

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DU PLAN

DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE

***ENQUETE SUR LE QUESTIONNAIRE
DES INDICATEURS DE BASE DU BIEN-ETRE***

-QUIBB-



Financement : Banque Mondiale/PNUD/Gouvernement

Equipe de rédaction

Oumar Diallo, Ingénieur Statisticien-Economiste, Directeur National de la Statistique
Marie Doualamou, Administratrice Civile, Directrice Nationale Adjointe de la Statistique
Fatoumata Danfaca, Statisticienne, Chef de la Division Enquête et Méthodologie Statistique
Mamadou Badian Diallo, Démographe, Chef de la Division Démographie et Statistique Sociale
Mamadou Chérif Bah, Démographe, Chef Section Cartographie et Base de Sondage
Mamadou Camara, Ingénieur Statisticien-Economiste, Cellule Technique Pauvreté
Ibrahima Lélouma Diallo, Démographe, Chef Section Recensements et Enquêtes
Abdoulaye Diallo, Ingénieur Démographe, Commission Nationale de Population
Mamadou Dian Bah, Ingénieur des Travaux Statistiques et Ingénieur Démographe, BCRG
Thierno Oumar Baldé, Ingénieur Statisticien-Economiste, Cellule Technique Pauvreté
Mamadou Alpha Diallo, Ingénieur Agronome, Chef Section Méthodologie Statistique

Traitement Informatique

Mamadou Louda Bah, Ingénieur Informaticien, Directeur National Adjoint Nouvelles Technologies
Ladji Traoré, Ingénieur Informaticien, Division Informatique
Souleymane Bah, Ingénieur Informaticien, Division Informatique

Cartographie

Mohamed Sow, Ingénieur Informaticien, Chef Cellule Cartographie de la Pauvreté

Direction du Projet

Directeur : Oumar Diallo
Directrice Adjointe : Fatoumata Danfaca
Directeur Technique : Mamadou Badian Diallo
Informaticien Principal : Mamadou Louda Bah
Assistants Informaticiens : Ladji Traoré et Souleymane Bah

TABLE DE MATIERE

	Page
Liste des tableaux	5
Liste des graphiques et cartes	8
Sigles et abréviations	9
Préface	10
Synthèse des principaux résultats	12
Contexte socio-économique	16
Chapitre 1 : Méthodologie	18
1.1 Objectifs et spécificités	18
1.2 Présentation du questionnaire	18
1.3 Plan de sondage	19
1.4 Couverture de l'échantillon	21
1.5 Cadre institutionnel et organisation de la collecte	22
1.5.1 Cadre institutionnel	22
1.5.2 Organisation de la collecte	22
1.6 Traitement des données	22
Chapitre 2 : Principales caractéristiques des ménages et de la population	23
2.1 Principales caractéristiques des ménages	23
2.2 Principales caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménages	25
2.3 Principales caractéristiques de la population	25
2.4 Profil de pauvreté de la population	26
2.4.1 Localisation	28
2.4.2 Caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménages pauvres	29
Chapitre 3 : Caractéristiques du logement	30
3.1 Statut d'occupation du logement	31
3.2 Caractéristiques physiques du logement	31
3.2.1 Nature du toit	31
3.2.2 Nature des murs	31
3.3 Commodités du logement	32
3.3.1 Source d'approvisionnement en eau et accès à l'eau potable	32
3.3.1.1 Source d'approvisionnement en eau	32
3.3.1.2 Accès à l'eau potable	35
3.3.2 Type de toilette utilisée par les ménages	35
3.3.3 Energie domestique	36
3.3.3.1 Source d'éclairage	36
3.3.3.2 Principal combustible utilisé pour faire la cuisine	37
Chapitre 4 : Avoirs et perception des ménages sur leurs conditions de vie	38
4.1 Terre et bétail détenu	38
4.1.1 Terres possédées	38
4.1.2 Variation des terres possédées	39
4.1.3 Bétail possédé	39
4.2 Avoirs des ménages	40
4.2.1 Possession de biens d'équipements	40
4.2.2 Possession de moyens de locomotion	41
4.3 Accès aux infrastructures communautaires	42
4.3.1 Accès au marché de produits alimentaires	42
4.3.2 Accès au service de transport public	42
4.4 Opinion des ménages sur leur situation économique actuelle	

et celle de leur communauté	43
4.5 Opinion sur la satisfaction des besoins alimentaires	44
Chapitre 5 : Education	45
5.1 Alphabétisation	45
5.2 Utilisation des services d'éducation	47
5.2.1 Fréquentation scolaire au primaire	47
5.2.2 Fréquentation scolaire au secondaire	48
5.3 Accès aux services d'éducation	49
5.3.1 Accès à l'école primaire	49
5.3.2 Accès à l'école secondaire	50
5.4 Satisfaction des services d'éducation fournis	50
5.4.1 Satisfaction des services d'éducation au primaire	50
5.4.2 Satisfaction des services d'éducation au secondaire	51
5.4.3 Raisons de non fréquentation de l'école	51
Chapitre 6 : Santé et Nutrition	53
6.1 Etat sanitaire de la population	53
6.2 Consultation au cours des 4 dernières semaines	54
6.3 Raisons de non fréquentation	55
6.4 Accès aux services de santé	56
6.5 Satisfaction des usagers de services de santé	56
6.6 Santé de la reproduction	57
6.7 Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans	58
6.7.1 Emaciation	59
6.7.2 Retard de croissance	60
6.7.3 Insuffisance pondérale	60
Chapitre 7 : Emploi	62
7.1 Activité économique	62
7.1.1 Occupation au cours des 7 derniers jours	63
7.1.2 Sous-emploi	66
7.1.3 Chômage	66
7.2 Population inactive	68
Annexe 1	69
Annexe 2	80

Liste des Tableaux

	Page
	11
Tableau 1.1 : Indicateurs de base du développement	21
Tableau 1.2 : Répartition de l'échantillon par région selon le milieu de résidence	21
Tableau 2.1 : Résultats de l'enquête par milieu et région de résidence	23
Tableau 2.2 : Répartition des ménages par milieu et région de résidence	24
Tableau 2.3 : Taille du ménage par milieu, région de résidence et sexe du chef de ménage	69
Tableau 2.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, taille du ménage, groupe socio-économique et sexe du chef de ménage selon la personne qui contribue principalement au revenu du ménage	25
Tableau 2.5 : Répartition (%) des ménages par sexe, état matrimonial, niveau d'instruction et groupe socio-économique du chef de ménage	70
Tableau 2.6 : Répartition (%) des ménages ruraux et des ménages urbains par groupe socio-économique, sexe et niveau d'instruction du chef de ménage	71
Tableau 2.7 : Répartition (en %) de la population par sexe et de la population rurale et urbaine par région de résidence	25
Tableau 2.8 : Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon le milieu de résidence	71
Tableau 2.9 : Répartition (%) de la population et rapport de masculinité par groupes d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence	28
Tableau 2.10 : Répartition (%) de la population rurale et urbaine par région administrative selon le niveau de pauvreté	72
Tableau 2.11 : Répartition (%) des ménages ruraux et urbains par région administrative selon les quintiles de pauvreté	73
Tableau 3.1 : Répartition (%) des ménages ruraux et urbains par taille, sexe, état matrimonial, niveau d'instruction et groupe socio-économique du chef de ménage selon les quintiles de pauvreté.	30
Tableau 3.2 : Répartition (%) des ménages par milieu, région de résidence, taille du ménage, groupe socio-économique et sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement	31
Tableau 3.3 : Répartition (%) des ménages par milieu et région de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le type de matériau du toit	32
Tableau 3.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidences, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique selon le type de matériau des murs	33
Tableau 3.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région selon la source d'approvisionnement en eau	35
Tableau 3.6 : Taux accès (%) à l'eau potable par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région de résidence selon les sources d'approvisionnement	35
Tableau 3.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région administrative selon le type de toilette	36
Tableau 3.8 : Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région administrative selon le mode d'éclairage	37
Tableau 4.1 : Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région administrative selon le combustible utilisé pour la cuisine	38
Tableau 4.2 : Répartition (%) des ménages possédant des terres par milieu et région de résidence, caractéristiques socio-démographiques et économiques du ménage	74
Tableau 4.2 : Répartition des ménages (%) par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, taille du ménage et superficie des terres possédées selon la variation des terres possédées par rapport à l'année écoulée	74

Tableau 4.3:	Répartition (%) des ménages possédant du bétail par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, taille du ménage, groupe socio-économique et sexe du chef de ménage selon le type de bétail possédé	40
Tableau 4.4:	Répartition des ménages (%) par milieu de résidence et niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le type de biens durable possédé	41
Tableau 4.5:	Proportion de ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le type de moyen de locomotion possédé	41
Tableau 4.6:	Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région administrative selon le temps nécessaire pour atteindre le marché alimentaire le plus proche.	42
Tableau 4.7:	Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et la région administrative selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre les transports publics les plus proches	42
Tableau 4.8:	Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, taille, superficie de terres possédées, type de bétail, groupe socio-économique, sexe du chef de ménage, état matrimonial et niveau d'instruction du chef de ménage selon leur perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport à la situation un an avant l'enquête	75
Tableau 4.9:	Répartition des ménages (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, taille, superficie de terres possédées, type de bétail, groupe socio-économique, sexe du chef de ménage, état matrimonial et niveau d'instruction du chef de ménage selon la difficulté à satisfaire les besoins alimentaires du ménage au cours de l'année précédant l'enquête	76
Tableau 5.1:	Taux d'alphabétisation (%) des adultes par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique	45
Tableau: 5.2:	Taux Net (%) de Scolarisation au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe	47
Tableau 5.3:	Taux Net (%) de Scolarisation au secondaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique du chef de ménage et sexe	48
Tableau 5.4:	Taux d'accès (%) au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique	49
Tableau 5.5:	Taux d'accès (%) au secondaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socio-économique	50
Tableau 5.6:	Pourcentage d'élèves fréquentant actuellement l'école primaire non satisfaits de l'école par milieu de résidence, région administrative, groupe socio-économique, sexe du chef de ménage et type d'école fréquentée selon les raisons de non satisfaction	77
Tableau 5.7:	Pourcentage d'élèves fréquentant actuellement l'école secondaire non satisfaits de l'école par milieu de résidence, région administrative, groupe socio-économique, sexe du chef de ménage et type d'école fréquentée selon les raisons de non satisfaction	78
Tableau 5.8:	Pourcentage d'enfants de 7 à 19 ans qui ont fréquenté par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique, sexe et âge selon la raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école	51
Tableau 6.1:	Incidence (%) de la maladie ou de la blessure au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe	53

Tableau 6.2:	Taux de consultation (%) par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et sexe	54
Tableau 6.3:	Répartition (%) des consultations médicales au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence et niveau de pauvreté selon le type de praticien consulté	55
Tableau 6.4:	Pourcentage de personnes qui ont été malades au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique selon les raisons de non consultation	55
Tableau 6.5:	Taux d'accès (%) de la population aux services de santé par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe	56
Tableau 6.6:	Pourcentage de personnes qui ont consulté un praticien de la santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaites par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique, sexe et type de praticien selon la raison de non satisfaction	79
Tableau 6.7:	Pourcentage de femmes de 13 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête par milieu de résidence et niveau de pauvreté selon l'âge de la mère	57
Tableau 6.8:	Pourcentage de femmes de 13 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête et qui ont reçu des soins prénatals par milieu et région de résidence	57
Tableau 6.9:	Répartition (%) des naissances des cinq années précédant l'enquête par milieu et région de résidence selon le lieu de l'accouchement	57
Tableau 6.10:	Répartition (%) des naissances des cinq années précédant l'enquête par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région administrative selon le type de personne qui a assisté l'accouchement par milieu et région de résidence	58
Tableau 6.11:	Indicateurs nutritionnels, par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe	59
Tableau 7.1:	Taux d'activité (%) par milieu, région de résidence et sexe	62
Tableau 7.2:	Taux d'occupation (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge	63
Tableau 7.3 :	Répartition (%) de la population occupée par statut de l'emploi selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence, le niveau de pauvreté et la région.	64
Tableau 7.4 :	Répartition (%) de la population occupée par employeur selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la région.	65
Tableau 7.5 :	Répartition (%) de la population occupée par branche d'activité selon le sexe et l'âge.	65
Tableau 7.6:	Répartition (%) de la population occupée par milieu de résidence, niveau de pauvreté et la région administrative selon la branche d'activité	66
Tableau 7.7:	Taux de sous-emploi (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge	66
Tableau 7.8 :	Taux de chômage (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge	67
Tableau 7.9 :	Répartition (%) de la population au chômage par sexe et âge, milieu de résidence, niveau de pauvreté selon la raison de chômage	67
Tableau 7.10 :	Répartition (%) de la population inactive selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région, le sexe et l'âge	68
Tableau 7.11:	Répartition (en %) de la population économiquement inactive par raison d'inactivité	68

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

Page

GRAPHIQUES

Graphique 2.1:	Répartition (%) des ménages ruraux selon la région	23
Graphique 2.2:	Répartition (%) des ménages urbains selon la région	24
Graphique 2.3:	Pyramide des âges de l'ensemble de la population	26
Graphique 2.4:	Pyramide des âges du milieu urbain	26
Graphique 2.5:	Pyramide des âges du milieu rural	26
Graphique 4.1:	Répartition (%) des ménages détenant des terres par superficie selon le milieu de résidence	39
Graphique 4.2:	Répartition (%) des ménages selon la variation des terres possédées par rapport à l'année écoulée	39
Graphique 4.3 :	Opinion des ménages sur leur situation économique par rapport à l'année écoulée	43
Graphique 4.4:	Répartition (%) des ménages selon leur perception de la situation économique de leur communauté	43
Graphique 5.1:	Taux d'alphabétisation des adultes selon le sexe et l'âge	45
Graphique 5.2:	Taux Net de Scolarisation au primaire par sexe et âge	48
Graphique 5.3:	Taux Net de Scolarisation au secondaire par sexe et âge	49
Graphique 6.1:	Incidence (%) de la maladie ou de la blessure selon l'âge	54
Graphique 6.2:	Pourcentage de population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines par type de maladie/blessure et par sexe	54
Graphique 6.3:	Consultation des praticiens de la santé selon l'âge (%)	54
Graphique 6.4:	Indice poids-pour-taille par sexe et année d'âge	60
Graphique 6.5:	Prévalence de retard de croissance par année d'âge et sexe	60
Graphique 6.6:	Prévalence d'insuffisance pondérale par sexe et année d'âge	61
Graphique 7.1:	Répartition (%) de la population de 15 ans et plus selon la situation par rapport à l'emploi	62
Graphique 7.2:	Taux d'activité (%) de la population de 15 ans et plus selon le sexe et l'âge	63
Graphique 7,3:	Répartition (%) de la population occupée selon le statut dans l'emploi	64

CARTES

Carte administrative		15
Carte sur la répartition de l'échantillon sur l'ensemble du territoire		20
Carte sur la proportion de pauvres par milieu de résidence et région administrative		27
Carte sur l'accès à l'eau potable par source d'approvisionnement		34
Carte sur les indicateurs d'éducation au primaire		46
Carte sur les indicateurs de santé		52

SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT: Bureau International du Travail
BCRG : Banque Centrale de la République de Guinée
CDC: Center of Deaseses Control (Centre de Contrôle des Maladies d'Atlanta -USA)
DSRP: Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EDS : Enquête de Démographie et de Santé
EIBC : Enquête Intégrale Budget Consommation
EIBEP : Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté
EPT : Programme Education pour Tous
ET : Ecart Type
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS: Organisation Mondiale de la Santé
PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement
QUIBB : Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien Etre
RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
TNS: Taux Net de Scolarisation
SISRP: Système d'Informations Prioritaires pour la Réduction de la Pauvreté
NCHS: National Center of Health Statistics (Centre National des Statistiques Sanitaires –USA)
ZD : Zone de Dénombrement

PREFACE

Ce rapport présente les principaux résultats de l'enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-Etre (QUIBB), première enquête du genre réalisée dans notre pays. Il sera suivi d'une série de publications portant sur l'exploitation des données de l'Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBEP).

Le QUIBB a été réalisé du 24 octobre 2002 au 24 février 2003 et porte sur un échantillon de 7.612 ménages. Le questionnaire utilisé dérive d'un questionnaire standard développé par la Banque Mondiale, le PNUD, l'UNICEF et le BIT. Le QUIBB fournit les principaux indicateurs de base du bien être, relatifs à l'alphabétisation des adultes, l'éducation de base, la santé et la nutrition, l'accès à l'eau potable et l'emploi. Les indicateurs d'éducation et de santé sont centrés sur l'utilisation, l'accès et la qualité des prestations de services fournis. L'enquête cerne également les caractéristiques de l'habitat, les avoirs, l'accès aux infrastructures communautaires (marchés et services de transport public) et la perception des ménages sur leur propre situation économique et sur celle de leur communauté.

La spécificité du QUIBB tient au fait qu'elle a expérimenté et réussi l'utilisation du traitement des données par lecture optique (qui évite l'étape de saisie). Ainsi, toutes les procédures de traitement sont standardisées et automatisées. Cette technique d'enquête de pointe a permis de raccourcir les délais de traitement et de diffusion. Les principaux résultats obtenus constituent des apports inestimables pour l'obtention de données fiables et actualisées pour le suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Cette importante opération d'investigation statistique n'aurait été possible sans la collaboration et la disponibilité des 7.612 ménages sélectionnés pour participer aux interviews. Au nom du Gouvernement, je leur adresse mes sincères remerciements. J'exprime au personnel d'encadrement, enquêteurs et agents de saisie ma profonde reconnaissance pour la qualité du travail accompli et le respect du calendrier d'exécution de l'enquête.

A la Banque Mondiale qui a bien voulu apporter sa contribution technique et financière à la réalisation de cette importante opération, j'adresse mes sincères remerciements ainsi que ceux du Gouvernement. Ma profonde gratitude va également au PNUD pour son apport logistique et financier et à la Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle à travers la participation de qualité aux travaux de finalisation du rapport des volontaires internationaux Barbara Meffe et Karine Fenies.

J'ose enfin espérer que les informations statistiques sur le QUIBB qui viennent enrichir la banque de données sur les conditions de vie des ménages dans notre pays seront largement diffusées et judicieusement exploitées par les planificateurs, chercheurs, décideurs politiques et autres utilisateurs.

Eugène Camara
Ministre du Plan

Indicateurs de Base du Développement

	Total (%)	Marge d'erreur (%)	Rural (%)	Rural pauvre (%)	Urbain (%)	Urbain pauvre (%)
Situation économique des ménages comparés à celle d'il y a un an						
Pire maintenant	36,4	2,6	37,3	39,1	34,4	40,1
La même	45,6	1,2	45,8	46,6	45,1	43,9
Meilleure maintenant	16,0	1,9	15,4	12,6	17,9	12,7
Accès à une source d'eau potable						
	61,9	4,1	52,3	50,4	85,6	77,0
Taux alphabétisation adultes						
	28,8	2,1	17,7	16,0	51,6	43,7
Emploi						
Taux de chômage	2,9	0,6	1,3	1,3	6,4	7,2
Taux de sous-emploi	11,8	1,5	13,2	12,6	9,0	8,1
Education primaire						
Accès	75,8	3,6	72,3	74,0	85,4	82,4
Taux net de fréquentation	54,1	3,3	44,3	43,8	81,0	76,6
Masculin	59,4	3,4	50,4	49,7	85,6	82,2
Féminin	48,7	3,5	37,8	37,5	76,6	71,3
Satisfaction	34,1	2,2	22	21,3	51,1	47,6
Education secondaire						
Accès	27,7	4,4	10,5	12,0	56,02	51,7
Taux net de fréquentation	20,2	2,0	9,5	9,7	37,7	32,0
Masculin	26,7	2,6	14,7	14,6	45,2	39,3
Féminin	13,9	1,8	4,8	5,1	30,0	25,7
Satisfaction	37,1	1,1	19,9	18,9	43,6	40,6
Santé						
Accès aux soins	40,8	5,0	30,6	29,9	65,2	62,5
Besoin (demande potentielle)	28,3	1,3	30,0	29,2	24,4	23,0
Utilisation	18,4	1,0	18,6	18,2	18,0	15,8
Satisfaction	46,8	0,7	43,5	43,1	54,7	53,7
Nutrition des enfants de moins de 5 ans						
Retard de croissance	32,7	2,00	35,3	34,4	23,8	24,7
Emaciation	11,2	1,33	11,0	11,8	11,7	12,9
Insuffisance pondérale	20,8	1,77	22,2	22,9	16,2	16,7

Source: MP/DNS/QUIBB-2002

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Cette synthèse fournit les principaux résultats du QUIBB, relatifs aux indicateurs de base du bien être. Il s'agit d'indicateurs liés à l'alphabétisation des adultes, l'éducation de base, la santé, l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, l'emploi et la perception des ménages sur leur propre situation économique. A ces principaux indicateurs, ceux relatifs à l'habitat ont été rajoutés.

(i) Education et alphabétisation

Le taux net de fréquentation scolaire au primaire (54,1 %) est en progression par rapport aux résultats obtenus lors de l'Enquête Intégrale Budget Consommation (EIBC) de 1994-1995 (33,6 %). Ce rythme élevé de scolarisation a permis à la Guinée de réduire considérablement l'écart qui la sépare de la moyenne des pays de l'Afrique Sub-saharienne (59 %). Cependant, de fortes disparités sont enregistrées d'une part entre les sexes (59,4 % pour le sexe masculin et 48,7 % pour le sexe féminin) et d'autre part entre les zones urbaines (81 %) et les zones rurales (44,3 %).

Par ailleurs, l'incidence de la pauvreté en termes de scolarisation est plus marquée en milieu urbain, puisque le taux net de fréquentation au niveau des ménages urbains pauvres ne représente que 76,6 %.

Le taux d'accès au primaire est appréciable (75,8 %) et cela quel que soit le milieu (85,4 % en milieu urbain et 72,3 % en milieu rural).

Malgré le gigantesque bond accompli en matière de scolarisation, d'énormes efforts restent à faire au niveau de l'amélioration de la qualité des services fournis. Près de 66 % des élèves du primaire ne sont pas satisfaits des prestations de services fournis (près de 49 % en milieu urbain et 78 % en milieu rural). La principale raison de non satisfaction évoquée est le manque de livres et de fournitures (65,5 %). Les autres motifs de non satisfaction concernent le manque d'enseignants (27,6 %), le mauvais état de l'établissement (13,4 %), la qualité de l'enseignement (9,1 %) et le manque de discipline (3,4 %).

Au niveau du secondaire, le taux net de scolarisation (TNS) est de 20,1 % (26,7 % pour les garçons et près de 14 % chez les filles) contre 12,5 % en 1994-1995 lors de l'EIBC. Le niveau de scolarisation au secondaire est très faible en milieu rural (9,5 %) contre 37,6 % au niveau des centres urbains. En milieu urbain pauvre, le TNS est de 32,6 %.

Le taux d'accès est également très faible par rapport à celui enregistré au primaire et se chiffre à 27,7 %. Le déséquilibre est très net entre le milieu urbain et le milieu rural (56 % et 10,5 %, respectivement)..

Les attentes sont immenses au niveau du secondaire. Près de 63 % des élèves, ne sont pas satisfaits des services fournis (80,1 % en milieu rural et 56,4 % en milieu urbain). La principale raison est la même que celle enregistrée au primaire : manque de livres et de fournitures (près de 54 %). D'autres motifs de non satisfaction ont été avancés et concernent le manque d'enseignants (20,7 %), la qualité de l'enseignement (9 %), le mauvais état de l'établissement (7,8 %) et le manque de discipline (5,4 %).

En ce qui concerne l'alphabétisation des adultes, les résultats montrent que la majorité de la population guinéenne est analphabète. Le taux d'alphabétisation pour l'ensemble du pays est estimé à 28,8 %, soit une légère progression par rapport aux données de l'EIBC de 1994-1995 (22,5 %). Ce taux est très faible en milieu rural (17,7 %) mais plus élevé en milieu urbain (51,6 %). Cependant, en milieu urbain pauvre, ce taux ne représente que 43,7 %.

(ii) Santé et nutrition

Au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'enquête, 28,3 % de la population a

déclaré avoir souffert d'une maladie ou d'une blessure. Ce qui représente une demande potentielle de personnes susceptibles de se rendre dans un établissement sanitaire ou auprès d'un personnel médical ou paramédical ou encore auprès d'un guérisseur (besoin de services de santé). Cependant, seulement 18,4 % de la population ont eu recours aux services de consultation au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'interview. En milieu urbain pauvre, ce pourcentage est plus faible et se chiffre à 15,8 %.

Le taux d'accès de la population aux structures sanitaires est faible et se situe à 40,8 % (30,6 % en milieu rural et 65,2 % en milieu urbain).

S'agissant de la qualité des prestations de services, 53,2 % des individus ayant consulté un personnel du corps médical au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'enquête ne sont pas satisfaits des services fournis (45,3 % en milieu urbain et 56,5 % en milieu rural). La principale raison évoquée est le coût élevé des services (près 49 %), suivi d'autres raisons telles que l'inefficacité des traitements (28,2 %), le manque de médicaments (18,6 %), la longue attente (15,6 %) et le manque de personnel qualifié (près de 5 %).

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans est préoccupante. Plus d'un enfant sur dix (11,2 %) âgé de 3-59 mois est atteint de malnutrition aiguë (maigreur ou émaciation). Cette prévalence est en légère hausse par rapport aux résultats obtenus lors de l'EDS de 1999 (9,1 %). Une attention particulière doit être accordée à ce phénomène compte tenu de l'augmentation de risques de morbidité et de mortalité à court terme que ces maigreurs peuvent entraîner.

La prévalence de retard de croissance (malnutrition chronique) concerne 32,7 % des enfants âgés de 3-59 mois contre 26,1 % lors de l'EDS de 1999. Elle est plus élevée en milieu rural (35,3 %) qu'en milieu urbain (23,8 %).

L'insuffisance pondérale concerne 20,8 % des enfants de moins de 5 ans (23,2 % lors de l'EDS de 1999). Elle est plus marquée en milieu rural (22,2 %) qu'en milieu urbain (16,2 %).

(iii) **Emploi**

Les statistiques publiées sur l'emploi font référence à la situation actuelle, c'est-à-dire sur une période de référence basée sur les 7 derniers jours qui ont précédé l'interview. L'âge d'activité a été fixé à 6 ans. Pour des raisons de comparaisons internationales, les statistiques publiées ne concernent que la population âgée de 15 ans et plus.

Les statistiques du chômage sous l'optique de la situation actuelle telles que le recommande le Bureau International du Travail (BIT), révèlent que le chômage est un phénomène purement urbain. Le taux de chômage est de 6,4 % au niveau de l'ensemble du milieu urbain dont 7,9 % à Conakry. Par contre seulement 1,3 % de la population active rurale est concernée par le phénomène. Le taux de chômage au niveau de l'ensemble du pays est de 3 % (3,8 % pour le sexe masculin et 2,2 % pour le sexe féminin).

Le sous-emploi c'est à dire la sous utilisation des capacités de travail des individus occupés est manifeste. Le taux de sous-emploi visible est de 11,8 % (13,2 % en milieu rural et 9 % en milieu urbain).

(iv) **Perception de la situation économique**

D'après les ménages interrogés, 45,6 % d'entre eux estiment que leur situation économique par rapport à l'année ayant précédé l'enquête, est restée identique. Ceux dont la situation économique s'est détériorée représentent 36,4 %. La dégradation de la situation économique concerne les ménages les plus pauvres quel que soit le milieu de résidence.

(v) **Habitat**

Près de 79 % des ménages sont propriétaires de leur logement, 13,5 % sont locataires et 7,1 % sont logés gratuitement. En milieu urbain, les ménages propriétaires ne représentent que près de 45 % de l'ensemble des ménages de ce milieu et les ménages locataires, près de 43 %.

Plus de la moitié des logements sont couverts de tôles métalliques (59,7 %). Les habitations couvertes de chaume représentent 37,4 %. Les murs des habitations sont généralement en banco ou en brique de terre crue (63,5 %).

Les constructions en dur (mur en briques de ciment) ne représentent que 22 %, celles en semi-dur (mur en briques cuites ou en terre stabilisée) totalisent 14 %.

La principale source d'approvisionnement en eau de boisson est le forage (près de 35 %). Les puits ordinaires et les sources constituent la deuxième source d'approvisionnement en eau (26,1 % dont 7,5 % de puits protégés ou de sources aménagés). Seulement 21,6 % des ménages utilisent le robinet pour s'approvisionner en eau de boisson. Les eaux de surface continuent d'être utilisées comme source d'approvisionnement en eau par 16,3 % des ménages.

Le type de toilette couramment utilisé par les ménages est la latrine (67,6 % dont 44,4 % sont non couvertes). Près de 26 % des ménages ne disposent d'aucune toilette.

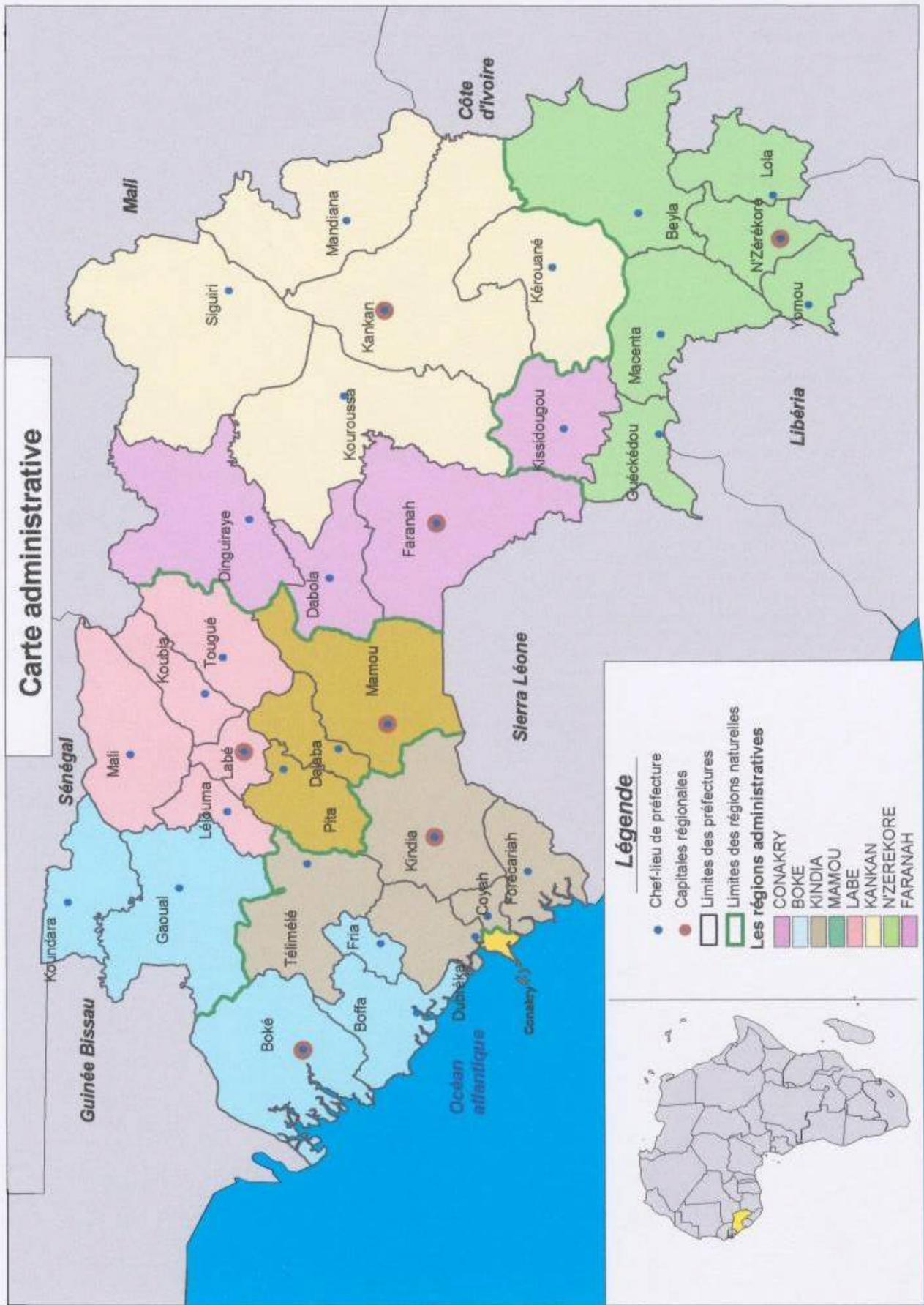
La principale source d'éclairage demeure le pétrole lampant (65,3 %). L'électricité n'est utilisée que par 19 % de l'ensemble des ménages.

Près de 76 % des ménages utilisent le bois et 23 % le charbon de bois pour faire la cuisine. Ce qui constitue une véritable pression sur le couvert végétal.

(vi) **Accès à l'eau potable**

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau de l'ensemble du pays qui se chiffre à près de 62 % est en nette progression par rapport aux données de l'EIBC de 1994-1995 (51,5 %). Cependant de fortes disparités sont observées entre le milieu urbain et le milieu rural (85,6 % et 52,3 %, respectivement).

Carte administrative



Légende

- Chef-lieu de préfecture
 - Capitales régionales
 - Limites des préfectures
 - Limites des régions naturelles
- Les régions administratives**
- CONAKRY
 - BOKE
 - KINDIA
 - MAMOU
 - LABE
 - KANKAN
 - N'ZEREKORE
 - FARANAH



CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

La République de Guinée est un pays côtier situé en Afrique de l'Ouest (7°30 de latitude Nord et 15° de longitude Ouest). Elle couvre une superficie de 245.857 KM² avec une population estimée à 8,9 millions d'habitants en 2003. Elle est limitée à l'ouest par l'Océan Atlantique, au nord-ouest par la République de Guinée Bissau, au nord par le Sénégal et la République du Mali, au nord est par le Mali, à l'est par la Côte d'Ivoire et au sud par le Libéria et la Sierra Léone.

Du point de vue géo-écologique, la Guinée est subdivisée en quatre régions naturelles: Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière. Le climat est caractérisé par l'alternance de deux saisons: la saison des pluies (mai à octobre) et la saison sèche (novembre à avril). Ces deux saisons sont plus ou moins marquées selon ces régions.

Sur le plan administratif, le pays est subdivisé en huit régions: Kindia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, N'Zérékoré et Conakry, la Capitale qui constitue une Zone Spéciale.

Depuis 1984, la Guinée s'est engagée dans un processus de transition d'une économie planifiée vers une économie de marché. Son économie est dominée par le secteur rural et le secteur minier qui contribuent respectivement pour 18 % et 19 % au PIB. Le secteur rural assure l'emploi et les moyens de subsistance à la majorité de la population. Le sous-sol renferme d'immenses potentialités minières (bauxite, or, diamant et fer).

D'importants efforts ont été réalisés depuis 1986 dans le domaine des réformes économiques et de la réduction des déséquilibres internes et externes. Ces réformes ont permis de stabiliser les agrégats macroéconomiques et répondre à une partie de la demande sociale notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Ainsi, le taux brut de scolarisation qui était de 28 % en 1988 a atteint 74 % en 2002, le quotient de mortalité infantile a été réduit de 136 ‰ à 98 ‰ entre 1992 et 1999, l'accès à l'eau potable est passé de 51 % en 1995 à plus de 60 % en 2002.

L'évolution récente de l'économie guinéenne a été perturbée durant la période 2000-2003 par la chute des cours des produits miniers, le renchérissement des cours des produits pétroliers, le manque à gagner en termes de concours financiers extérieurs, l'insécurité au niveau de ses frontières et le poids de centaines de milliers de réfugiés en provenance de pays frontaliers (Libéria, Sierra Léone, Guinée Bissau et Côte d'Ivoire).

A partir de septembre 2000, le pays a subi des attaques rebelles répétées le long de ses frontières avec le Libéria et la Sierra Léone, occasionnant ainsi un déplacement massif de populations à l'intérieur du pays, des pertes humaines, la destruction d'infrastructures économiques et sociales ainsi que d'actifs productifs. L'impact de ces attaques fut dommageable pour l'économie: ralentissement de la croissance économique (2 % en 2000 contre 3,6 % en 1999), notamment dans le secteur primaire qui a enregistré une croissance négative (-2,3 % en 2000 contre 5,7 % en 1999).

Malgré les efforts consentis pour satisfaire la demande sociale sans cesse croissante, la Guinée connaît de nos jours de sérieux problèmes de développement humain. En effet, l'indice de développement humain mis au point par le PNUD demeure l'un des plus faibles au monde (0,425 en 2001), classant ainsi notre pays au rang de 157^{ème} sur 174 pays.

Pour faire face à ces défis, le Gouvernement s'est engagé depuis 2000 dans un processus qui a permis d'élaborer en janvier 2002 un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

L'objectif principal de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) est de réduire de façon significative la pauvreté dans notre pays en faisant baisser le ratio de pauvreté de 40,3 % en 1995 à 30 % en 2010. Cet objectif s'inscrit dans la même direction que celui souscrit dans la Déclaration du Millénaire qui vise la réduction de moitié de la pauvreté entre 1990 et 2015.

Pour assurer un suivi efficace de la SRP et des ODM, le Gouvernement avec le concours de la Banque Mondiale, a décidé de réaliser l'Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBEP) dont le QUIBB en est un module. Le QUIBB est un puissant outil de suivi quantitatif des indicateurs et qualitatif (perception des usagers sur les prestations de services d'éducation et de santé). Environ 24 indicateurs du QUIBB peuvent être utilisés pour le suivi de la SRP ou des OMD. Il s'agit des indicateurs suivants :

- 1 Taux de chômage
- 2 Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole
- 3 Taux de sous-emploi
- 4 Proportion d'enfants inscrits en 1^{ère} année et ayant fréquenté une classe d'éveil
- 5 Taux d'admission en 1^{ère} année du primaire
- 6 Taux brut de scolarisation au primaire/secondaire
- 7 Taux net de scolarisation au primaire/secondaire
- 8 Rapport filles/garçons au primaire/secondaire
- 9 Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la 5^{ème} année
- 10 Taux d'accès au primaire/ secondaire
- 11 Taux de non fréquentation scolaire pour raison de faiblesse du pouvoir d'achat
- 12 Taux satisfaction des élèves au primaire/secondaire
- 13 Taux d'abandon scolaire au primaire/secondaire
- 14 Taux de redoublement au primaire/secondaire
- 15 Taux d'alphabétisation des femmes 15-24 ans par rapport aux hommes
- 16 Taux d'alphabétisation des adultes
- 17 % population ayant accès à une source d'eau potable
- 18 % population utilisant l'électricité comme source principale d'éclairage
- 19 Taux de la population ayant accès à un logement décent
- 20 Taux de prévalence du paludisme
- 21 Taux de satisfaction des services de santé
- 22 Taux d'accès aux services de santé
- 23 Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale
- 24 Taux de non fréquentation des services de santé pour des motifs financiers

CHAPITRE 1: METHODOLOGIE

L'Enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-Etre (QUIBB) fait partie de la dernière génération d'enquêtes auprès des ménages développées par la Banque Mondiale, en collaboration avec le PNUD, l'UNICEF et le BIT.

En Guinée, l'enquête QUIBB a été associée à l'Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBEP). C'est une enquête qui s'insère dans le dispositif du Système Intégré d'Informations Statistiques pour la Réduction de la Pauvreté (SISRP).

1.1 Objectifs et spécificités

Les objectifs assignés au QUIBB sont les suivants :

- Fournir rapidement des données socio-économiques de base sur l'essentiel des indicateurs de niveaux de vie de la population (alphabétisation, éducation, santé, nutrition des enfants de moins de 5 ans, emploi, logement, possession de biens durables, d'actifs agricoles et de bétail).
- Permettre le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets de réduction de la pauvreté sur les conditions de vie des populations dans le cadre de la mise en œuvre de la SRP ainsi que le suivi des Objectifs de Développement du Millénaire.

L'essentiel des informations collectées concerne l'accès, l'utilisation et la satisfaction des ménages par rapport aux principaux services sociaux et économiques fournis par l'administration publique ou privée ou les ménages.

Le QUIBB présente les spécificités suivantes :

- Questionnaire simple : questions pré-codées faciles à administrer;
- Echantillon très large : 7.612 ménages ;
- Pas de saisie : lecture optique des données à l'aide d'un scanner;
- Délai d'obtention des résultats très réduit : tableaux standards générés automatiquement par le logiciel;
- Rapport sur les résultats très simple et;
- Possibilité de répéter l'enquête annuellement et d'adjoindre de nouveaux modules.

1.2 Présentation du questionnaire

Le questionnaire comprend neuf sections et une structure particulière conçue pour rendre plus aisée son remplissage.

- Section A: informations sur le questionnaire

Elle fournit des renseignements sur l'identification du ménage et de sa zone de résidence (Préfecture/Commune), le numéro de la grappe ou zone de dénombrement (ZD), le numéro du ménage dans l'échantillon, la date de l'enquête, les heures de début et de fin de l'entretien dans le ménage, le nom et le code de l'enquêteur, le numéro du répondant principal et d'autres observations ou commentaires sur le questionnaire.

- Section B: liste des membres du ménage

Elle permet de saisir les caractéristiques socio-démographiques (sexe, lien de parenté avec le chef de ménage, âge et état matrimonial) et économiques (contribution au revenu du ménage) des personnes vivant dans le ménage.

- **Section C: Education**

Elle traite de l'alphabétisation des adultes (15 ans et plus), de la scolarité des enfants du point de vue de la fréquentation, de l'accessibilité et de la satisfaction.

- **Section D: Santé**

Elle collecte des données sur la situation sanitaire (morbidité, consultation, accès et satisfaction) des personnes vivant dans le ménage.

- **Section E: Emploi**

Elle recueille des données sur l'activité économique des membres du ménage âgés de 6 ans et plus (situation et statut dans l'occupation, secteur d'activité).

- **Section F: Prédicteurs de pauvreté**

Cette section qui visait à insérer des variables fortement corrélées avec l'indicateur de niveau de vie (dépense des ménages) n'a pas fait l'objet d'adaptation. Elle n'a pas été remplie.

- **Section G: Avoirs des ménages**

Elle saisit les informations sur les actifs possédés par le ménage (habitation, terres et bétail) et s'intéresse à la perception du ménage sur sa situation économique actuelle et sur celle de sa communauté.

- **Section H : Caractéristiques du logement**

Elle traite des données relatives aux caractéristiques physiques des habitations du ménage (nature du mur et du toit), aux services et aménagements des habitations (source d'éclairage, nature des toilettes, source d'approvisionnement en eau, principal combustible utilisé pour faire la cuisine). Elle collecte les informations sur l'accès aux infrastructures et services socio-économiques (source d'eau, marché de produits alimentaires, transport public, école primaire, école secondaire et service de santé).

- **Section I : Enfants de moins de cinq ans**

Cette section traite de la situation nutritionnelle des enfants de 3 à 59 mois. A ce titre, elle fournit des informations sur les mesures anthropométriques des enfants de moins de 5 ans (poids et taille). Elle collecte également des renseignements sur les conditions de l'accouchement (lieu et assistance à l'accouchement).

1.3 Plan de sondage

Le QUIBB et l'EIBEP sont administrés sur un même échantillon. De ce fait, ils ont un plan d'échantillonnage commun. L'échantillon a été sélectionné à 2 degrés en milieu rural et 3 degrés en milieu urbain conformément au schéma suivant :

	Rural	Urbain
1 ^{er} degré	ZD	Ville
2 ^{ème} degré	Ménage	ZD
3 ^{ème} degré	-	Ménage

Pour le tirage des Villes et des Zones de Dénombrement (ZD), la base de sondage utilisée est le fichier des ZD du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1996. Au niveau des ménages, la base de sondage est fournie par le listing des ménages issus du dénombrement des unités primaires de sondage (ZD) sélectionnées. Le dénombrement a été

organisé du 1^{er} août au 15 septembre 2002. Au total 515 ZD ont été sélectionnées (336 en milieu urbain et 179 en milieu rural). En milieu rural pour chaque ZD tirée au premier degré, 20 ménages ont été sélectionnés. En milieu urbain, le nombre de ménages sélectionnés est de 12 par grappe tirée.

L'échantillon cible est de 7612 ménages (4.032 en milieu urbain et 3.580 en milieu rural). L'échantillon est stratifié et représentatif tant au niveau national, qu'aux niveaux des régions administratives et des milieux de résidence (voir tableau 1.1).

Tableau 1.1 : Répartition de l'échantillon par région selon le milieu de résidence

STRATE	MILEU URBAIN		MILIEU RURAL		TOTAL	
	Nombre de ménages	Nombre de ZD	Nombre de ménages	Nombre de ZD	Nombre de ménages	Nombre de ZD
Conakry	1200	100	0	0	1200	100
Kindia	432	36	560	28	992	64
Boké	480	40	420	21	900	61
Mamou	336	28	400	20	736	48
Labé	336	28	540	27	876	55
Faranah	432	36	400	20	832	56
Kankan	336	28	460	23	796	51
Nzérékoré	480	40	800	40	1280	80
TOTAL	4032	336	3580	179	7612	515

Source: MP/DNS/QUIBB-2002

Les résultats du QUIBB peuvent être distribués également par groupe socio-économique du chef de ménage et par niveau de pauvreté du ménage. La taille de l'échantillon est suffisamment grande pour obtenir un niveau de signification statistique acceptable au niveau de chaque domaine analytique.

1.4 Couverture de l'échantillon

Les ménages qui ont accepté de se prêter aux interviews se chiffrent à 7 611 ménages, soit un taux de couverture de 99,98 % (voir tableau 1.2). Seulement 7,4 % ont fait l'objet de remplacement (2,6 % pour refus et 4,8 % pour non identification sur le terrain).

Tableau 1.2 : Résultats de l'enquête par milieu et région de résidence

	Ménages dans l'échantillon	Ménages d'origine	Remplacement (refus)	Remplacement (non trouvé)	Taux de réponse
Milieu de résidence					
Rural	3580	96,5	0,9	2,7	100,0
Urbain	4031	89,2	4,1	6,7	100,0
Région					
Boké	900	93,0	1,7	5,3	100,0
Conakry	1199	89,4	6,3	4,3	100,0
Faranah	832	93,0	1,9	5,0	100,0
Kankan	796	93,5	1,4	5,2	100,0
Kindia	992	93,6	2,6	3,7	100,0
Labé	876	91,8	2,3	5,9	100,0
Mamou	736	91,0	1,8	7,2	100,0
N'Zérékoré	1280	95,2	1,6	3,3	100,0
Total	7611	92,6	2,6	4,8	100,0

Source: MP/DNS/QUIBB-2002

1.5 Cadre institutionnel et organisation de la collecte

1.5.1 Cadre institutionnel

L'organisation administrative du QUIBB est basée sur celle de l'EIBEP. L'agence d'exécution est la Direction Nationale de la statistique.

L'encadrement du projet a été assuré par:

- Le Directeur National de la Statistique, Directeur du projet ;
- Les Chefs des divisions « Enquêtes et Méthodologie Statistique » et « Démographie et Statistiques Sociales », respectivement Directeur Adjoint et Directeur Technique ;
- Une cellule informatique (un informaticien principal, 2 assistants informaticiens, un superviseur de saisie et un vérificateur des questionnaires remplis);
- Un service administratif et financier (un assistant financier et une secrétaire).

1.5.2 Organisation de la collecte.

L'enquête a mobilisé 295 enquêteurs regroupés en 59 équipes (un chef d'équipe, 5 enquêteurs dont un de réserve). La supervision rapprochée de l'opération fut assurée par 6 superviseurs et 18 contrôleurs.

L'enquête pilote s'est déroulée du 5 février au 8 mars 2002. Elle a été simultanément réalisée à Tanéné (Préfecture de Dubréka) pour le milieu rural et dans la commune Kindia pour le milieu urbain.

L'organisation de la collecte des données est basée sur celle de l'EIBEP. Cette dernière est exécutée pendant 12 cycles regroupée en 3 passages de 4 cycles chacun.

Le QUIBB a été entièrement administré au cours du premier passage. L'opération s'est déroulée au cours des 3 premiers cycles c'est-à-dire du 24 octobre 2002 au 24 février 2003. La centralisation des questionnaires s'est achevée le 24 février 2003.

1.6 Traitement des données

Les étapes du traitement sont les suivantes :

- Préparation des données (février-mars 2003);
- Scannage des questionnaires (mars 2003);
- Validation et correction des données (avril 2003);
- Tabulation des données (avril 2003);
- Edition des tableaux standard (mai 2003) et;
- Confection du CD-ROM (juin-juillet 2003).

CHAPITRE 2 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION

Le QUIBB fournit des informations sur les principales caractéristiques socio-démographiques et économiques des ménages et de la population. Il permet également de cerner les caractéristiques des ménages pauvres.

2.1 Principales caractéristiques des ménages

Les caractéristiques examinées concernent la distribution spatiale, la taille des ménages et la contribution des membres au revenu du ménage.

Les résultats du QUIBB estiment à 1.261.667 le nombre total de ménages (voir tableau 2.1). Comparé au chiffre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1996, le taux de croissance moyen des ménages sur la période 1996-2002 est de 3 % par an.

Tableau 2.1 – Répartition des ménages par milieu et région de résidence

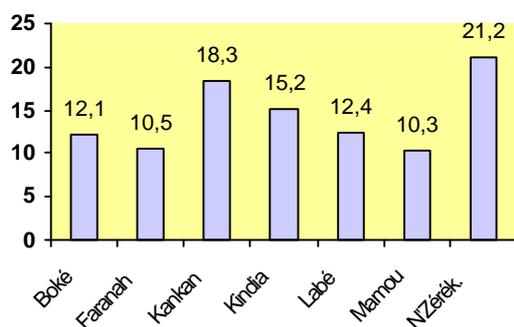
	Effectifs	%
Total	1 261 670	100,0
Milieu de résidence		
Rural	898 669	71,2
Urbain	363 001	28,8
Région de résidence		
Boké	124 323	9,9
Conakry	199 865	15,8
Faranah	111 517	8,8
Kankan	146 247	11,6
Kindia	171 455	13,6
Labé	149 898	11,9
Mamou	118 407	9,4
N'Zérékoré	239 960	19,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

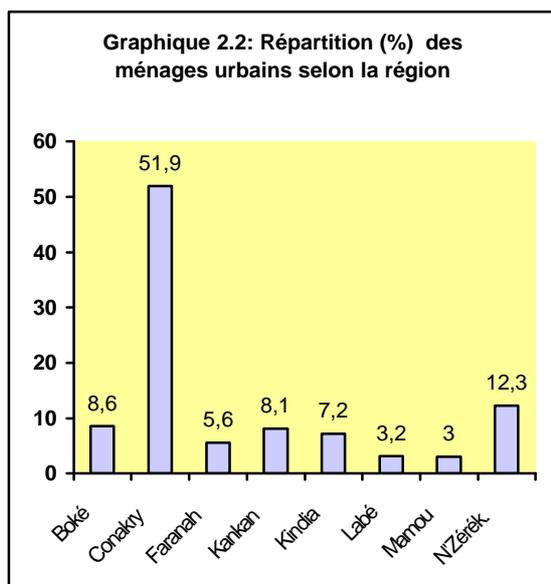
La répartition spatiale est très inégale : la majorité des ménages vit en milieu rural (71,2 %).

Le même constat est valable au niveau des régions administratives : N'zérékoré abrite 19 % des ménages alors que Faranah compte moins de 9 %. La capitale, Conakry, à elle seule, abrite 15,8 % de l'ensemble des ménages.

Graphique 2.1 : Répartition (%) des ménages ruraux selon la région



En milieu rural un peu plus d'un ménage sur cinq (21,2 %) vit dans la région de Nzérékoré, 18,3 % à Kankan, 15,2 % à Kindia et 12,4 % dans la région de Labé. Les régions de Mamou, Boké et Faranah comptent chacune un peu plus d'un ménage sur dix (10,3 %, 12,1 % et 10,5 %, respectivement).



La distribution des ménages selon les régions et le milieu urbain montre un faible taux d'urbanisation. Plus d'un ménage sur deux vivant en milieu urbain réside à Conakry. Comparé à l'effectif des ménages décomptés lors du RGPH, le rythme de croissance moyen des ménages de la capitale se situe autour de 3,6 % par an sur la période 1996-2002.

La région administrative de Nzérékoré abrite 12,3% des ménages urbains. Boké, Kindia et Kankan comptent un peu moins d'un ménage sur dix (8,6 %, 7,2 % et 8,1 % respectivement). Les régions administratives de Faranah (5,6 %), Mamou (3 %) et Labé (3,2 %) comptent les plus faibles effectifs urbains.

Tableau 2.2 : Taille du ménage par milieu, région de résidence et sexe du chef de ménage

	Moyenne	Médiane
Ensemble	7,3	7
Milieu de résidence		
Rural	7,2	6
Urbain	7,5	6
Région de résidence		
Boké	8,2	7
Conakry	7,1	6
Faranah	7,5	7
Kankan	9,6	9
Kindia	6,9	6
Labé	6,0	6
Mamou	6,4	6
Nzérékoré	7,1	7
Sexe		
Masculin	7,7	7
Féminin	5,4	5

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

En moyenne pour l'ensemble du pays, on décompte 7,3 individus par ménage (la taille médiane est de 7).

Le milieu de résidence a peu d'incidence sur la taille du ménage. Cependant des disparités sont observées au niveau régional. Kankan, Boké et Faranah enregistrent les tailles les plus élevées : 9,6, 8,2 et 7,5 respectivement. A l'opposé, les régions de Labé (6 individus) et Mamou (6,4 individus) constituent les régions où on décompte les tailles les plus faibles.

Le sexe du chef de ménage semble avoir une incidence sur la taille du ménage. Les ménages dirigés par une femme ont en moyenne une taille plus faible (5,4 individus) que les ménages dirigés par un homme (7,7 individus).

Les résultats (voir tableau 2.3 en annexe 1) indiquent que le chef de ménage est le principal pourvoyeur en ressources du ménage (84,3 % des ménages). Les cas où le conjoint, les enfants ou d'autres personnes constituent le principal pourvoyeur ne représentent respectivement que 4,7 %, 3,7 % et 7,3 %. Ce pourcentage varie peu par rapport aux caractéristiques socio-démographiques du chef de ménage. Toutefois, les plus faibles proportions de chefs de ménage contribuant principalement au revenu du ménage sont constatées au niveau des ménages dirigés par une femme (près de 70 %), des ménages dont le chef est inactif/chômeur (56,1 %) ou apprenti/aide familial (76,2 %). Au niveau régional, Mamou est la région où l'on rencontre le plus faible pourcentage de chefs de ménage contribuant au revenu du ménage (76,7 %).

2.2 Principales caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménages

Les principales caractéristiques des chefs de ménage sont les suivantes (voir tableau 2.4):

Total	100,0
Sexe	
Masculin	83,4
Féminin	16,6
État matrimonial	
Jamais marié (e)	2,6
Marié(e) monogame	46,5
Marié(e) polygame	41,0
Divorcé(e)/Séparé (e)	2,1
Veuf (Veuve)	7,8
Niveau d'instruction	
Aucun	76,7
Primaire partiel	6,0
Primaire complet	2,3
Secondaire partiel	6,9
Secondaire complet	0,4
Ecole professionnelle	4,1
Supérieur	3,7
Groupe socio-économique	
Salarié secteur public	6,0
Salarié secteur privé	5,2
Indépendant agricole	47,9
Autres Indépendants	17,1
Apprentis, aides familiaux	2,0
Inactifs, chômeurs	20,4

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

- 16,6 % des ménages guinéens sont dirigés par une femme. Ce qui pourrait s'expliquer par la polygamie et la forte émigration de la population masculine.

- 87,5 % des chefs de ménage sont mariés dont 41 % de polygames;

- Plus des trois-quarts des chefs de ménages n'ont aucun niveau d'instruction. Cette proportion atteint 85,3 % en milieu rural. Seulement 8,3 % de l'ensemble des ménages ont un niveau d'instruction du primaire dont 2,3 % ont achevé le cycle complet. Le tableau 2.5 en annexe 1 montre que c'est en milieu urbain que l'on trouve une forte concentration des ressources humaines qualifiées (11,5 % des chefs de ménages ont un niveau d'instruction du supérieur).

- Près de 48 % des ménages sont dirigés par un indépendant agricole, notamment en milieu rural (65,5 %). En milieu urbain (voir tableau 2.5 en annexe 1), la catégorie socio-professionnelle dominante est constituée par les indépendants exerçant des activités non agricoles dans le secteur formel ou informel (38,6 %). Ils sont suivis par les salariés (public et privé) qui représentent 29,3 %. En milieu urbain, les chefs de ménage inactifs ou chômeurs représentent 23,7 %. En milieu rural, comme il fallait s'y

attendre, on notera la prédominance des ménages dont le chef est indépendant agricole (65,5 %).

2.3 Principales caractéristiques de la population

Les résultats du QUIBB permettent d'estimer la population guinéenne à 9.214.072 habitants (voir tableau 2.6 en annexe 1). Les résultats montrent une prédominance de la population féminine (52,5 %), soit moins de 91 hommes pour 100 femmes (le rapport de masculinité est de 90,4).

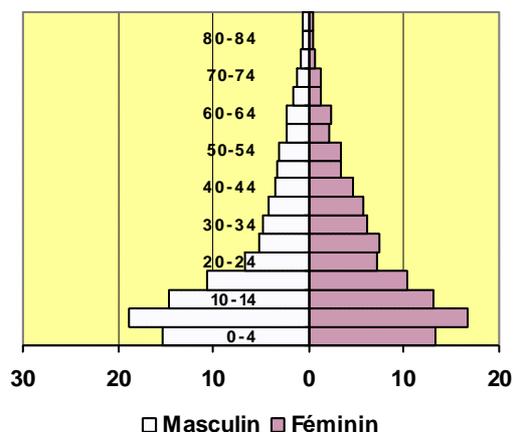
La répartition de la population guinéenne selon le milieu de résidence et la région administrative est à l'image de celle observée au niveau des ménages: la majeure partie de la population vit en milieu rural (70,4 %) et Conakry abrite près de 52 % de la population urbaine.

Tableau 2.7 : Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
< 15 ans	40,2	48,3	45,9
15-64 ans	57,4	46,6	49,6
65 ans et plus	2,6	5,4	4,6

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

Graphique 2.3 : Pyramide des âges de l'ensemble de la population



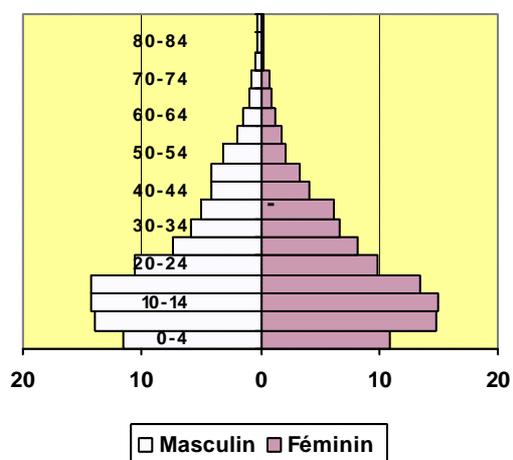
L'examen de l'allure de la pyramide d'âges tant en milieu urbain qu'en milieu rural montre une pyramide à base large et sommet rétréci, caractéristiques d'une population à forte fécondité et à mortalité élevée.

En effet, la population âgée de moins de 15 ans représente près de 46 % (tableau 2.7 ci-dessus). En milieu rural, ce pourcentage atteint 48,3 % contre 40,2 % en milieu urbain. Les vieilles personnes, âgées de 65 ans et plus, ne constituent que 4,6 % de la population (5,4 % en milieu rural et 2,6 % en milieu urbain).

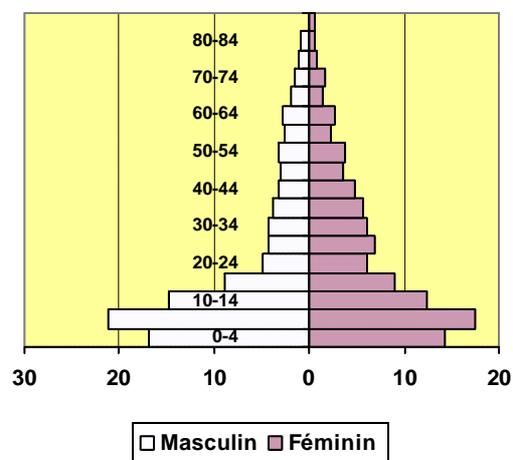
Quant à la population potentiellement active, c'est-à-dire celle en âge de travailler (individus dont l'âge varie entre 15-64 ans), elle représente 49,6 % de la population totale (57,4 % en milieu urbain et 46,6 %

en milieu rural). Au niveau de cette tranche d'âge, la population masculine est moins importante que celle des hommes (voir tableau 2.8 en annexe 1). Le phénomène est plus marqué en milieu rural à cause probablement de la forte émigration masculine vers le milieu urbain.

Graphique 2.4: Pyramide des âges du milieu urbain



Graphique 2.5: Pyramide des âges du milieu rural



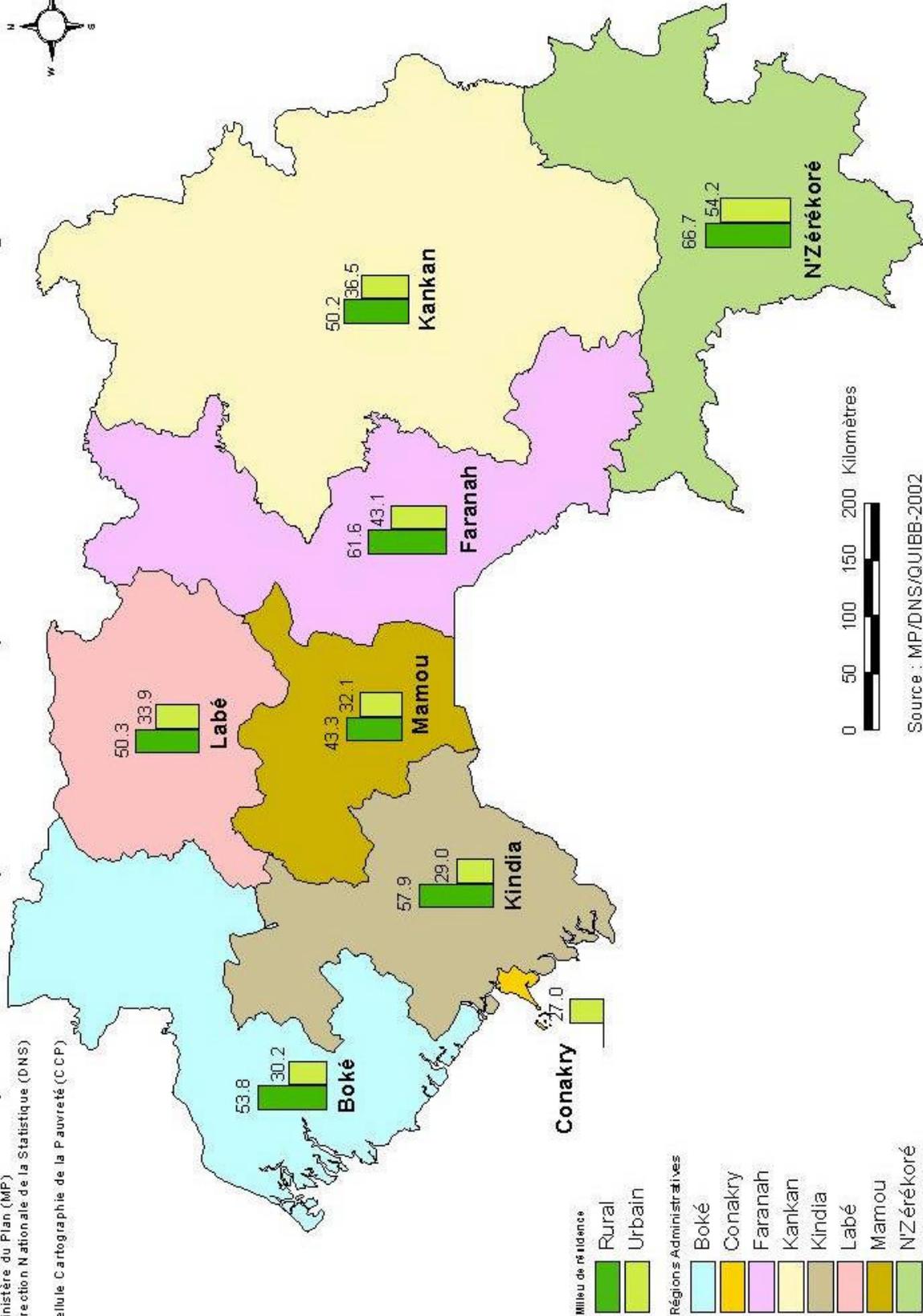
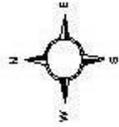
2.4 Profil de pauvreté de la population

Le QUIBB permet de dresser un profil de pauvreté provisoire de la population en attendant la disponibilité des résultats de l'EIBEP qui permettra d'établir un profil de pauvreté définitif. Les résultats qui suivent ne sont pas comparables à ceux obtenus de l'EIBC de 1995 qui utilisait un profil de pauvreté monétaire.

La population a été classée par quintiles de pauvreté en utilisant une fonction de <score> estimée à partir de variables explicatives fortement corrélées avec la dépense des ménages en utilisant les données de l'EIBC de 1994-1995 (voir annexe 2). La population a été classée en 5 classes ou quintiles contenant chacun 20 % de ménages:

Proportion de la Population Pauvre par milieu de résidence et région administrative

Ministère du Plan (MP)
 Direction Nationale de la Statistique (DNS)
 Cellule Cartographie de la Pauvreté (CCP)



Source : MP/DNS/QUIBB-2002

- **Le premier quintile** correspond aux individus très pauvres (les 20 % les plus pauvres selon les critères de classification);
- **Le second quintile** correspond aux individus pauvres (les 20 %, plus riches que les 20% les plus pauvres);
- **Le troisième quintile** correspond aux individus à revenu intermédiaire ;
- **Le quatrième quintile** correspond aux individus riches et;
- **Le cinquième quintile** correspond aux individus très riches.

Les concepts de rural-pauvre et urbain-pauvre représentent les individus des 1^{er} et 2^{ème} quintiles vivant respectivement en milieu rural et en milieu urbain.

2.4.1 Localisation

Tableau 2.9 : Répartition (%) de la population rurale et urbaine par région administrative selon le niveau de pauvreté

	Pauvre (Dont très pauvres)	Inter- médiaire	Non pauvre	
Ensemble	27,2	49,0	19,9	31,1
Rural	31,5	55,8	21,0	23,2
Boké	25,6	53,8	18,6	27,6
Conakry	0,0	0,0	0,0	0,0
Faranah	37,0	61,6	19,3	19,1
Kankan	27,0	50,2	23,2	26,6
Kindia	32,7	57,9	22,2	19,9
Labé	26,3	50,3	23,6	26,1
Mamou	18,6	43,3	25,8	30,9
N'Zérékoré	44,4	66,7	16,4	16,9
Urbain	17,2	32,8	17,5	49,7
Boké	13,9	30,2	15,9	53,9
Conakry	13,6	27,0	15,9	57,1
Faranah	23,0	43,1	20,0	36,8
Kankan	15,2	36,5	25,2	38,4
Kindia	15,6	29,0	15,1	55,9
Labé	15,3	33,9	17,8	48,4
Mamou	15,4	32,1	22,1	45,8
N'Zérékoré	35,0	54,2	19,2	26,5

Source : MP/DNS/QUIBB-2002

Selon les critères d'identification des pauvres, ci-dessus énumérés, les principaux constats sont les suivants :

- Les individus pauvres représentent 49 % de la population (dont 27,2 % de très pauvres);
- La pauvreté est plus accentuée en milieu rural. En effet, sur l'ensemble de la population rurale, près de 56 % sont pauvres (dont 31,5 % de très pauvres). En milieu urbain, les pauvres représentent près de 33 % (dont 17,2 % d'individus très pauvres);
- Quel que soit le milieu considéré, les régions administratives de N'Zérékoré et de Faranah se distinguent des autres régions par le degré élevé de pauvreté de leurs populations.

En milieu rural-pauvre, les régions de N'Zérékoré et Faranah possèdent, en effet, les ratios de pauvreté les plus élevés, respectivement, 66,7 % et 61,6 %. La région de Kindia enregistre un ratio de pauvreté de près de 58 %. La proportion de pauvres au niveau des autres régions en milieu rural-pauvre sont en-dessous de la moyenne de ce milieu (55,8 %): Boké (près de 54 %), Labé (50,3 %), Kankan (50,2 %) et Mamou (43,3 %).

En milieu urbain-pauvre, la même distribution de la pauvreté est observée au niveau des régions de N'Zérékoré et Faranah où la proportion de pauvres atteint respectivement, 54,2 % et 43,1 %. La pauvreté urbaine affecte également les régions de Kankan (36,5 %), Labé (près de 34 %) et Mamou (32,1 %). Les centres urbains les moins affectés par la pauvreté sont localisés dans les régions de Kindia (29 %) et Boké (30,2 %). La proportion de pauvres de Conakry est de 27 % dont 13,6 % d'individus très pauvres.

Le niveau élevé de pauvreté enregistré dans les régions de N'Zérékoré, Kindia et Faranah pourrait s'expliquer en partie par les conséquences directes subies par les populations de ces régions lors des attaques rebelles de septembre 2000. En effet, de nombreux ménages ont perdu des actifs

accumulés pendant de nombreuses années (plantations, bétails et habitations) et ont été déplacés de force vers d'autres régions telles que Kankan, Labé et Mamou où ils se sont établis en milieu urbain ou en milieu rural.

2.4.2 caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménages pauvres

Compte tenu de la forte contribution des chefs de ménages au revenu total du ménage, il est important de dresser le profil de pauvreté des chefs de ménages pauvres.

Du point de vue de la localisation des chefs de ménages pauvres, elle est semblable à celle observée au niveau de la population (voir tableau 2.10 en annexe 1).

Les principales caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménages pauvres sont les suivantes (voir tableau 2.11 en annexe 1):

- Les chefs de ménages pauvres tant en milieu urbain qu'en milieu rural dirigent des ménages dont la taille est élevée. En effet, en milieu rural-pauvre, les ménages composés de 5 à 6 membres représentent près de 47 % des ménages et ceux ayant 7 membres et plus, 63,4% des ménages. En milieu urbain-pauvre, ces pourcentages sont près de 15 % et 37,3 %, respectivement;
- Le sexe du chef de ménage a une incidence sur le niveau de pauvreté du ménage, quel que soit le milieu de résidence. En milieu rural sur l'ensemble des chefs de ménage de sexe féminin, 54,7 % sont pauvres contre 45 % pour les ménages dirigés par un homme. En milieu urbain, cette proportion représente près de 40 % des ménages de sexe féminin contre seulement 20,4 % pour ceux dirigés par un homme;
- En ce qui concerne l'état matrimonial, en milieu rural-pauvre, les ménages dont le chef est divorcé/séparé sont majoritaires et représentent 54,3 % des ménages. En seconde position, figurent les ménages dont le chef est veuf/veuve (53,2 %). En milieu urbain-pauvre, proportion de ménages dont le chef est veuf/veuve ou polygame est le plus élevé (47,5 % et 31,5 %, respectivement);
- L'incidence du niveau d'instruction du chef de ménage est plus manifeste en milieu urbain-pauvre où le pourcentage de chefs de ménages sans instruction se chiffre à 31,4 %. En milieu rural, le niveau d'instruction a peu d'influence sur le niveau de pauvreté;
- La catégorie socio-professionnelle du chef de ménage a une incidence sur le niveau de pauvreté. En milieu rural-pauvre, les ménages dont le chef est apprenti ou aide familial, indépendant agricole ou inactif/chômeur représentent respectivement, 56,6 %, 48,5 % et 46,5 %. En milieu urbain-pauvre, les ménages dirigés par un indépendant agricole (43,2 %), un inactif/chômeur (29,7 %), ou par un indépendant du secteur non agricole (25,1 %) sont les plus concernés par le phénomène de pauvreté.

CHAPITRE 3 CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT

Le logement a été défini comme l'ensemble des bâtiments séparés ou non, habités par le ménage. Ses principales caractéristiques (nature du mur, du toit et commodités) et son statut d'occupation ont été cernés.

3.1 Statut d'occupation du logement

Les ménages propriétaires représentent 79 % des ménages guinéens, 13,5 % des ménages sont des locataires et 7,1 % sont logés gratuitement (voir tableau 3.1)..

Tableau 3.1 : Répartition (en %) des ménages par milieu, région de résidence, taille du ménage, groupe socio-économique et sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement					
	Propriétaire	Locataire	Gratuit	Autre	Total
Ensemble	79,0	13,5	7,1	0,4	100,0
Milieu de résidence					
Rural	92,8	1,6	5,5	0,1	100,0
Rural pauvre	94,6	0,6	4,6	0,2	100,0
Urbain	44,9	42,9	11,0	1,1	100,0
Urbain pauvre	65,4	25,0	9,2	0,5	100,0
Région					
Boké	84,8	9,6	5,4	0,3	100,0
Conakry	34,5	52,7	11,1	1,8	100,0
Faranah	87,7	6,8	5,4	0,1	100,0
Kankan	92,2	4,2	3,4	0,1	100,0
Kindia	85,1	6,4	8,3	0,1	100,0
Labé	95,4	1,8	2,5	0,2	100,0
Mamou	90,6	3,9	5,4	0,1	100,0
N'Zérékoré	80,8	8,8	10,3	0,2	100,0
Taille du ménage					
1-2	56,9	32,9	9,8	0,4	100,0
3-4	72,5	17,1	10,1	0,3	100,0
5-6	77,8	12,8	9,0	0,5	100,0
7+	85,1	9,8	4,7	0,4	100,0
Groupe socio-économique					
Salarié secteur public	37,9	40,0	20,0	2,0	100,0
Salarié secteur privé	42,0	44,6	12,8	0,5	100,0
Indépendant agricole.	93,9	1,2	4,7	0,2	100,0
Autres Indépendants	58,4	31,9	9,5	0,3	100,0
Apprentis, aides familiaux	80,5	11,0	8,5	0,0	100,0
Inactifs, chômeurs	83,7	10,6	5,2	0,5	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	78,1	14,3	7,3	0,4	100,0
Féminin	83,8	9,5	6,1	0,6	100,0

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

L'examen du statut d'occupation du logement selon les caractéristiques socio-économiques du chef de ménage permet de dégager les observations suivantes :

- La proportion de ménages propriétaires de leur logement atteint près de 93 % en milieu rural (voir tableau 3.1). En milieu urbain, par contre, les ménages propriétaires ne représentent que près de 45 % et on décompte 65,4% de propriétaires parmi les pauvres de ce milieu. Les ménages locataires se rencontrent surtout en milieu urbain (près de 43%). Cette proportion n'est que de 25 % pour les ménages du milieu urbain pauvre. Quant aux ménages logés gratuitement, ils représentent 11% en milieu urbain (9,2 % en milieu urbain pauvre) ;

- La proportion de ménages propriétaires de leurs habitations au niveau de l'ensemble des régions administratives est supérieure à la moyenne nationale. Seule Conakry se différencie avec un taux élevé de

locataires (52,7 %) et le plus faible taux de propriétaires (34,5%). La gratuité du logement est plus marquée à Conakry et N'Zérékoré (11,1 % et 10,3%, respectivement) ;

- Le pourcentage de ménages propriétaires de leur logement augmente avec la taille du ménage (près de 57 % pour les ménages de 1 à 2 individus et 85,1 % pour les ménages de plus de 7 individus);

- Les salariés du secteur public ou du secteur privé, enregistrent les plus faibles proportions de propriétaires (près de 38 % et 42 % respectivement) tandis que 94 % des chefs de ménages indépendants agricoles sont propriétaires;

- Près de 84% des femmes chefs de ménages sont propriétaires de leur logement contre 78,1 % des hommes de même statut.

3.2 Caractéristiques physiques du logement

3.2.1 Nature du toit

Plus de la moitié des logements sont couverts de tôle métallique (59,7 %). Les toits en chaume ou en paille représentent 37,4 %.

Tableau 3.2: Répartition (%) des ménages par milieu et région de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le type de matériau du toit

	Tuiles/ Ardoise	Tôle métal	Chaume/ Paille	Autre	Total
Ensemble	1,5	59,7	37,4	1,5	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,7	47,9	50,4	0,9	100,0
Rural pauvre	0,7	51,1	47,3	0,9	100,0
Urbain	3,4	88,7	5,1	2,8	100,0
Urbain pauvre	2,0	86,3	8,9	2,8	100,0
Région					
Boké	2,6	58,9	38,2	0,3	100,0
Conakry	4,5	91,1	0,1	4,3	100,0
Faranah	0,6	30,4	64,6	4,4	100,0
Kankan	0,1	25,1	74,5	0,3	100,0
Kindia	1,3	63,8	33,7	1,2	100,0
Labé	0,6	40,4	58,1	0,9	100,0
Mamou	0,5	53,3	45,7	0,5	100,0
N'Zérékoré	0,7	80,7	18,3	0,2	100,0
Groupe socio-économique					
Salarié secteur public	5,3	84,9	7,0	2,8	100,0
Salarié secteur privé	2,7	78,4	14,8	4,0	100,0
Indépendant agricole	0,5	47,7	51,0	0,8	100,0
Autres Indépendants	2,4	78,8	16,9	1,8	100,0
Apprentis, aides fam.	0,8	60,2	39,0	0,0	100,0
Inactifs, chômeurs	1,5	59,1	37,5	1,8	100,0

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

En milieu rural, les habitations couvertes de chaume ou de paille représentent 50,4 % (ce pourcentage est de 47,3 % pour les ménages pauvres). Près de 48 % des logements sont couverts de tôle métallique (51,1 % pour les ménages pauvres).

En milieu urbain, par contre, la quasi-totalité des logements sont couverts de tôle métallique (88,7 %). Les unités d'habitations couvertes de chaume ou de paille ne représentent que 5,1 % (près de 9 % pour les ménages pauvres).

Les régions de Kankan et de Faranah, comptent les proportions les plus élevées de logements couverts de chaume ou de paille (74,5 % et 64,6 %, respectivement).

La région de N'Zérékoré et la ville de Conakry se distinguent par la proportion

élevée de logements couverts de tôle métallique (80,7 % et 91,1 %, respectivement).

Plus de la moitié des unités d'habitation des ménages dont le chef est indépendant agricole sont couvertes de paille ou de chaume (51 %). Les logements des ménages dont le chef est salarié du secteur public ou du secteur privé ou indépendant du secteur non agricole sont en majorité couverts de tôles métalliques (84,9 %, 78,4 % et 78,8 %, respectivement).

3.2.2 Nature des murs

La majorité des ménages guinéens (63,5%) habitent des logements dont les murs sont en banco ou en briques de terre crue (voir tableau 3.3). Les constructions en dur (mur en briques de ciment) ne représentent que près 22%. Celles en semi-dur (mur en briques cuites ou en terre stabilisée) totalisent 14 %.

En milieu rural, la quasi-totalité des murs (81,7 %) sont en banco ou en briques de terre crue. Cette proportion est encore plus élevée en milieu rural pauvre (près de 84 %). En milieu urbain, près de 66 % des logements sont en ciment (51,4 % en milieu urbain pauvre).

Les régions administratives de N'Zérékoré, Faranah et Kankan se singularisent par des constructions en banco (près de 88 %, 87 % et 85 %, respectivement). A Conakry, l'essentiel des logements (94,5 %) sont en ciment.

Les régions de Boké et Kindia sont celles qui comptent le plus d'unités d'habitation en dur (16 % et 15,5 %, respectivement). Les régions de Kindia et Boké demeurent les seules régions où la promotion des briques en terre stabilisée est effective (9,2 % et 6,4 %, respectivement).

Les logements abritant des ménages dont le chef est salarié du secteur privé ou public enregistrent la plus grande proportion d'habitations construites avec des murs en briques de ciment (62,2 % et 58 %, respectivement). A l'inverse, près de 84 % des ménages dont le chef est indépendant agricole vivent dans des habitations dont les murs sont en banco ou en brique de terre crue.

Tableau 3.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique selon le type de matériau des murs

	Brique en ciment	Brique de terre cuite	Brique de terre stabilisée	Brique de terre crue/banco	Bois/Bambou	Paille/tige	Autre	Total
Ensemble	21,8	11,2	2,8	63,5	0,3	0,1	0,1	100,0
Milieu de résidence								
Rural	4,0	10,6	3,0	81,7	0,4	0,1	0,1	100,0
Rural pauvre	3,0	9,1	3,4	83,9	0,4	0,1	0,1	100,0
Urbain	65,8	12,7	2,3	18,2	0,1		0,2	100,0
Urbain pauvre	51,4	12,9	4,2	30,4	0,2		0,1	100,0
Région								
Boké	16,0	13,0	6,4	64,2			0,2	100,0
Conakry	94,5	1,2	0,3	3,0	0,1		0,1	100,0
Faranah	3,6	7,1	0,7	87,0	0,4	0,4	0,1	100,0
Kankan	3,0	11,0	0,6	85,0	0,3			100,0
Kindia	15,5	9,1	9,2	65,6	0,1		0,4	100,0
Labé	4,4	25,3	1,0	68,4	0,5	0,2	0,0	100,0
Mamou	8,7	31,6	1,8	57,3	0,2		0,4	100,0
N'Zérékoré	5,8	3,3	2,3	87,8	0,6			100,0
Groupe socio-économique								
Salarié secteur public	58,0	13,2	1,5	27,0	0,1		0,1	100,0
Salarié secteur privé	62,2	9,3	1,5	25,7	0,4		0,1	100,0
Indépendant agricole	3,4	9,4	2,6	83,9	0,4	0,1	0,2	100,0
Autres Indépendants	43,8	16,4	2,8	36,2	0,2		0,2	100,0
Apprentis, aides fam.	16,3	7,1	9,3	67,4				100,0
Inactifs, Chômeurs	24,9	11,6	3,5	59,2	0,3		0,1	100,0

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

3.3 Commodités du logement

Le QUIBB cerne la source d'approvisionnement en eau, le type de toilette utilisé par les ménages, le mode d'éclairage et le principal combustible utilisé pour faire la cuisine.

3.3.1 Source d'approvisionnement en eau et accès à l'eau potable

3.3.1.1 Source d'approvisionnement en eau

La principale source d'approvisionnement en eau de boisson au niveau de l'ensemble du pays demeure le forage (voir tableau 3.4). Près de 35 % des ménages utilisent cette source. Comparé aux résultats de l'EIBC de 1994-1995, les résultats montrent que des progrès importants ont été réalisés dans le domaine des forages. En effet, à cette époque, le forage constituait la troisième source d'approvisionnement en eau après les puits non aménagés et les eaux de surface. Ce progrès a bénéficié davantage aux populations rurales où le forage constitue la première source d'approvisionnement en eau (près de 47 % des ménages ruraux). Au niveau régional, plus de la moitié des ménages résidant dans les régions de Faranah et Kankan s'approvisionnent en eau de boisson au forage (59,1 et 56,7 %, respectivement). Dans la région de N'Zérékoré 45 % des ménages s'approvisionnent en eau au forage. C'est la première source d'approvisionnement en eau au niveau de ces régions.

Les puits et les sources constituent la deuxième source d'approvisionnement en eau. En effet, 26,1 % des ménages utilisent ce mode d'approvisionnement (18,6 % utilisent des puits non protégés et des sources non aménagées et 7,5 % des puits protégés et des sources aménagées). En milieu rural, près de 29 % des ménages utilisent les puits pour s'approvisionner en eau (22 % de puits non protégés/sources non aménagées et près de 7 % de puits protégés/sources aménagées). Le puits non protégé ou la source non aménagée continue d'être une source importante d'approvisionnement en eau, même en milieu urbain (10,3 %). En milieu urbain pauvre, ce mode d'approvisionnement en eau concerne 17,2 % des ménages. Ce qui mérite une attention

particulière d'autant plus que leur emplacement ne tient pas généralement compte de certaines règles élémentaires d'hygiène telles que leur positionnement par rapport aux latrines.

La troisième source d'approvisionnement en eau est constituée par le robinet: 21,6 % des ménages guinéens l'utilisent (voir tableau 3.4). Presque inexistant en milieu rural (moins de 1 % des ménages), le robinet concerne principalement les ménages urbains (73,1 % des ménages de ce milieu). Le poids de Conakry est prépondérant et explique le pourcentage élevé de ménages urbains s'approvisionnant en eau au robinet (91,2 %). En milieu urbain pauvre, seulement 59,1 % des ménages utilisent cette source. D'importantes disparités existent au niveau régional en matière d'approvisionnement en eau de boisson au robinet. Si à Conakry plus de 9 ménages sur 10 utilisent l'eau de robinet, cette proportion ne dépasse guère 1 ménage sur 10 dans les autres régions. Boké, enregistre la plus grande proportion (17,5 %), parmi les régions de l'intérieur du pays. Dans les autres régions, ces proportions sont insignifiantes (près de 5 % dans la région de N'Zérékoré et 2,7 % dans celle de Labé).

Les eaux de surfaces (cours d'eau, lacs, mares etc...) constituent la quatrième source d'approvisionnement en eau des ménages (16,3 %). Elles continuent d'être un mode important d'approvisionnement en eau en milieu rural et concernent 22,7 % des ménages de ce milieu (24,2 % en milieu rural pauvre). Ce mode d'approvisionnement en eau est dominant dans les régions de Kindia, Mamou et Boké (37,1 %, 33,3 % et près de 24 %, respectivement).

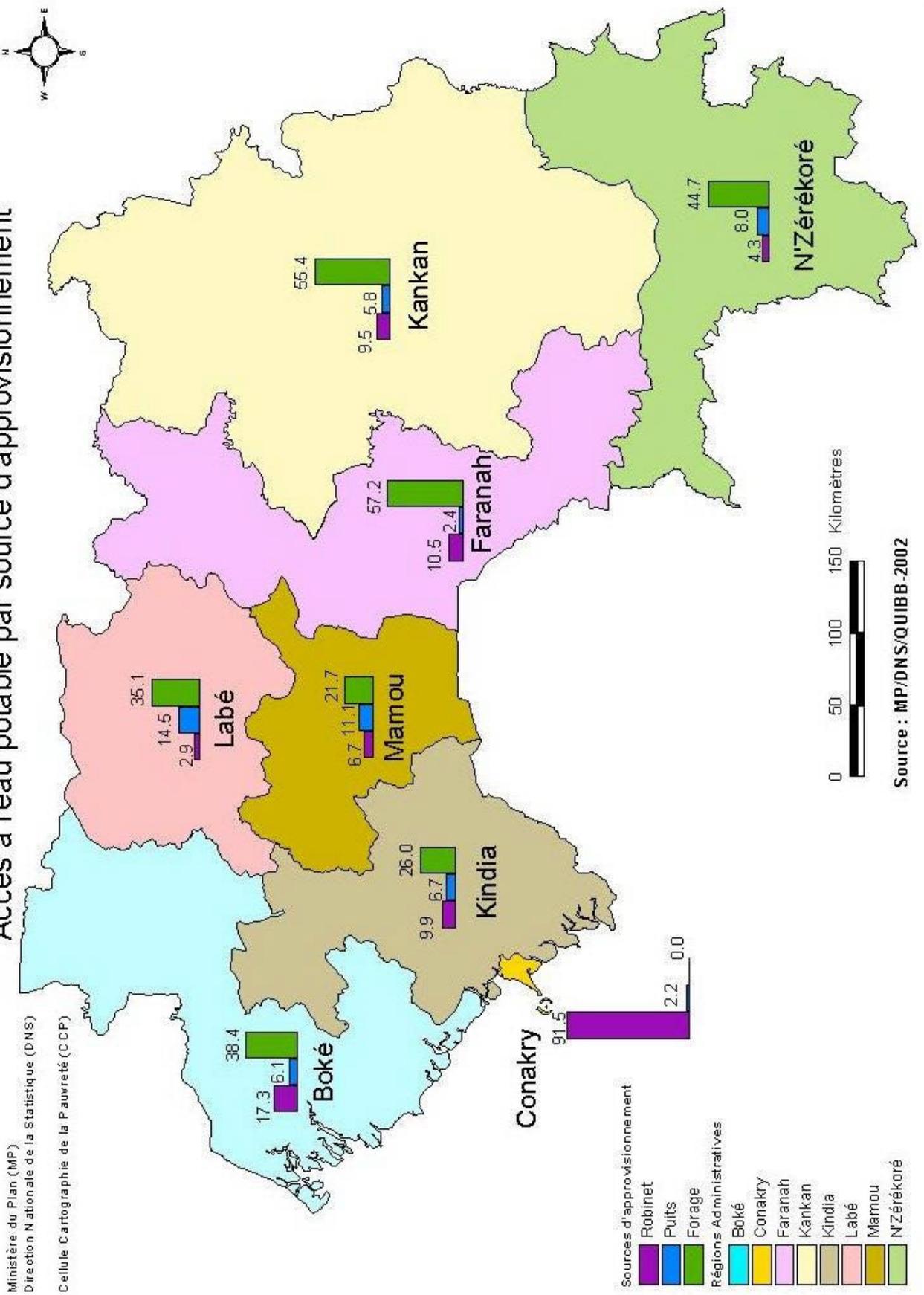
Tableau 3.4: Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région selon la source d'approvisionnement en eau

	N,D	Robinet intérieur	Robinet Public	Robinet du voisin	Puit protégé/Sour- ce aménagée	Puit non protégé/Sour- ce non aménagé	Forage	Vendeur/ Camion/ citerne	Rivière/ Lac/ Mare	Autre	Total
Ensemble	0,8	7,7	3,5	10,4	7,5	18,6	34,8	0,3	16,3	0,0	100,0
Milieu de résidence											
Rural	0,7	-	0,5	0,4	6,9	22,0	46,8	-	22,7	0,0	100,0
Rural- pauvre	1,0	-	0,5	0,2	5,7	22,4	45,9	-	24,2	0,1	100,0
Urbain	1,0	26,9	11,0	35,2	8,9	10,3	5,2	1,2	0,3	0,1	100,0
Urbain - pauvre	1,4	12,8	12,4	33,9	13,2	17,2	7,7	0,6	0,8	0,1	100,0
Region											
Boké	0,1	7,9	2,2	7,4	6,4	11,3	40,2	0,5	23,8	0,2	100,0
Conakry	1,3	37,5	6,6	47,1	2,2	3,6	0,0	1,6	-	-	100,0
Faranah	1,8	1,5	5,4	4,2	2,5	21,6	59,1	0,0	3,6	0,1	100,0
Kankan	0,9	2,3	5,8	2,2	6,3	21,8	56,7	-	4,0	-	100,0
Kindia	0,7	2,0	4,3	4,5	8,0	16,2	27,1	0,0	37,1	0,1	100,0
Labé	0,2	1,4	0,5	0,8	14,8	29,8	38,2	0,3	14,1	-	100,0
Mamou	0,1	1,1	1,5	4,0	11,6	24,2	24,0	0,1	33,3	-	100,0
N'Zérékoré	0,8	0,4	1,7	2,7	8,5	23,7	45,0	0,0	17,3	0,0	100,0

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

Accès à l'eau potable par source d'approvisionnement

Ministère du Plan (MP)
 Direction Nationale de la Statistique (DNS)
 Cellule Cartographie de la Pauvreté (CCP)



Source : MP/DNS/QUIBB-2002

3.3.1.2 Accès à l'eau potable

Le vocable "eau potable" sous entend l'utilisation des sources d'approvisionnement en eau suivantes : robinet, puits protégés/ sources aménagées, puits de forage et vendeur/camion citerne.

Un ménage a accès à l'eau potable s'il utilise au moins l'une des sources ci-dessus énumérées pour s'approvisionner en eau et met moins de 30 minutes pour y aller.

Tableau 3.5: Taux accès (%) à l'eau potable par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région de résidence selon les sources d'approvisionnement en eau.

	Robinet intérieur	Robinet public	Robinet du voisin	Puits protégé/ Source aménagée	Forage	Vendeur, camion citerne	Total
Ensemble	7,7	3,2	10,1	7,0	33,5	0,3	61,9
Milieu de résidence							
Rural	0,0	0,4	0,3	6,5	45,1	0,0	52,3
Rural-Pauvre	0,0	0,4	0,1	5,3	44,4	0,0	50,4
Urbain	26,8	10,1	34,5	8,4	4,7	1,1	85,6
Urbain-Pauvre	12,8	11,1	33,2	12,2	7,2	0,6	77,0
Région							
Boké	7,7	1,9	7,2	6,1	38,4	0,5	61,9
Conakry	37,4	6,4	46,2	2,2	0,0	1,5	93,7
Faranah	1,5	5,1	3,9	2,4	57,2	0,0	70,1
Kankan	2,3	5,1	2,1	5,8	55,4	0,0	70,6
Kindia	2,0	3,9	4,0	6,7	26,0	0,0	42,6
Labé	1,4	0,5	0,8	14,5	35,1	0,2	52,4
Mamou	1,1	1,5	4,0	11,1	21,7	0,1	39,4
N'Zérékoré	0,4	1,2	2,7	8,0	44,7	0,0	57,0

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

Le taux d'accès des ménages à l'eau potable au niveau de l'ensemble du pays se chiffre à près de 62 %. Ce taux est en nette progression par rapport aux résultats de l'EIBC de 1994-1995 qui l'avait estimé à 51,5 %. L'examen du taux d'accès par source d'approvisionnement en eau montre que le forage demeure la principale source (33,5 %).

En milieu rural, le taux d'accès est de 52,3 % (50,4 % en milieu rural pauvre) contre 85,6 % en milieu urbain (77 % en milieu urbain pauvre).

Les régions de Mamou (39,4 %), Kindia (42,6 %), Labé (52,4 %) et N'Zérékoré (57 %) enregistrent des taux d'accès à l'eau potable en-dessus de la moyenne nationale. Conakry se singularise par un taux d'accès de 93,7 %.

3.3.2 Type de toilette utilisé par les ménages

Tableau 3.6: Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région administrative selon le type de toilette

	Aucun	Chasse d'eau avec égout	Chasse d'eau avec fosse septique	Cuvette/seau	Latrine couverte	Latrine non couverte	Latrine ventilée améliorée	Autre	Total
Ensemble	25,9	1,0	1,0	0,4	22,7	44,4	0,5	2,7	100,0
Milieu de résidence									
Rural	36,1	0,0	0,0	0,1	9,9	48,4	0,3	3,6	100,0
Rural pauvre	38,3			0,1	8,3	48,1	0,1	3,2	100,0
Urbain	0,8	3,3	3,5	1,0	54,3	34,6	1,0	0,3	100,0
Urbain pauvre	1,0	0,2	0,7	0,9	44,1	50,0	0,8	0,5	100,0
Region									
Boké	27,0	1,3	2,2	0,8	12,8	53,3	0,3	1,7	100,0
Conakry	0,6	4,7	4,5	1,1	68,8	17,1	1,5	0,3	100,0
Faranah	28,6	0,1	0,1	0,2	6,3	57,6	0,7	2,7	100,0
Kankan	1,0	0,1	0,3	0,1	19,8	77,3	0,0		100,0
Kindia	16,8	0,2	0,2	0,2	12,7	65,1	0,9	2,5	100,0
Labé	52,8	0,1	0,0		10,3	26,0	0,2	9,9	100,0
Mamou	39,6	0,2	0,1	0,0	20,7	36,1	0,2	1,9	100,0
N'Zérékoré	43,4		0,0	0,3	14,5	37,1	0,0	2,7	100,0

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

Le type de toilette le plus couramment utilisé est la latrine (voir tableau 3.6): 67,6 % des ménages guinéens l'utilisent. L'enquête a permis de distinguer différents types de latrines utilisés par les ménages: latrines non couvertes (44,4 %), latrines couvertes (22,7 %) et latrines améliorées/ventilées (0,5 %).

C'est principalement en milieu urbain que les latrines sont le plus utilisées (près de 90 %). En milieu rural, 58,6 % des ménages utilisent des latrines (dont 48,4 % de latrines non couvertes).

L'enquête montre que près de 26 % des ménages ne disposent d'aucune toilette. En milieu rural, ce pourcentage est plus élevé et se chiffre à 36,1 % (38,3 % en milieu rural pauvre).

L'usage des latrines avec chasse d'eau est presque inexistant et ne concerne que 2 % de l'ensemble des ménages.

Les régions de Labé (près de 53 %), N'Zérékoré (43,4 %), Mamou (39,6 %), Faranah (28,6 %) et Boké (27 %) sont les régions qui enregistrent des pourcentages élevés de ménages ne disposant d'aucune toilette.

3.3.3 Energie domestique

3.3.3.1 Source d'éclairage

La principale source d'éclairage des ménages guinéens demeure le pétrole lampant. En effet, 65,3 % s'éclairent avec ce combustible (79,6 % milieu rural et 51 % en milieu urbain).

Tableau 3.7: Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région administrative selon le mode d'éclairage

	Electricité	Lampe à gaz	Pétrole	Bougie	Torche	Bois	Autre	Total
Ensemble	18,9	0,5	65,3	4,0	1,1	5,3	4,7	100,0
Milieu de résidence								100,0
Rural	1,4	0,5	79,6	2,9	1,5	7,3	6,6	100,0
Rural Pauvre	0,8	0,2	81,4	2,7	1,2	7,4	6,1	100,0
Urbain	62,1	0,7	29,9	6,8	0,1	0,1		100,0
Urbain Pauvre	38,5	0,9	50,8	8,7	0,2	0,0		100,0
Région								
Boké	12,4	1,6	74,9	4,1	0,9	6,0		100,0
Conakry	87,6	0,1	3,6	8,0	0,1	0,1		100,0
Faranah	3,0	0,7	70,4	1,2	8,2	5,9	9,8	100,0
Kankan	0,7	1,7	70,4	0,4	0,5	0,8	25,5	100,0
Kindia	17,4	0,4	66,9	5,5	0,6	7,5	1,5	100,0
Labé	3,9		70,1	6,9	0,7	17,0	1,4	100,0
Mamou	5,3	0,2	81,8	5,6		6,7	0,3	100,0
N'Zérékoré	0,6	0,2	93,8	0,4	0,1	2,0	2,6	100,0

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

A l'exception de la capitale (3,6 %), le pétrole est la principale source d'éclairage au niveau de toutes les régions. Le plus faible pourcentage est enregistré à Kindia (près de 67 %) et le plus élevé à N'Zérékoré (près de 94 %).

L'électricité constitue la seconde source d'éclairage des ménages guinéens (près de 19 %). Ce mode d'éclairage est limité au milieu urbain et concerne 62,1 % des ménages (38,5 % des ménages pauvres). A Conakry, 87,6 % des ménages l'utilisent. L'électricité est quasi absente au niveau des autres régions: Kindia (17,4 %), Boké (12,4 %), Mamou (5,3 %), Labé (3,9 %), Faranah (3 %), Kankan (0,7 %) et N'Zérékoré (0,6 %).

Le bois est encore utilisé comme source d'éclairage (5,3 %), particulièrement à Labé (17 %).

L'enquête révèle que d'autres sources d'éclairage sont utilisées : bougie (4 %) et torche (1,1 %).

3.3.3.2 Principal combustible utilisé pour la cuisine

Tableau 3.8 : Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région administrative selon le combustible utilisé pour la cuisine

	Charbon de bois	Bois de chauffe	Gaz	Electricité	Pétrole	Résidu de moisson/ sciure	Autre	Total
Ensemble	22,9	75,8	0,0	0,3	0,2	0,1	0,3	100,0
Milieu de résidence								
Rural	5,1	94,5	0,0		0,1	0,0	0,1	100,0
Rural Pauvre	5,5	94,1			0,1		0,1	100,0
Urbain	67,2	29,5	0,1	1,1	0,4	0,3	1,0	100,0
Urbain Pauvre	53,8	44,8			0,1	0,4		100,0
Région								
Boké	16,2	82,8		,6	0,1		0,1	100,0
Conakry	89,5	5,7	0,1	1,5	0,7	0,5	1,6	100,0
Faranah	16,2	82,5		0,0	0,4		0,1	100,0
Kankan	7,0	92,7						100,0
Kindia	11,4	88,0	0,2	0,0	0,0		0,3	100,0
Labé	5,6	93,5		0,0	0,2	0,3	0,3	100,0
Mamou	7,8	92,0		0,1		0,0		100,0
N'Zérékoré	10,4	89,2			0,0	0,1	0,0	100,0

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

Près de 76 % des ménages utilisent le bois comme principal combustible pour faire la cuisine (voir tableau 3.8) et majoritairement en milieu rural (94,5 % en milieu rural). A l'exception de Conakry (5,7 %), le pourcentage de ménage utilisant le bois pour faire la cuisine se situe au-dessus de la moyenne nationale au niveau de l'ensemble des régions administratives.

La deuxième source d'énergie domestique pour faire la cuisine demeure le charbon de bois (près de 23 %). C'est principalement en milieu urbain qu'il est utilisé pour cuire les aliments (67,2 %). Du point de vue régional, Conakry se singularise par le pourcentage élevé de ménages utilisant le charbon de bois pour faire la cuisine (89,5 %).

Les autres sources d'énergie domestique utilisées pour faire la cuisine (gaz, électricité, pétrole) sont d'un usage peu courant tant en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, seulement 0,3% des ménages utilisent l'électricité, 0,2 % le pétrole lampant et 0,1 % la sciure de bois ou les résidus de moisson pour faire la cuisine.

CHAPITRE 4 AVOIRS ET PERCEPTION DES MENAGES SUR LEURS CONDITIONS DE VIE

Le QUIBB fournit une gamme variée d'informations portant sur la possession d'actifs ou avoirs du ménage. Il s'agit exclusivement d'actifs agricoles tels que les terres détenues, le bétail et d'autres biens durables. Ces actifs constituent des indicateurs significatifs du changement du niveau de vie des ménages : leur variation peut traduire une amélioration ou une détérioration de leur situation économique. En outre, la perception des ménages sur leur situation économique et celle de leur communauté a été abordée ainsi que leur opinion sur leur capacité de satisfaire leurs besoins alimentaires. Enfin, l'accès aux infrastructures communautaires (marchés de produits alimentaires, et services de transport public) a été traité.

4.1 Terre et bétail détenus

Les terres détenues par les ménages concernent les champs, les pâturages et les terres laissées en jachère. La possession de terres signifie que le ménage détient, sous une forme quelconque, des titres de propriétés (coutumiers ou légaux) ou encore détient les terres de façon permanente et ne paie aucun loyer ou autres droits.

En ce qui concerne le bétail, une distinction a été faite entre le petit bétail (moutons, chèvres et...) et le gros bétail (bovins, ânes et chevaux, etc..) possédés par le ménage.

4.1.1 Terres possédées

Tableau 4.1 : Répartition (%) des ménages possédant des terres par milieu et région de résidence, s caractéristiques socio-démographiques et économiques du ménage.

Ensemble	64,8
Milieu de résidence	
Rural	86,8
Rural pauvre	89,3
Urbain	10,4
Urbain pauvre	17,9
Région de résidence	
Boké	68,3
Conakry	2,2
Faranah	81,0
Kankan	79,8
Kindia	70,3
Labé	90,9
Mamou	77,0
N'Zérékoré	72,4
Taille du ménage	
1-2	46,5
3-4	64,9
5-6	66,7
7+	66,6
Groupe socio-économique	
Salarié secteur public	20,1
Salarié secteur privé	18,8
Indépendant agricole	90,9
Autres Indépendants	30,2
Apprentis, aides familiaux	63,0
Inactifs, chômeurs	59,2
Sexe du chef de ménage	
Masculin	65,4
Féminin	61,9

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

Dans l'ensemble du pays, près de 65 % des ménages possèdent des terres

En milieu rural, où l'activité principale est l'agriculture, la majorité des ménages (près de 87 %) possèdent des terres. Dans ce milieu, l'accès à la terre n'est pas lié au niveau de pauvreté des ménages : 89,3 % des ménages vivant en milieu rural pauvre possèdent des terres. En milieu urbain, du fait de la prédominance des activités non agricoles, la proportion des ménages possédant des terres ne représente que 10,4 %.

A l'exception de la capitale, le pourcentage des ménages possédant des terres au niveau des autres régions est supérieur à la moyenne nationale. Les taux les plus élevés sont observés au niveau des régions de Labé (près de 91 %), Faranah (81 %), Kankan (près de 80 %) et Mamou (77 %).

Certaines variables socio-économiques semblent avoir une incidence sur la possession de terres:

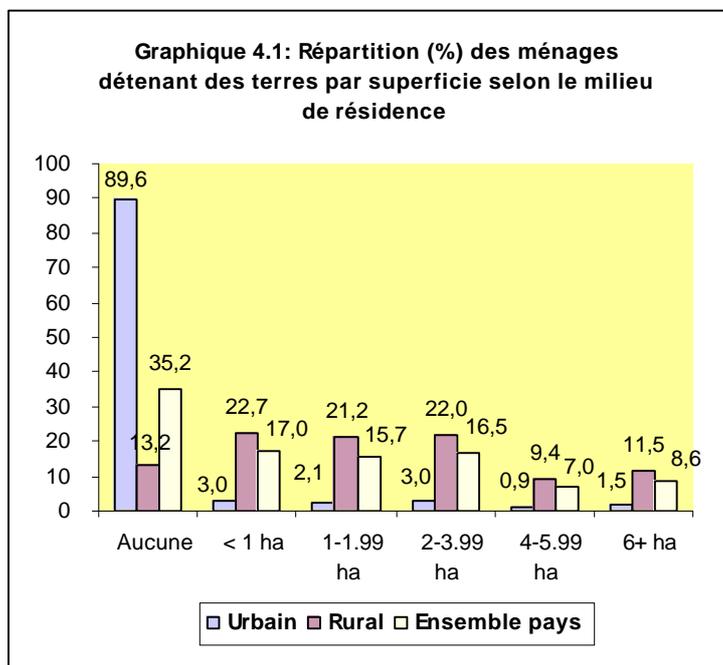
- La proportion de ménages possédant des terres augmente avec la taille du ménage;

- La proportion de ménages dirigés par un homme (65,4 %) et possédant des terres est plus importante que celle des femmes de même statut (près de 62 %);

- La quasi-totalité des ménages dont le chef est un indépendant agricole possède des terres (plus de 9 ménages sur 10) suivis des ménages dirigés par un aide familial ou un inactif/chômeur (63 % et 59,2 %, respectivement). Rappelons que les rentiers et les retraités n'exerçant aucune

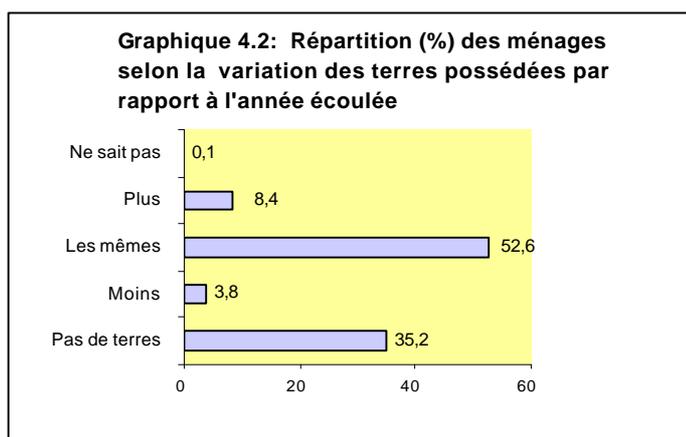
activité économique sont classés parmi les inactifs. L'accumulation d'actifs a été certainement faite durant leur période de vie active ;

- La superficie des terres possédées par la majeure partie des ménages ruraux (près de 66 %) est inférieure à 4 ha. Les ménages possédant 6 ha ou plus ne représentent que 11,5% (voir graphique 4.1).



4.1.2 Variation des terres possédées

Plus de la moitié des ménages guinéens (52,6 %) ont déclaré n'avoir enregistré aucune variation au niveau des terres possédées par rapport à l'année ayant précédé l'enquête. Près de 4 % ont enregistré une baisse et plus du double (8,4 %) ont connu une amélioration au niveau de cet actif agricole.



En milieu rural-pauvre, 11,2 % des ménages ont enregistré une augmentation des terres possédées contre seulement 1,8 % pour ceux vivant en milieu urbain-pauvre (tableau 4.2 en annexe 1).

Kankan (20,6 %) demeure la région qui a enregistré la plus forte proportion de ménages ayant enregistré une augmentation des terres possédées. A l'opposé, Kindia (5,8 %) a connu la plus forte proportion de ménages ayant enregistré une diminution de terres possédées.

4.1.3 Bétail possédé

Au niveau national, 19,4 % des ménages pratiquent l'élevage exclusif du petit bétail (voir tableau 4.3). Cette proportion s'élève à 24,6 % en milieu rural contre 6,5 % en milieu urbain. L'élevage du gros bétail concerne 13,6 % des ménages vivant en milieu rural contre seulement 2,1 % pour ceux du milieu urbain. Un peu plus d'un ménage sur dix (14,4%) détient les deux types de bétail (19,4 % en milieu rural et 2,3 % en milieu urbain).

Tableau 4.3: Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, taille du ménage, groupe socio-économique et sexe du chef de ménage selon le type de bétail possédé.

	Petit	Gros	Les deux
Ensemble	19,4	10,3	14,4
Milieu de résidence			
Rural	24,6	13,6	19,4
Rural pauvre	25,9	13,3	16,3
Urbain	6,5	2,1	2,3
Urbain pauvre	8,3	2,3	2,5
Région			
Boké	26,5	8,7	11,3
Conakry	2,9	0,3	0,4
Faranah	14,9	20,7	24,3
Kankan	6,4	27,6	29,9
Kindia	25,1	4,7	8,5
Labé	21,5	15,2	27,1
Mamou	25,8	14,3	23,6
N'Zérékoré	31,0	3,2	5,5
Taille du ménage			
1-2	14,0	8,8	4,4
3-4	16,4	10,1	10,5
5-6	20,5	9,2	14,3
7+	20,8	11,1	17,3
Groupe socio-économique			
Salarié secteur public	12,0	3,4	5,1
Salarié secteur privé	8,5	2,6	1,8
Indépendant agricole	25,8	14,6	20,2
Autres Indépendants	13,5	3,9	7,3
Apprentis, aides familiaux	14,5	13,1	8,2
Inactifs, chômeurs	15,5	9,6	14,2
Sexe du chef de ménage			
Masculin	19,6	10,3	15,6
Féminin	18,7	10,4	8,6

Source : MP/DNS/QUIBB-2002

N'Zérékoré (31 %), Boké (26,5 %), Mamou (25,8 %) et Kindia (25,1 %) sont les régions où l'élevage du petit bétail est le plus pratiqué. Kankan (27,6 %), Faranah (20,7 %), Labé (15,2 %) et Mamou (14,3 %) élèvent davantage du gros bétail.

Certaines variables socio-économiques ont une incidence sur la possession du bétail :

- La proportion des ménages possédant du bétail augmente avec la taille du ménage: 4,4 % pour les ménages d'une à 2 personnes, 17,3 % pour les ménages de 7 personnes et plus;

- Les groupes socio-économiques pratiquent tous, l'élevage, surtout les ménages dirigés par un indépendant agricole (près de 26 % élèvent le petit bétail et 14,6% le gros bétail) ;

- 15,6 % des ménages dirigés par un homme sont propriétaires de petit et gros bétail contre 8,6 % seulement pour les ménages dont le chef est de sexe féminin. L'écart est cependant moins significatif pour le gros bétail.

4.2 Avoir des ménages

Des informations relatives aux biens durables dont la possession permet d'apprécier le confort du ménage.

4.2.1 Possession de biens d'équipements

- La radio / radio cassette est possédée par plus de la moitié des ménages (53,7 %). Des disparités sont observées selon le milieu de résidence et le niveau de pauvreté (près de 47 % en milieu rural, 25,2 % en milieu rural-pauvre contre 70,4 % en milieu urbain et 42,4 % en milieu urbain-pauvre). Le taux le plus faible est observé dans la région de N'Zérékoré (40,1%) et le plus élevé à Boké (67 %). Les ménages dirigés par un apprenti ou un aide familial ainsi que ceux dirigés par un indépendant agricole présentent les taux de possession les plus faibles (13,5 % et près de 14 %, respectivement);

- Le fer à repasser, le réfrigérateur/congélateur sont davantage des biens possédés par les ménages urbains, plus particulièrement par ceux vivant à Conakry et dont le chef de ménage est un salarié.

- A l'opposé, le fusil de chasse est possédé particulièrement par les ménages ruraux (20,7 %);

- Le taux d'équipement en télévision est très faible (près de 9 % pour l'ensemble du pays, 28,6 % en milieu urbain et 6,3 % seulement en milieu urbain-pauvre). A Conakry, le taux atteint 38,6 %. Ce taux est de près de 40 % pour les salariés du secteur public et 26,1 % pour les salariés du secteur privé.

- Le taux de possession de téléphone (fixe ou mobile) est insignifiant et se situe à 3,2 % pour l'ensemble du pays (10,6 % en milieu urbain et 2,5 % en milieu urbain-pauvre). A Conakry, le taux atteint 14,3 %. Les salariés des secteurs public et privé sont les principaux détenteurs de téléphones (15,5 % et 9,4 %, respectivement).

Tableau 4.4 : Répartition des ménages (%) par milieu de résidence et niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le type de biens durable possédé.

	Fer à repasser	Frigidaire/ Congélateur	Télévision	Fusil de chasse	Radio/Radio cassette	Montre réveil	Machine à coudre	Cuisinière moderne	Téléphone
Ensemble	10,2	7,4	8,8	16,6	53,7	20,9	3,7	0,4	3,2
Milieu de résidence									
Rural	1,0	0,3	0,9	20,7	46,9	14,7	2,2	0,1	0,3
Rural pauvre	0,3	0,0	0,1	8,7	25,2	11,4	0,3	0,0	0,2
Urbain	33,0	24,9	28,6	6,3	70,4	36,3	7,5	1,4	10,6
Urbain pauvre	12,8	3,0	6,3	1,7	42,4	22,8	1,5	0,0	2,5
Région de résidence									
Boké	8,2	6,2	8,2	16,2	67,0	25,3	4,2	1,1	3,9
Conakry	43,3	34,4	38,6	2,6	66,2	37,0	7,1	1,5	14,3
Faranah	2,4	1,0	1,4	18,7	40,3	18,2	2,6	0,0	0,3
Kankan	0,9	0,7	1,1	35,0	60,4	21,3	4,2	0,0	0,6
Kindia	8,6	5,1	6,1	10,5	51,7	16,0	2,9	0,1	1,0
Labé	2,8	1,3	2,3	14,4	54,0	14,7	2,7	0,1	1,2
Mamou	6,3	2,0	3,3	20,0	53,0	13,5	2,9	0,6	1,5
N'Zérékoré	0,9	0,7	1,4	20,1	40,1	17,2	2,7	0,0	0,4
Groupe socio-économique									
Salarié secteur public	40,8	34,4	39,9	19,2	83,0	51,3	8,0	2,4	15,5
Salarié secteur privé	34,3	20,8	26,1	5,1	67,5	31,4	5,0	1,6	9,4
Indépendant agricole	1,0	0,3	0,6	21,5	44,6	13,9	1,9	0,0	0,2
Autres Indépendants	17,3	11,3	13,4	9,3	66,3	26,5	7,1	0,4	4,6
Apprentis, aides fam.	6,6	6,0	8,4	20,3	44,4	13,5	1,3	0,0	2,1
Inactifs, chômeurs	10,8	9,0	10,2	13,1	52,4	21,3	3,7	0,5	3,9

Source : MP/DNS/QUIBB-2002

4.2.2 Possession de moyens de locomotion

Tableau 4.5: Proportion de ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socio-économique du chef de ménage selon le type de moyen de locomotion possédé

	Voiture	Mobylette	Bicyclette
Ensemble	2,7	4,2	18,3
Milieu de résidence			
Rural	0,7	3,1	21,5
Rural pauvre	0,1	0,7	10,9
Urbain	7,6	6,8	10,4
Urbain pauvre	0,8	1,5	4,7
Région de résidence			
Boké	4,1	6,2	32,3
Conakry	8,8	2,0	3,0
Faranah	1,0	3,5	23,4
Kankan	0,9	7,6	63,2
Kindia	2,0	3,6	8,8
Labé	1,1	3,5	8,6
Mamou	2,1	4,9	12,0
N'Zérékoré	0,6	3,8	10,1
Groupe socio-économique			
Salarié secteur public	13,8	13,3	15,7
Salarié secteur privé	5,2	5,1	10,4
Indépendant agricole	0,5	2,3	21,2
Autres Indépendants	5,0	8,5	15,9
Apprentis/aides familiaux	1,0	0,0	16,6
Inactifs, chômeurs	1,9	2,5	16,7

Source : MP/DNS/QUIBB-2002

Les taux de possession des ménages en moyens de locomotion sont très faibles (voir tableau 4.5). Le taux le plus élevé est enregistré au niveau de la bicyclette (18,3 %), surtout en milieu rural (21,3 %) et par les ménages dont le chef est un indépendant agricole (21,2 %). Kankan demeure la région où le taux de possession de vélo est le plus élevé (63,2 %).

Les moyens de locomotions motorisés sont très rares et principalement détenus par les ménages :

- Vivant en milieu urbain (7,6 % de voitures et 6,8 % de mobylettes) ;
- Résidant dans la ville de Conakry (8,8 % de voitures) et la région de Kankan (7,6 % de mobylettes) ;
- Dont le chef est un salarié du secteur public (13,8% pour les voitures et 13,3 %

pour les mobylettes).

4.3 Accès aux infrastructures communautaires

Les infrastructures ciblées sont le marché de produits alimentaires et le service de transport public. L'accès aux infrastructures scolaires et sanitaires est traité dans les chapitres 5 et 6, respectivement.

L'accès est cerné par le temps mis pour atteindre certaines infrastructures communautaires : marché de produits alimentaires et service de transport public.

4.3.1 Accès au marché de produits alimentaires

Tableau 4.6: Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région administrative selon le temps nécessaire pour atteindre le marché alimentaire le plus proche.

	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Ensemble	46,4	14,4	39,2	100
Milieu de résidence				
Rural	36,3	11,2	52,4	100
Rural pauvre	36,9	10,9	52,3	100
Urbain	71,4	22,3	6,3	100
Urbain pauvre	69,5	24,1	6,5	100
Région de résidence				
Boké	38,6	15	46,4	100
Conakry	77,8	17,2	5	100
Faranah	29,6	18,5	51,9	100
Kankan	56,9	10,7	32,4	100
Kindia	28,6	13,9	57,4	100
Labé	23,6	23	53,4	100
Mamou	31,5	14,4	54,2	100
N'Zérékoré	59,9	7,2	32,9	100

Source : MP/DNS/QUIBB-2002

La majorité des ménages (53,6%) met plus de 30 minutes pour aller acheter leurs produits alimentaires dans un marché (voir tableau 4,6).

Des disparités en terme d'accès sont observées selon le milieu de résidence. En milieu rural, seulement 36,4 % des ménages ont accès au marché contre 71,4 % en milieu urbain. A l'intérieur du même milieu, les différences selon le niveau de pauvreté ne sont pas significatives.

La proportion de ménages qui mettent 60 minutes et plus pour accéder à un marché de produits alimentaires est plus élevée dans les régions de Kindia (57,4 %), Mamou (54,2 %), Labé (53,4 %) et Faranah (près de

50 %). A l'opposé, dans les régions de Kankan et de Nzérékoré, plus de la moitié des ménages mettent moins de 30 minutes pour accéder à un marché de produits alimentaires : N'Zérékoré (près de 60 %) et Kankan (près de 57 %).

4.3.2 Accès au service de transport public

Tableau 4.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et la région administrative selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre les transports publics les plus proches.

	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Ensemble	60,9	11,5	27,6	100
Milieu de résidence				
Rural	52,3	10,3	37,3	100
Rural pauvre	52,7	11,3	35,9	100
Urbain	82	14,5	3,5	100
Urbain pauvre	78	17,7	4,3	100
Région de résidence				
Boké	52,2	16,8	31,1	100
Conakry	92,4	6,3	1,2	100
Faranah	46,3	17,2	36,5	100
Kankan	59,9	10,5	29,6	100
Kindia	54,3	10,3	35,4	100
Labé	37	13	50	100
Mamou	41,4	12,1	46,5	100
N'Zérékoré	75,8	10,8	13,5	100

Source : MP/DNS/QUIBB-2002

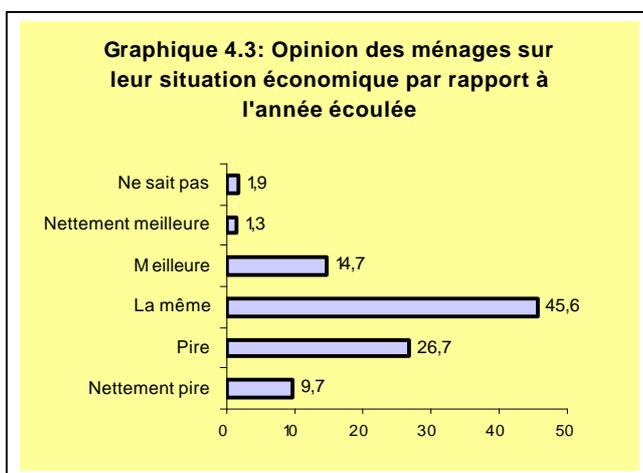
Dans l'ensemble, l'accès au transport public est satisfaisant : près de 61 % des ménages ont accès à un service de transport public (voir tableau 4.7). Les ménages qui consacrent plus de 30 minutes représentent 39,1% dont 27,6% mettent une heure ou plus.

La situation est meilleure en milieu urbain (82 % ont accès à un service de transport public contre 52,3 % en milieu rural).

En dehors de Conakry où 92,4 % des ménages mettent moins de 30 minutes pour accéder à un service de transport public, Labé et Mamou enregistrent les taux d'accès plus faibles (37 % et 41,4 %, respectivement).

4.4 Opinion des ménages sur leur situation économique actuelle et celle de leur communauté

Au cours de l'enquête, on a demandé aux ménages leur opinion sur leur situation économique actuelle par rapport à celle d'il y a un an.

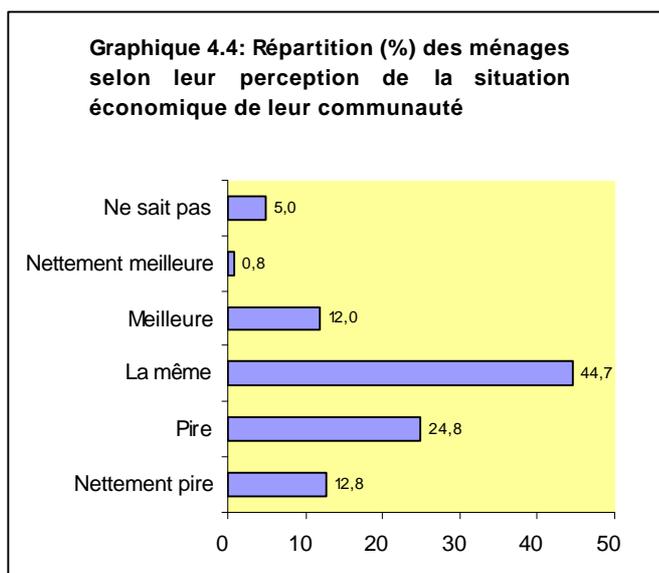


Plus de quatre ménages sur dix (45,6 %) estiment que leur situation économique est restée stable. Seulement 16 % des ménages estiment que leur situation économique s'est améliorée do

nt 1,3 % ont connu une nette amélioration. Les ménages dont la situation s'est détériorée représentent 36,4 % (dont 9,7 % ont connu une situation nettement pire).

Les ménages dont la situation économique s'est dégradée possèdent les caractéristiques suivantes (voir tableau 4.8 en annexe 1):

- Ils résident en milieu rural (37,3 % contre 34,4 % en milieu urbain) et sont pauvres (39,1 % en rural-pauvre et 40,2 % en urbain-pauvre) ;
- Ils vivent dans les régions administratives de Kankan et N'Zérékoré (55,7 % et près de 38 %, respectivement);
- Le chef de ménage est un inactif/chômeur, un apprentis/ aide familial ou un indépendant agricole (près de 40 %, 39 % et 38,4 %, respectivement) ;
- Ils sont généralement divorcés ou séparés ou veufs (46,2 % et 41,5 %, respectivement) ;
- Ils sont sans niveau d'instruction (près de 38 %).



S'agissant de la situation économique de leur communauté, les tendances observées sont identiques à celles exprimées par les ménages eux-mêmes.

Les résultats montrent que 44,7 % des ménages estiment que la situation économique de leur communauté est restée la même.

Environ 37,6 % des ménages estiment qu'elle s'est détériorée (24,8 % pire et 12,8 % nettement pire).

Seulement un peu plus d'un ménage sur dix (12,8%) estime que la situation économique actuelle de leur communauté s'est améliorée.

Parmi ces ménages, moins de 1% pense que la situation de leur communauté s'est nettement améliorée.

4.5 Opinion sur la satisfaction des besoins alimentaires

Des questions ont été également posées aux ménages sur les difficultés qu'ils ont rencontrées pour la satisfaction de leurs besoins alimentaires au cours de l'année ayant précédé l'enquête (tableau 4.9 en annexe 1).

Dans l'ensemble, seulement 14,5 % des ménages ont déclaré n'avoir jamais rencontré des difficultés alimentaires au cours de l'année ayant précédé l'interview. Le reste des ménages (85,5 %) ont eu à des degrés divers des problèmes de nourriture. En effet, 7% des ménages ont eu toujours des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires, 22,8 % estiment qu'ils en ont eu souvent, 43,2 % ont déclaré avoir rencontré quelques fois des difficultés et 12,6 % en ont eu rarement.

Les ménages qui ont souvent ou toujours des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires ont les caractéristiques suivantes:

- Ils vivent en milieu rural (près de 90 %). Les ménages pauvres sont les plus touchés par le phénomène (9 % seulement des ménages ruraux pauvres n'ont jamais eu des problèmes de nourriture). A l'extrême, 36,2 % des ménages ruraux pauvres ont souvent eu ou toujours des problèmes de nourriture ;
- Ils résident dans les régions de Kankan (42 %), N'Zérékoré (41,7 %) et Faranah (38 %);
- Ils sont dirigés par un apprenti/ aide familial (49,4 %), un indépendant agricole (33,1 %) ou un inactif/ chômeur (31,8 %) ;
- Le chef de ménage est généralement divorcé (40,3%) ou veuf (37,5%) et ;
- Souvent sans niveau d'instruction (32,7 %).

CHAPITRE 5 EDUCATION

Le QUIBB fournit des informations détaillées sur l’alphabétisation des adultes et la scolarisation notamment la fréquentation, l’accès et la qualité des services d’éducation fournis.

5.1 Alphabétisation

Un individu est dit alphabétisé s’il sait lire et écrire une petite note dans une langue quelconque. La population de référence est celle âgée de 15 ans et plus.

Le taux brut d’alphabétisation de la population adulte est estimé à près de 29 % (voir tableau 5.1). Ce résultat traduit le faible niveau d’alphabétisation de la population guinéenne.

Tableau 5.1 : Taux d’alphabétisation (%) des adultes par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique

Ensemble	28,8
Milieu de résidence	
Rural	17,7
Rural pauvre	16,0
Urbain	51,6
Urbain pauvre	43,7
Région de résidence	
Boké	28,8
Conakry	56,9
Faranah	24,3
Kankan	13,4
Kindia	23,5
Labé	25,6
Mamou	25,6
N’Zérékoré	22,9
Groupe socio-économique	
Salarié secteur public	66,7
Salarié secteur privé	49,0
Indépendant agricole	16,7
Autres Indépendants	35,3
Apprentis, aides familiaux	23,3
Inactifs, chômeurs	31,0
Non déclaré	43,7

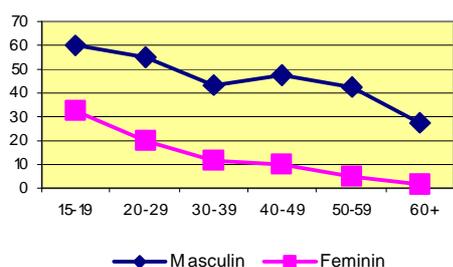
Source : MP/DNS/QUIBB-2002

Le taux d’alphabétisation varie considérablement selon le milieu de résidence en défaveur du milieu rural où seulement 17,7 % est alphabétisé contre 51,6 % en milieu urbain. La pauvreté semble avoir une incidence sur le niveau d’alphabétisation de la population en milieu urbain (43,7 %).

A l’exception de Conakry (près de 57 %) et Boké (près de 29 %), les taux d’alphabétisation se situent en dessous de la moyenne nationale. Le taux le plus faible est enregistré dans la région administrative de Kankan (13,4 %).

Les ménages dirigés par un salarié du secteur public ou privé enregistrent les taux d’alphabétisation les plus élevés (66,7 % et 49 %, respectivement). Les taux les plus bas sont enregistrés au niveau des ménages dont le chef est un indépendant du secteur agricole (16,7 %).

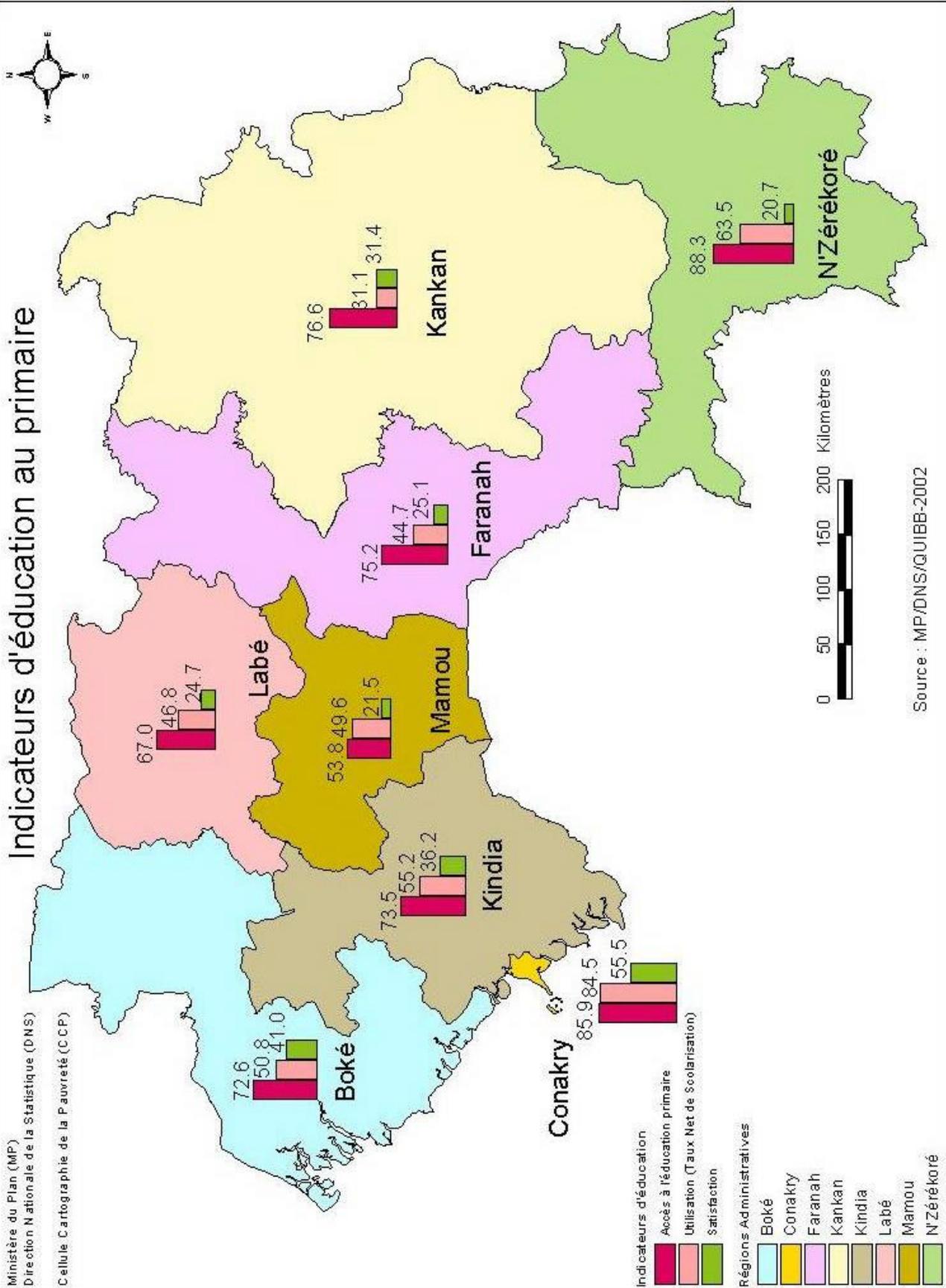
Graphique 5.1: Taux d’alphabétisation des adultes selon le sexe et l’âge



Les disparités entre sexe sont frappantes: 48,4 % pour le sexe masculin et 14,5 % pour le sexe féminin (voir graphique 5.1). Quelle que soit la tranche d’âge considérée, le taux d’alphabétisation des hommes est plus élevé que celui des femmes. Au niveau des tranches d’âges scolarisables (15-29 ans dans ce cas précis), les taux enregistrés sont supérieurs à la moyenne nationale, ce qui traduit un effort de scolarisation ou d’alphabétisation.

Indicateurs d'éducation au primaire

Ministère du Plan (MP)
 Direction Nationale de la Statistique (DNS)
 Cellule Cartographie de la Pauvreté (CCP)



Source : MP/DNS/QUIBB-2002

5.2 Utilisation des services d'éducation

Pour des raisons de comparaisons internationales, l'utilisation des services d'éducation est cernée à travers le taux net de scolarisation (TNS). Cet indicateur présente l'avantage d'éliminer l'effet de l'âge. L'analyse se limite au niveau de l'éducation de base (primaire et secondaire). Le TNS traduit la fréquentation scolaire de la population scolarisable (7-12 ans).

Le taux net de scolarisation au primaire est le rapport entre la population effectivement scolarisée âgée de 7 à 12 ans et la population scolarisable au primaire âgée de 7 à 12 ans. Celui du secondaire se calcule de la même façon et se rapporte à la population de 13-19 ans.

5.2.1 Fréquentation scolaire au primaire

Tableau: 5.2 : Taux Net (%) de Scolarisation au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe	
Ensemble	54,1
Milieu de résidence	
Rural	44,3
Rural pauvre	43,8
Urbain	81,0
Urbain pauvre	76,6
Région de résidence	
Boké	50,8
Conakry	84,5
Faranah	44,7
Kankan	31,1
Kindia	55,2
Labé	46,8
Mamou	49,6
N'Zérékoré	63,5
Groupe socio-économique	
Salarié secteur public	86,5
Salarié secteur privé	75,3
Indépendant agricole	42,5
Autres Indépendants	67,2
Apprentis, aides familiaux	60,0
Inactifs, chômeurs	56,0
Sexe	
Masculin	59,4
Féminin	48,7
Source : /MP/DNS/QUIBB-2002	

Le TNS au primaire pour l'ensemble du pays est estimé à 54,1 % (voir tableau 5.2). Ce taux est en nette progression par rapport à celui enregistré lors de l'EIBC de 1994-1995 qui l'estimait à 33,6 %. Cette forte progression s'expliquerait en grande partie par l'accroissement de l'offre en matière d'infrastructures scolaires qui demeure l'un des acquis majeurs du Programme d'Ajustement du Secteur de l'Education (PASE) et du Programme Education pour Tous (EPT) en cours d'exécution.

Malgré la forte hausse enregistrée durant la période 1994-2002, des disparités existent selon les milieux de résidence, les régions du pays, le groupe socio-économique du chef de ménage et le sexe :

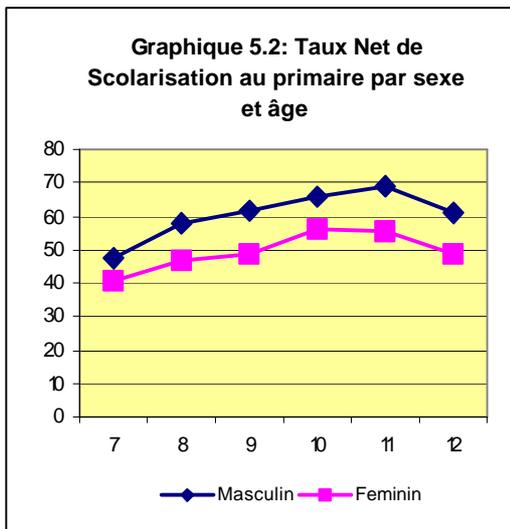
- Le déséquilibre entre les deux milieux est frappant. Le TNS est de 81 % en milieu urbain contre 44,3 % seulement en milieu rural. L'incidence de la pauvreté est évidente surtout en milieu urbain (76,6 % en milieu urbain pauvre) ;

- Conakry avec un TNS de 84,5 % se démarque nettement du reste du pays. Les régions de N'Zérékoré (63,5 %) et Kindia (55,2 %) enregistrent des taux de fréquentation au dessus de la moyenne nationale. Kankan (31,1 %), Faranah (44,7 %) et Labé (près de 47 %) sont les

régions où le TNS est le plus faible ;

- Les enfants appartenant aux ménages dont le chef est un indépendant agricole enregistrent un taux net de scolarisation dans le primaire (42,5 %) nettement en-dessous de la moyenne nationale. C'est le groupe le plus défavorisé en matière de scolarisation. En effet, les autres groupes socio-économiques possèdent des taux de scolarisation supérieurs à la moyenne nationale avec un maximum pour les ménages dirigés par un salarié du secteur public (86,5 %) ;

- Le TNS est de 59,4 % pour les garçons et 48,7 % pour les filles (il était de 39,4 % et 27 %, respectivement lors de l'EIBC de 1994-1995). En termes de progrès enregistrés en matière d'équité, l'écart entre garçons et filles qui était de 12,4 % en 1994-1995 est réduit à 10,7 % en 2002-2003.



Le TNS croît régulièrement avec l'âge, quel que soit le sexe, pour atteindre sa valeur modale à l'âge de 11 ans (près de 69 % pour le sexe masculin et 55,7 % pour le sexe féminin) pour ensuite décroître brusquement à l'âge de 12 ans (60,7 % pour le sexe masculin et 48,4 % pour le sexe féminin).

5.2.2 Fréquentation scolaire au secondaire

Tableau 5.3: Taux Net (%) de Scolarisation au secondaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique du chef de ménage et sexe

Ensemble	20,1
Milieu de résidence	
Rural	9,5
Rural pauvre	9,7
Urbain	37,6
Urbain pauvre	32,6
Région de résidence	
Boké	17,5
Conakry	39,3
Faranah	13,3
Kankan	8,5
Kindia	17,1
Labé	22,9
Mamou	11,6
N'Zérékoré	17,0
Groupe socio-économique	
Salarié secteur public	45,3
Salarié secteur privé	34,5
Indépendant agricole	8,7
Autres Indépendants	26,1
Apprentis, aides familiaux	16,3
Inactifs, chômeurs	21,9
Sexe	
Masculin	26,7
Féminin	13,9

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

Le taux net de scolarisation au secondaire pour l'ensemble du pays est faible : 20,1 %. Par rapport à l'EIBC, le TNS qui était de 12,5 % (16,8 % pour le sexe masculin et 7,7 % pour le sexe féminin), a progressé de près de 61 % sur la période 1994-2002.

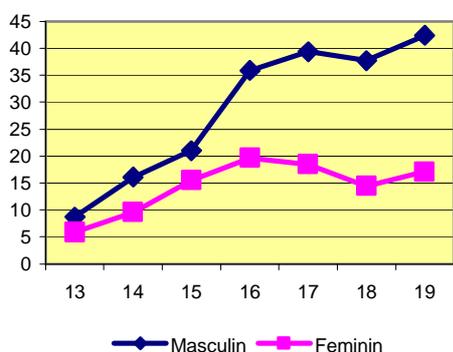
La scolarisation au secondaire est plus importante en zones urbaines (37,6 %) qu'en zones rurales (9,5 %). Le niveau de pauvreté a une incidence sur la scolarisation au secondaire, notamment en milieu urbain (le TNS est de 32,6 % en milieu urbain pauvre).

A l'instar de ce qui a été observé au primaire, Conakry se détache nettement des autres régions de l'intérieur du pays avec un TNS de 39,3 %. A l'exception de la région de Labé (près de 23 %), le taux de scolarisation reste nettement en dessous de la moyenne nationale. Kankan demeure la région où le taux de scolarisation au secondaire est le plus faible (8,5 %).

Les enfants issus de ménages dont le chef est un indépendant agricole sont les plus défavorisés et enregistrent un TNS de 8,7 %. A l'opposé, le taux de scolarisation des enfants issus de ménages dont le chef est un salarié est plus élevé (45,3 % pour les salariés du

secteur public et 34,5 % pour ceux du secteur privé). Les enfants appartenant aux ménages dont le chef est un indépendant du secteur non agricole enregistrent un taux de scolarisation de 26,1 %.

Graphique 5.3: Taux net de scolarisation au secondaire par sexe et âge



Les disparités entre sexe sont plus marquées au secondaire qu'au primaire (26,7 % pour les garçons et 13,9 % pour les filles).

Le taux net de scolarisation croît régulièrement avec l'âge jusqu'à 17 ans pour ensuite décroître jusqu'à 18 ans et augmente de nouveau à 19 ans. Le TNS pour les garçons connaît une forte progression à partir de 15 ans, plus importante que celle des filles : 21 % contre 15,5 % à l'âge de 15 ans et 42,5 % contre 17,1 % à 19 ans.

5.3 Accès aux services d'éducation

L'accès est examiné sous l'angle du temps mis par les élèves pour atteindre l'école. Un établissement scolaire est dit accessible lorsque les élèves mettent moins de 30 minutes pour s'y rendre.

5.3.1 Accès à l'école primaire

Le taux d'accès pour l'ensemble du pays est appréciable et se chiffre à près de 76 % (voir tableau 5.4).

Tableau 5.4: Taux d'accès (%) au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique

Ensemble	75,8
Milieu de résidence	
Rural	72,3
Rural pauvre	74,0
Urbain	85,4
Urbain pauvre	82,4
Région de résidence	
Boké	72,6
Conakry	85,9
Faranah	75,2
Kankan	76,6
Kindia	73,5
Labé	67,0
Mamou	53,8
N'Zérékoré	88,3
Groupe socio-économique	
Salarié secteur public	86,4
Salarié secteur privé	81,2
Indépendant agricole	73,0
Autres Indépendants	79,4
Apprentis, aides fam.	79,6
Inactifs/ chômeurs	73,6

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

Le taux d'accès en milieu urbain atteint 85,4 % contre 72,3 % en milieu rural. L'incidence de la pauvreté est plus marquée en milieu urbain. En effet, 82,4 % des enfants de ménages du milieu urbain pauvre ont accès à l'école primaire, proportion en-dessous de la moyenne de ce milieu. A l'opposé, en milieu rural pauvre, le taux d'accès est supérieur à la moyenne enregistrée en milieu rural (74 %).

Les régions de Mamou (près de 54 %), Labé (67 %), Boké (72,6 %) et Faranah (75,2 %) enregistrent des taux d'accès en-dessous de la moyenne nationale. La région de N'Zérékoré possède le taux d'accès au primaire le plus élevé (88,3 %), suivie de Conakry (près de 86 %).

Les taux d'accès les plus faibles sont enregistrés chez les enfants dont le chef de ménage est un indépendant agricole (73 %) ou un inactif/chômeur (73,6 %). Les enfants issus de ménages dont le chef est un salarié du secteur public ou privé possèdent les taux d'accès les plus élevés (86,4 % et 81,2 %, respectivement).

5.3.2 Accès à l'école secondaire

Tableau 5.5: Taux d'accès (%) au secondaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socio-économique

Ensemble	27,7
Milieu de résidence	
Rural	10,5
Rural pauvre	12,0
Urbain	56,0
Urbain pauvre	51,7
Région de résidence	
Boké	27,5
Conakry	62,1
Faranah	13,1
Kankan	9,1
Kindia	13,8
Labé	15,9
Mamou	14,4
N'Zérékoré	32,3
Groupe socio-économique	
Salarié secteur public	60,0
Salarié secteur privé	49,7
Indépendant agricole	9,4
Autres Indépendants	40,5
Apprentis /aides familiaux	16,8
Inactifs/ chômeurs	31,8
Source : /MP/DNS/QUIBB-2002	

Le taux d'accès au secondaire est très faible puisque seulement 27,7 % des élèves mettent moins de 30 minutes pour se rendre à leur établissement (voir tableau 5.5).

Les disparités tant au niveau du milieu de résidence que régionales sont très frappantes :

- En milieu rural, seulement 10,5 % des enfants fréquentant un établissement du secondaire mettent moins de 30 minutes pour y accéder contre 56 % en milieu urbain. Si on prend en compte le niveau de pauvreté des ménages, le taux d'accès en milieu urbain pauvre n'est que de 51,7 %, inférieur à la moyenne enregistrée en milieu urbain.

- Conakry se démarque du reste du pays avec un taux d'accès de 62,1 %, suivie de N'Zérékoré (32,3 %) et Boké (27,5 %). A Kankan, seulement moins d'un élève sur dix est à moins de 30 minutes de son établissement.

Le taux d'accès le plus faible est enregistré au niveau des ménages dont le chef est un indépendant agricole (9,4 %). Par contre, les enfants issus de ménages dont le chef est un salarié du secteur public ou privé possèdent les taux d'accès les plus élevés (60 % et près de 50 %, respectivement).

5.4 Satisfaction des services d'éducation fournis

Des questions relatives aux problèmes que rencontrent les élèves à l'école ont été posées. Le taux de satisfaction est la proportion d'enfants de 7-12 ans (au primaire) et 13-19 ans (au secondaire), fréquentant actuellement l'école et déclarant ne rencontrer aucun problème.

5.4.1 Satisfaction des services d'éducation au primaire

Près de 66 % des élèves du primaire ne sont pas satisfaits (voir tableau 5.6 en annexe 1). Ce pourcentage varie selon le milieu et la région de résidence, la catégorie socio-professionnelle et le sexe de l'enfant :

- Près de 49 % d'élèves non satisfaits en milieu urbain contre 78 % en milieu rural;
- 44,5 % d'élèves non satisfaits à Conakry, 59 % à Boké contre plus de 70 % dans les régions de N'Zérékoré, Mamou, Labé et Faranah;
- Près de 49 % et 51 %, respectivement, pour les enfants issus de ménages dont le chef est un salarié du secteur privé et public contre 83,4 % et 79,3 % pour ceux dont le chef est un apprenti/ aide familial ou un indépendant agricole;
- 63,4 % pour les filles contre 67,8 % pour les garçons.

Par ailleurs, le pourcentage d'élèves non satisfaits est plus élevé dans le public (près de 70 %) que dans le privé (50,6 %).

La principale raison de non satisfaction évoquée est le manque de livres et de fournitures (65,5 %). Les autres motifs de non satisfaction concernent le manque d'enseignants (27,6 %), le mauvais état de l'établissement (13,4 %), la qualité de l'enseignement (9,1 %) et le manque de discipline (3,4 %).

5.4.2 Satisfaction des services d'éducation au secondaire

Près de 63 % des élèves ne sont pas satisfaits (voir tableau 5.7 en annexe 1). Le même constat fait au primaire est observé au secondaire tant pour le milieu et la région de résidence que pour le groupe socio-économique du chef de ménage, le sexe de l'enfant et le type d'école.

La principale raison est la même que celle enregistrée au primaire : manque de livres et de fournitures (près de 54 %). D'autres motifs de non satisfaction ont été avancés et concernent le manque d'enseignants (20,7 %), la qualité de l'enseignement (9 %), le mauvais état de l'établissement (7,8 %) et le manque de discipline (5,4 %).

5.4.3 Raisons de non fréquentation de l'école

Des questions ont été posées aux enfants ayant fréquenté l'école mais qui ne la fréquentent pas au moment de l'enquête. Ils représentent 8,3 % des enfants âgés de 7-19 ans (3,3 % pour le primaire et 15 % pour le secondaire).

Tableau 5.8: Pourcentage d'enfants de 7 à 19 ans qui ont fréquenté par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique, sexe et âge selon la raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école

	% Ne fréquentant pas	Trop âgé/a fini	Distance	Coût	Travail	Inutile	Maladie/ Handicap	Echoué examen	S'est marié/ Enceinte
Ensemble	8,3	4,3	5,3	8,2	25,6	7,4	2,6	12,0	9,8
Milieu de résidence									
Rural	9,4	5,3	8,2	9,5	28,1	8,1	2,9	7,5	10,2
Rural pauvre	8,9	5,5	4,3	9,6	29,2	7,7	2,7	8,1	10,6
Urbain	7,0	2,8	0,8	6,1	21,7	6,3	2,2	18,9	9,2
Urbain pauvre	8,3	2,4	0,8	9,9	17,7	7,9	1,9	14,6	3,9
Région de résidence									
Boké	9,1	6,3	9,8	6,8	14,8	5,9	3,0	8,3	15,7
Conakry	8,3	1,9	0,8	7,8	17,2	7,9	1,1	22,9	8,6
Faranah	8,2	0,7	6,0	7,0	31,2	0,7	0,9	14,4	5,6
Kankan	7,4	2,8	1,8	3,9	30,9	10,3	1,8	1,3	10,3
Kindia	7,6	4,1	7,4	10,0	18,9	6,2	4,3	17,8	13,4
Labé	10,8	4,2	9,1	9,6	23,2	13,6	9,0	3,5	8,0
Mamou	8,9	6,8	14,1	9,5	31,8	3,9	1,2	8,0	4,9
N'Zérékoré	7,1	7,4	1,4	9,0	43,5	7,4	0,6	6,6	10,5
Groupe socio-économique									
Salarié secteur public	5,3	2,2	4,1	1,7	27,7	6,4	1,3	17,3	4,9
Salarié secteur privé	7,7	2,9	0,0	14,3	28,5	1,0	5,0	16,3	11,8
Indépendant agricole	9,3	5,7	7,8	7,7	29,0	9,3	3,6	6,6	9,6
Autres Indépendants	7,5	2,8	2,7	2,7	23,9	4,9	2,5	13,8	16,1
Apprentis/aides familiaux	7,2	0,0	6,8	24,0	25,2	8,5	0,0	3,0	12,3
Inactifs, chômeurs	9,4	4,3	4,4	13,3	21,0	8,6	1,5	17,2	7,0
Non déclaré	8,2	5,5	9,7	1,4	14,4	0,0	0,0	11,0	0,0
Sexe									
Masculin	7,0	4,1	8,0	8,1	25,4	8,9	3,5	11,9	0,6
Féminin	10,0	4,5	2,7	8,2	25,8	6,0	1,8	12,1	18,3
Âge									
7-12 (primaire)	3,3	,	7,3	17,3	18,0	3,5	3,2	3,2	1,3
13-19 (secondaire)	15,0	5,6	4,7	5,4	27,8	8,6	2,4	14,6	12,4

Source : /MP/DNS/QUIBB-2002

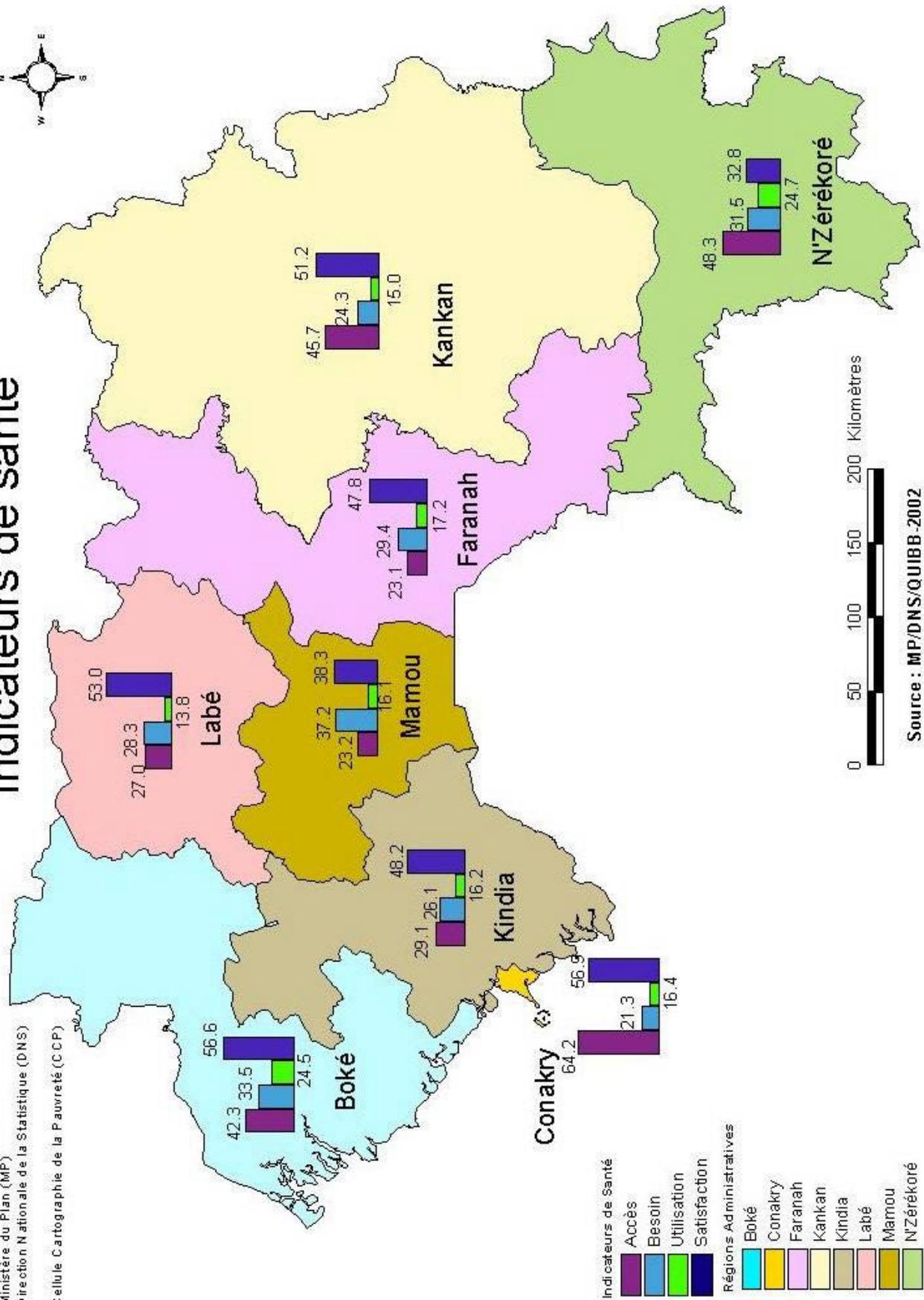
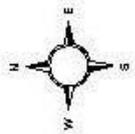
Les enfants dans cette situation sont proportionnellement plus importants parmi les filles (10 % contre 7 % pour les garçons). Le milieu rural est davantage concerné par le phénomène (9,4 %) contre 7 % en milieu urbain. En milieu urbain pauvre, ce pourcentage atteint 8,3 %, supérieur à la moyenne du milieu urbain. Les enfants dont le chef de ménage est un inactif/chômeur (9,4 %) et un indépendant agricole (9,3 %) se retrouvent dans cette situation.

Les principales raisons évoquées varient selon le niveau scolaire:

- Au primaire: le travail (18 %), le coût (17,3 %) et la distance (7,3 %) ;
- Au secondaire : le travail (27,8 %), l'échec aux examens (14,6 %) et le mariage ou la grossesse (12,4 %).

Indicateurs de santé

Ministère du Plan (MP)
 Direction Nationale de la Statistique (DNS)
 Cellule Cartographie de la Pauvreté (CCP)



CHAPITRE 6 SANTÉ ET NUTRITION

Le QUIBB fournit des informations sur l'état sanitaire de la population, la fréquentation, l'accès, la satisfaction des usagers de services de santé et l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans.

6.1 Etat sanitaire de la population

L'état sanitaire de la population est saisi à travers le pourcentage d'individus ayant souffert de maladie ou de blessure au cours des quatre semaines qui ont précédé l'enquête. Elle s'est intéressée aux principales maladies dont les individus ont souffert.

Tableau 6.1 : Incidence (%) de la maladie ou de la blessure au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe

Ensemble	28,3
Milieu de résidence	
Rural	30,0
Rural pauvre	29,2
Urbain	24,4
Urbain pauvre	23,0
Région de résidence	
Boké	33,5
Conakry	21,3
Faranah	29,4
Kankan	24,3
Kindia	26,1
Labé	28,3
Mamou	37,2
N'Zérékoré	31,5
Groupe socio-économique	
Salarié secteur public	23,5
Salarié secteur privé	23,6
Indépendant agricole.	30,0
Autres Indépendants	26,7
Apprentis/aides familiaux	25,5
Inactifs, chômeurs	29,2
Sexe	
Masculin	26,5
Féminin	30,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Au niveau national, cette proportion s'élève à 28,3 % (voir tableau 6.1).

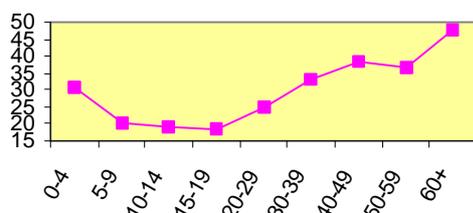
Les femmes (30 %) sont plus touchées que les hommes (26,5 %).

Le taux de morbidité est plus élevé en milieu rural (30 %) qu'en milieu urbain (24,4 %).

Les régions de Mamou (37,2 %), Boké (33,5 %), N'Zérékoré (31,5 %) et Faranah (29,4 %) enregistrent des taux de morbidité supérieurs à la moyenne nationale. Conakry enregistre le plus faible taux (21,3 %).

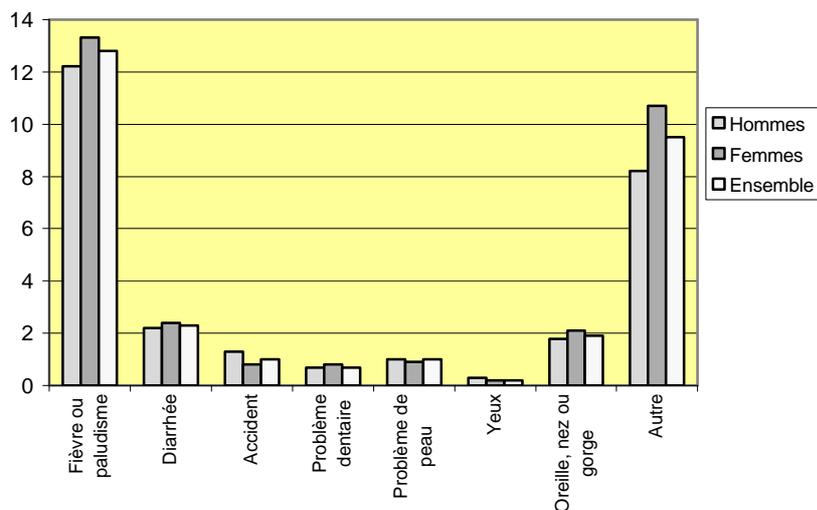
Les individus appartenant aux ménages dirigés par un indépendant agricole (30 %) ou un inactif/chômeur (29,2 %) connaissent les taux de morbidité les plus élevés.

Graphique 6.1 : Incidence (%) de la maladie ou de la blessure selon l'âge



Selon l'âge, les résultats montrent des taux élevés de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans (près de 31 %) et des individus de 40 ans et plus particulièrement chez les personnes âgées où le taux atteint 47,4 %.

Graphique 6.2: Pourcentage de population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines par type de maladie/blessure et par sexe



Les personnes ayant souffert de maladie ou de blessure au cours des 4 dernières semaines (ayant empêché l'exercice de leur activité économique habituelle) ont déclaré souffrir principalement de fièvre ou paludisme (12,8 %).

6.2. Consultation au cours des 4 dernières semaines

Tableau 6.2 : Taux de consultation (%) par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et sexe

Ensemble	18,4
Milieu de résidence	
Rural	18,6
Rural pauvre	18,2
Urbain	18,0
Urbain pauvre	15,8
Région de résidence	
Boké	24,5
Conakry	16,4
Faranah	17,2
Kankan	15,0
Kindia	16,2
Labé	13,8
Mamou	16,1
N'Zérékoré	24,7
Sexe	
Masculin	17,1
Féminin	19,6

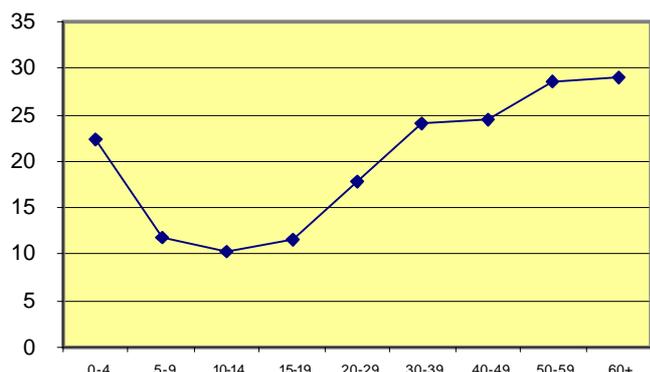
Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Dans l'ensemble, le taux de consultation au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'enquête est très faible (18,4 %). On observe peu d'écart entre le milieu rural (18,6 %) et le milieu urbain (18,0 %). Cependant, les urbains pauvres ont un taux de consultation plus faible (15,8 %).

Les taux de consultation les plus élevés sont observés dans les régions de N'Zérékoré (24,7 %) et Boké (24,5 %). Le taux le plus faible est enregistré dans la région de Labé (13,8 %). A Conakry, il est de 16,4 %.

Les femmes (19,6 %) consultent plus que les hommes (17,1 %).

Graphique 6.3: Consultation (%) auprès des praticiens de la santé selon l'âge



L'évolution des taux de consultation selon l'âge est à l'image de celle observée au niveau des taux de morbidité (voir graphique 6.3). Le recours à la consultation est plus fréquent chez les enfants de moins de 5 ans (22,3 %) et chez les vieilles personnes. Pour ce dernier cas, le taux atteint 29,1 % pour les individus âgés de 60 ans et plus.

Pour l'ensemble du pays, les consultations se font principalement dans les structures sanitaires de proximité (47,4 %) et auprès des guérisseurs traditionnels/marabouts (près de 18 %).

En milieu rural, plus de la moitié de la population (55,4 %) consulte auprès d'un poste ou d'un centre de santé et 22,6 % auprès de guérisseurs traditionnels/marabouts.

Par contre, en milieu urbain, près d'un tiers de la population se rend dans les hôpitaux (32,1 %) et un peu plus d'un quart (25,7 %) dans les centres de santé. Le recours à un guérisseur/marabout est très faible (6,4 %).

Tableau 6.3: Répartition (%) des consultations médicales au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence et niveau de pauvreté selon le type de praticien consulté

	Poste santé	C. Santé/ C.Santé communaut.	Hôp. préf./ C.M. Com.	Hôp. rég./ CHU	Dispensaire Clinique Privée	Médecin/ Dent. Privé	C. Soins/ Infirmier	Pharmacie	Guérisseur trad./ Marabout	Autres
Ensemble	18,5	28,9	8,9	6,3	5,8	3,7	2,5	3,4	17,9	4,2
Milieu de résidence										
Rural	25,2	30,2	6,1	2,3	2,5	1,5	2,8	3,3	22,6	3,5
Rural pauvre	24,3	29,4	5,7	2,2	1,9	1,5	2,9	3,3	25,2	3,5
Urbain	2,3	25,7	15,7	16,4	13,7	9,0	1,6	3,5	6,4	5,8
Urbain pauvre	2,2	26,2	21,8	12,2	11,7	5,4	1,5	4,0	8,0	6,9

Source : MP/DNS/QUIBB-2002

6.3 Raisons de non fréquentation

Tableau 6.4 : Pourcentage de personnes qui ont été malades au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique selon les raisons de non consultation

	% malades	Pas besoin	Coût	Distance	Autres
Ensemble	28,3	11,8	18,3	8,5	11,8
Milieu de résidence					
Rural	30,0	10,4	20,4	11,2	10,4
Rural Pauvre	29,2	9,9	20,7	11,4	9,9
Urbain	24,4	15,7	12,0	,5	15,7
Urbain Pauvre	23,0	15,0	15,1	,8	15,0
Région					
Boké	33,5	11,3	13,4	3,6	11,3
Conakry	21,3	14,1	10,6	,4	14,1
Faranah	29,4	10,6	21,7	13,0	10,6
Kankan	24,3	15,8	17,4	6,7	15,8
Kindia	26,1	14,8	13,7	9,2	14,8
Labé	28,3	11,8	30,1	11,0	11,8
Mamou	37,2	13,0	32,9	25,0	13,0
N'Zérékoré	31,5	6,3	14,1	4,9	6,3
Groupe socio-économique					
Salarié secteur public	23,5	14,0	4,8	,8	14,0
Salarié secteur privé	23,6	15,6	12,3	,7	15,6
Indépendant agricole	30,0	10,0	21,1	12,3	10,0
Autres Indépendants	26,7	14,3	14,4	2,5	14,3
Apprentis, aides fam.	25,5	10,1	14,0	3,2	10,1
Inactifs, Chômeurs	29,2	12,5	19,8	7,8	12,5
Sexe					
Masculin	26,5	12,2	18,3	8,1	12,2
Féminin	30,0	11,4	18,3	8,8	11,4

Source :MP/DNS/QUIBB-2002

Près de 12 % des malades ont déclaré n'avoir pas eu besoin de se faire consulter au cours de la période d'étude.

Le principal obstacle à la consultation est le coût (18,3 % des cas de réponses). La catégorie de malades énonçant cette raison est plus nombreuse en milieu rural (20,4 %) qu'en milieu urbain (12 %). Les régions de Mamou (32,9 %) et Labé (30,1 %) se distinguent nettement des autres régions par leur grande proportion de malades qui ne se sont pas fait consulter, évoquant la cherté des prestations. A l'opposé, Conakry enregistre le plus faible pourcentage (10,6 %). Du point de vue du sexe, la même proportion d'hommes et de femmes (18,3 %) évoque le coût comme motif de non consultation.

La distance n'est mentionnée que par 8,5 % des malades n'ayant pas consulté un praticien de la santé. Cette raison prédomine dans les régions de Mamou (25 %) et Faranah (13 %) ainsi que chez les indépendants agricoles (12,3 %).

6.4. Accès aux services de santé

L'accès est examiné sous l'angle du temps mis par les usagers pour se rendre à l'établissement sanitaire le plus proche. Un établissement sanitaire est dit accessible lorsque les individus qui le fréquentent mettent moins de 30 minutes pour y aller.

Tableau 6.5 : Taux d'accès (%) de la population aux services de santé par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe

Ensemble	40,8
Milieu de résidence	
Rural	30,6
Rural pauvre	29,9
Urbain	65,2
Urbain pauvre	62,5
Région de résidence	
Boké	42,3
Conakry	64,2
Faranah	23,1
Kankan	45,7
Kindia	29,1
Labé	27,0
Mamou	23,2
N'Zérékoré	48,3
Groupe socio-économique	
Salarié secteur public	62,1
Salarié secteur privé	59,0
Indépendant agricole	30,8
Autres Indépendants	53,0
Apprentis/aides familiaux	37,6
Inactifs, chômeurs	42,0
Sexe	
Masculin	41,2
Féminin	40,4
Source :/MP/DNS/QUIBB-2002	

Le taux d'accès de la population aux services de santé est relativement faible (40,8 %). En matière d'accès aux services de santé, les disparités sont frappantes tant au niveau du milieu de résidence qu'au niveau régional.

- En milieu rural, seulement 30,6 % de la population mettent moins de 30 minutes pour se rendre à l'établissement sanitaire le plus proche contre 65,2 % en milieu urbain;

- Conakry se démarque nettement du reste du pays avec un taux d'accès de 64,2 %. Les régions de N'Zérékoré (48,3 %), Kankan (45,7 %) et Boké (42,3 %) enregistrent des taux d'accès au dessus de la moyenne nationale. Par contre, Mamou, Faranah et Labé sont les régions où les taux d'accès sont les plus faibles.

6.5 Satisfaction des usagers de services de santé

Sur l'ensemble des personnes ayant consulté, plus d'une personne sur deux (53,2 %) n'est pas satisfaite des prestations reçues (Voir tableau 6.6 en annexe 1). Elles sont plus nombreuses en milieu rural (56,5 %) qu'en milieu urbain (45,3 %).

La non satisfaction concerne davantage les femmes (54,2 %) que les hommes (52 %). Ce sont dans les régions de N'Zérékoré (67,2 %) et Mamou (61,7 %) où les proportions d'individus non satisfaits des prestations des services de santé sont les plus élevées, à l'opposé des régions de Conakry (43,1 %) et Boké (43,4 %). Les individus non satisfaits sont également plus nombreux parmi les individus vivant dans des ménages dirigés par un apprenti/aide familial (60,3 %) ou un indépendant agricole (49,4 %).

La principale raison de non satisfaction évoquée est le coût (près de 49 %). Il est cité majoritairement par les personnes vivant en milieu urbain (53,4 %). Par ailleurs, près d'un tiers des personnes ayant consulté (28,2 %) considèrent le traitement inefficace et plus particulièrement en milieu rural (33,1 %). Le manque de médicaments concerne 18,6 % des patients surtout en milieu rural (21 %). Quant à la longue attente, elle est la seconde raison évoquée en milieu urbain (24,4 %).

6.6 Santé de la reproduction

Cette partie traite des naissances et des conditions d'accouchement.

Tableau 6.7 : Pourcentage de femmes de 13 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête par milieu de résidence et niveau de pauvreté selon l'âge de la mère

	13- 14 ans	15-19 ans	20- 24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40 ans et plus	Total
Ensemble	0,7	12,1	22,7	21,0	17,1	4,7	13,9
Milieu de résidence							
Rural	0,9	15,9	28,5	23,4	18,1	5,6	16,0
Rural pauvre	0,7	15,6	30,5	25,6	19,7	6,6	17,1
Urbain	0,4	5,5	13,2	16,0	14,8	2,3	9,4
Urbain pauvre	0,2	5,1	11,5	14,8	14,3	3,1	8,5

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Près de 14 % des femmes en âge de procréation (13-49 ans) ont eu une naissance vivante au cours de l'année ayant précédé l'enquête (16 % en milieu rural et 9,4 % en milieu urbain). Les naissances sont concentrées chez les femmes âgées entre 20-24 ans (22,7 %) et 25-29 ans (21 %). Les naissances dites à risques (avant 15 ans et après 40 ans) représentent de faibles proportions (0,7 % pour les femmes âgées de 13-14 ans et 4,7 % pour celles âgées de 40 ans et plus). Le calendrier des naissances en milieu rural a la particularité d'être précoce (près de 16 % de femmes ont eu une naissance entre 15 et 20 ans) et tardif (5,6 % des femmes ont eu une naissance après 40 ans).

Tableau 6.8: Pourcentage de femmes de 13 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête et qui ont reçu des soins prénatals par milieu et région de résidence

Ensemble	73,3
Milieu de résidence	
Rural	68,9
Rural pauvre	69,4
Urbain	88,6
Urbain pauvre	86,8
Région de résidence	
Boké	81,1
Conakry	86,2
Faranah	66,1
Kankan	60,4
Kindia	68,8
Labé	57,1
Mamou	63,8
N'Zérékoré	91,8

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Parmi les femmes qui ont donné une naissance vivante au cours des 12 derniers mois, 73,3 % ont bénéficié de soins prénatals (près de 69 % pour le milieu rural et 88,6 % pour le milieu urbain).

Seules les régions de N'Zérékoré (près de 92 %), Conakry (86,2 %) et Boké (81,1 %) totalisent des taux supérieurs à la moyenne nationale. Labé est la région où la plus faible proportion de femmes ayant reçu des soins prénatals est enregistrée (57,1 %).

Tableau 6.9 : Répartition (%) des naissances des cinq années précédant l'enquête par milieu et région de résidence selon le lieu de l'accouchement

	Etablis. Sani-taire	À la Mai-son	Autre	Total
Ensemble	34,8	64,1	1,1	100,0
Milieu de résidence				
Rural	23,3	75,9	0,8	100,0
Rural pauvre	22,6	76,8	0,7	100,0
Urbain	73,3	24,9	1,8	100,0
Urbain pauvre	69,8	28,8	1,5	100,0
Région de résidence				
Boké	45,0	53,7	1,3	100,0
Conakry	78,9	18,8	2,3	100,0
Faranah	22,4	76,6	1,0	100,0
Kankan	22,6	76,9	0,5	100,0
Kindia	28,3	70,9	0,8	100,0
Labé	15,1	84,4	0,5	100,0
Mamou	18,9	79,4	1,6	100,0
N'Zérékoré	40,7	58,3	1,0	100,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Les résultats indiquent qu'au cours des 5 dernières années, parmi les femmes ayant eu une naissance vivante, 64,1 % ont accouché à la maison (près de 76 % en milieu rural). En milieu urbain, mieux équipé en infrastructures sanitaires, les trois-quarts des femmes accouchent dans un établissement sanitaire, notamment à Conakry (près de 79 %). Labé enregistre la plus forte proportion de femmes accouchant à domicile (84,4 %).

Au cours de l'accouchement, 43,4 % des femmes ont bénéficié de l'assistance d'une accoucheuse traditionnelle. Celles qui ont eu recours à un personnel médical qualifié représentent 38,4 %. Près d'une femme sur cinq accouche seule ou avec l'aide d'une personne non qualifiée.

Les accoucheuses traditionnelles sont majoritairement intervenues lors des naissances survenues en milieu rural (53,8 %). En milieu urbain, ce sont les sages-femmes qui assistent l'accouchement (67,5 %).

Conakry enregistre la plus forte proportion de naissances assistées par un personnel médical qualifié (près de 89 %). A l'opposé, les accoucheuses traditionnelles interviennent dans la majorité des accouchements dans les autres régions, à l'exception de Mamou où 43,4 % des naissances se font sans assistance ou par une personne non qualifiée.

Tableau 6.10 : Répartition (%) des naissances des cinq années précédant l'enquête par milieu de résidence, niveau de pauvreté et région administrative selon le type de personne qui a assisté l'accouchement par milieu et région de résidence.

	Docteur	Infirmière	Sage femme	Accoucheuse traditionnelle	Autre/ personne	Total
Ensemble	3,3	6,8	28,3	43,4	18,2	100,0
Milieu de résidence						
Rural	1,3	6,7	16,7	53,8	21,4	100,0
Rural pauvre	1,2	7,0	15,9	54,5	21,3	100,0
Urbain	10,0	6,9	67,5	8,5	7,2	100,0
Urbain pauvre	6,6	7,6	66,9	11,1	7,8	100,0
Région de résidence						
Boké	1,7	8,1	34,4	38,3	17,4	100,0
Conakry	13,4	5,6	69,9	5,2	5,8	100,0
Faranah	2,3	5,5	19,7	41,8	30,7	100,0
Kankan	1,5	4,1	15,5	64,1	14,8	100,0
Kindia	1,9	4,2	25,0	54,3	14,7	100,0
Labé	2,3	8,4	9,3	42,5	37,5	100,0
Mamou	1,5	2,7	17,5	35,0	43,4	100,0
N'Zérékoré	2,7	12,1	33,1	45,5	6,7	100,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

6.7 Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans

L'état nutritionnel est évalué à partir d'indices anthropométriques calculés à partir de l'âge, du poids et de la taille. Ces indices sont la taille-pour-âge, le poids-pour-taille et le poids-pour-âge. A cet effet, les enfants de moins de 5 ans ont été mesurés et pesés.

Ces indices seront comparés pour chaque enfant enquêté à ceux des enfants ayant les mêmes caractéristiques (âge et sexe) et faisant partie de la population de référence internationale mise au point par le Centre National Américain des Statistiques Sanitaires (NCHS) et adoptés par le Centre de Contrôle des Maladies d'Atlanta (CDC) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'échantillon utilisé par le NCHS/CDC/OMS est supposé représentatif d'une population saine et bien nourrie.

Pour cela on calcule la proportion d'enfants observés qui se situent à moins de deux et moins de trois écarts type en dessous de la médiane de la population de référence.

Dans ce qui suit, on distingue:

- malnutrition aiguë (ou maigreur ou émaciation) quand l'indice poids-pour-taille est inférieur à - 2 ET de la médiane poids-pour-taille de la population de référence;
- malnutrition chronique (ou retard de croissance) quand l'indice taille-pour-âge est inférieur à - 2 ET de la médiane taille-pour-âge de la population de référence;
- insuffisance pondérale quand l'indice poids-pour-âge est inférieur à - 2 ET de la médiane poids-pour-âge de la population de référence.

L'échantillon des enfants de moins de 5 ans porte sur un effectif de 7 452 enfants (3 745 garçons et 3 657 filles). Les enfants pour lesquels la taille est disponible représentent 72,5 % de la population des enfants de moins de 5 ans et ceux pour lesquels le poids est disponible représentent 93,6 %.

Tableau 6.11: Indicateurs nutritionnels, par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe

	Emacié (%)	Retard de croissance (%)	Insuffisance pondérale (%)	Participation à programme	
				nutrition	suivi croiss.
Ensemble	11,2	32,7	20,8	8,6	15,8
Milieu de résidence					
Rural	11,0	35,3	22,2	6,2	11,6
Rural pauvre	11,8	34,4	22,9	5,5	10,2
Urbain	11,7	23,8	16,1	16,7	29,7
Urbain pauvre	12,9	24,7	16,7	13,0	25,5
Région					
Boké	12,4	30,9	22,8	6,6	4,4
Conakry	14,4	22,6	17,8	25,0	45,2
Faranah	8,1	38,1	16,4	23,9	33,2
Kankan	6,8	36,1	17,4	1,4	17,2
Kindia	12,5	29,6	20,4	8,7	9,5
Labé	15,4	35,1	27,2	0,7	1,7
Mamou	7,0	33,3	17,3	1,0	1,3
N'Zérékoré	12,7	33,9	24,4	6,9	12,2
Groupe socio-économique					
Salarié secteur public	9,7	27,4	17,3	20,1	27,0
Salarié secteur privé	10,7	23,4	13,4	21,0	29,2
Indépendant agricoles.	10,9	36,8	22,2	5,1	11,3
Autres Indépendants	12,1	26,3	19,0	11,0	21,6
Apprentis, aides familiaux	9,9	35,7	18,0	11,7	18,9
Inactifs, chômeurs	11,8	29,6	21,0	9,6	16,4
Sexe					
Garçons	10,8	33,9	20,9	9,0	16,4
Filles	11,6	31,3	20,7	8,3	15,2

Source:/MP/DNS/QUIBB-2002

6.7.1 Emaciation

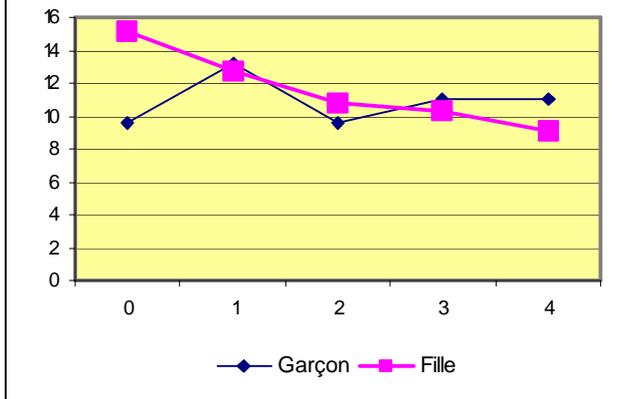
L'émaciation est cernée à partir de l'examen de l'indice **poids-pour-taille**. Son faible niveau permet d'apprécier la prévalence de la malnutrition récente ou aiguë ou encore émaciation.

Les résultats montrent que 11,2 % des enfants âgés de moins de 5 ans sont atteints de malnutrition aiguë (voir tableau 6.11). La comparaison avec les résultats de l'EDS de 1999, montre une légère augmentation de la prévalence de l'émaciation qui se chiffrait à 9 %. Il s'agit d'une situation préoccupante compte tenu de l'augmentation de risques de morbidité et de mortalité à court terme que cet état peut entraîner.

Aucune différence significative n'est observée selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe socio-économique. Cependant, des disparités sont observées au niveau régional et par rapport à l'âge.

La région de Labé enregistre la prévalence de maigreur la plus élevée (15,4 %), suivie de Conakry (14,4 %). A l'opposé, les régions de Mamou (7 %), Kankan (près de 7 %) et Faranah (8,1 %) enregistrent les prévalences de malnutrition aiguë les plus faibles.

Graphique 6.4: Indice poids-pour-taille par sexe et année d'âge



Chez les garçons, la prévalence augmente légèrement pour atteindre sa valeur maximale (13,3 %) dans l'intervalle d'âges 12-24 mois pour ensuite décroître à partir de 24 mois et se stabiliser à partir du troisième anniversaire de l'enfant. Chez les filles, la prévalence de maigreur la plus élevée est enregistrée avant le premier anniversaire de l'enfant (15,1 %). A partir de cet âge, la prévalence décroît régulièrement pour atteindre la valeur de 9,1 % à l'âge de 4 ans révolus ;

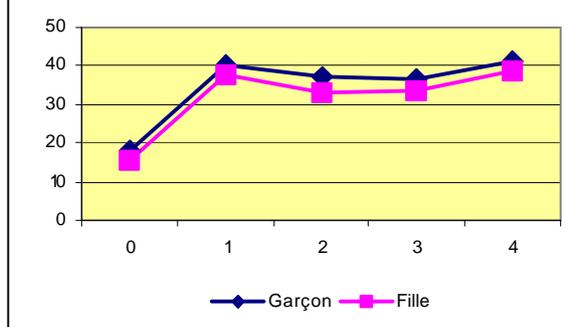
6.7.2 Retard de croissance

Le retard de croissance est cerné à partir de l'indice **taille-pour-âge**. Cet indice permet de mesurer l'état nutritionnel passé de l'enfant. Son faible niveau indique que l'enfant est victime de malnutrition chronique ou de retard de croissance.

La prévalence de retard de croissance concerne 32,7 % des enfants âgés de moins de 5 ans (voir tableau 6.11). Comparée aux résultats de l'EDS de 1999 (26 % des enfants de moins de 5 ans), la malnutrition chronique enregistre une forte hausse.

La prévalence est légèrement plus élevée chez les garçons (près de 34 %).

Graphique 6.5: Prévalence de retard de croissance par année d'âge et sexe.



La malnutrition chronique croît régulièrement avec l'âge quel que soit le sexe de l'enfant (voir graphique 6.5) pour atteindre des niveaux élevés à un an révolu (40,3 % chez les garçons et 37,7 % chez les filles). La prévalence décroît légèrement à partir du premier anniversaire tout en demeurant à des niveaux très élevés (37 % chez les garçons et près de 33 % chez les filles, âgés de 2 ans révolus). A partir de cet âge, la prévalence de retard de croissance augmente de façon régulière pour dépasser les niveaux enregistrés après le premier anniversaire.

Cela confirme la thèse selon laquelle le processus de malnutrition chronique est irréversible chez

l'enfant à partir de la deuxième année. Ce phénomène, qui touche la croissance osseuse, est un phénomène cumulatif (contrairement à la maigreur qui apparaît très rapidement et peut se résorber). Il importe de concentrer les efforts de prévention et d'action chez les plus jeunes enfants et très certainement dès la première année.

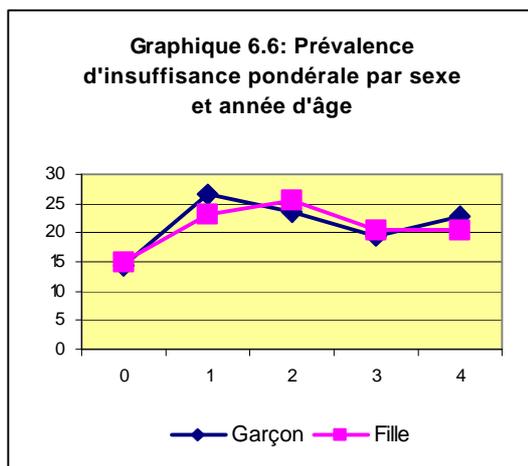
S'agissant de l'incidence du milieu de résidence (voir tableau 6.11), les enfants vivant en milieu rural sont plus touchés par le retard de croissance (35,3 %) que ceux vivant en milieu urbain (près de 24 %).

6.7.3 Insuffisance pondérale

L'indicateur **poids-pour-âge** est l'indicateur utilisé pour mesurer l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans. Cet indicateur est cumulatif car un faible poids-pour-âge peut être

provoqué par la maigreur ou le retard de croissance. Comme l'indicateur poids-pour-taille, il est très sensible aux variations saisonnières. Par ailleurs, il est important de souligner que cet indicateur n'a d'intérêt que si le poids-pour-âge est régulièrement mesuré chez le même enfant. Dans ces conditions, il permet de mesurer, de façon acceptable, la prévalence de malnutrition, toutes formes confondues. C'est l'indicateur retenu pour les comparaisons internationales dans le cadre du suivi de l'état nutritionnel au niveau des OMD. Il est habituellement utilisé pour le suivi des programmes nutritionnels.

Au niveau du QUIBB, 24,4 % des enfants âgés de moins de 5 ans et pour lesquels des mensurations ont été effectuées ont participé à un programme de nutrition : 8,6 % suivent un programme de nutrition et 15,8 %, un programme de suivi de croissance (voir tableau 6.11).



L'insuffisance pondérale concerne 20,8 % des enfants âgés de moins de 5 ans. Sa prévalence a légèrement baissé (le taux était de 23 % au cours de l'EDS de 1999). Chez les filles, la prévalence augmente régulièrement avec l'âge pour atteindre la valeur maximale (25,7 %) au cours du deuxième anniversaire pour ensuite décroître et atteindre le niveau de 20,4 % à 4-5 ans. Chez les garçons, la même évolution est observée avec un léger décalage du pic à 1 an révolu.

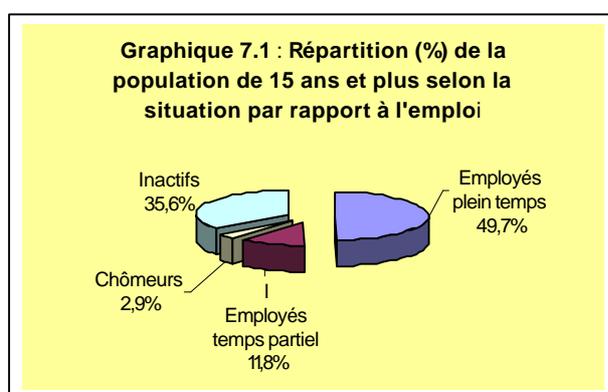
La prévalence d'insuffisance pondérale est plus marquée en milieu rural (22,2 %) qu'en milieu urbain (16,1 %).

Les régions qui enregistrent les plus fortes prévalences sont Labé (27,2 %), N'Zérékoré (24,4 %) et Boké (22,8 %).

CHAPITRE 7 EMPLOI

Le QUIBB permet d'évaluer le niveau de participation de la population à l'activité économique. Il fournit également des informations sur les principales caractéristiques de la population active occupée (emploi à plein temps et sous-emploi), de la population active inoccupée (chômeurs) et de la population inactive (élèves/étudiants, femmes au foyer, retraités/rentiers etc.). L'âge d'entrée en activité a été fixé à 6 ans afin de cerner le travail des enfants. La période de référence retenue conformément aux recommandations du BIT pour distinguer les personnes qui travaillent de celles qui ne travaillent pas est : «les 7 derniers jours avant l'interview». Le QUIBB cerne donc la situation actuelle dans l'emploi par opposition à la situation habituelle dont la période de référence est étalée sur les douze derniers mois.

Pour des besoins de comparaisons internationales, la population de référence est la population potentiellement active c'est-à-dire l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus susceptibles d'offrir leurs services sur le marché du travail. Elle comprend la population active occupée, les chômeurs, et les personnes inactives.



Les résultats indiquent que 61,5 % de la population âgée de 15 ans et plus sont occupés (49,7 % employés à plein temps et 11,8 % à temps partiel). Les chômeurs ou actifs inoccupés à la recherche d'un emploi au cours de la période de référence représentent près de 3 % et les personnes inactives constituent 35,6 % de la population de référence.

7.1 Activité économique

L'activité économique a été définie comme étant tout travail qui procure un revenu en espèce sous forme de biens et services. Le niveau de participation de la population à l'activité économique sera examiné à travers le taux global d'activité. Ce taux permet d'évaluer le niveau de participation de la population à l'activité économique (population active rapportée à la population âgée de 15 ans et plus). Le taux global d'activité est de 64,4 % (voir tableau 7.1), légèrement supérieur à celui obtenu lors du RGPH de 1996 (62,5 %).

Tableau 7.1 : Taux d'activité (%) par milieu, région de résidence et sexe.

Ensemble	64,4
Milieu de résidence	
Rural	71,5
Rural pauvre	70,3
Urbain	49,9
Urbain pauvre	47,3
Région de résidence	
Boké	56,0
Conakry	49,2
Faranah	63,9
Kankan	73,8
Kindia	56,1
Labé	73,8
Mamou	72,5
N'Zérékoré	74,0
Sexe	
Masculin	66,4
Féminin	62,8

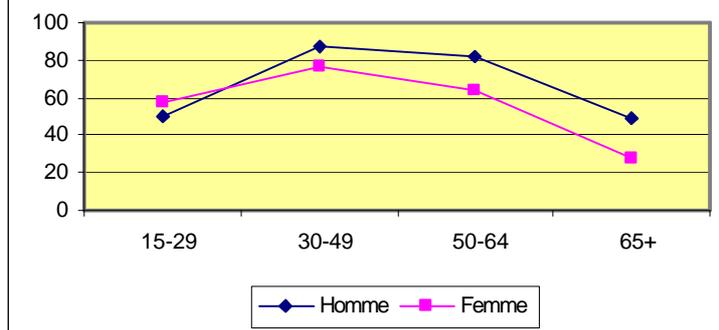
Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Le taux d'activité est plus élevé en milieu rural (71,5 %) qu'en milieu urbain (près de 50 %). Cette prépondérance de la population rurale dans l'emploi pourrait être justifiée par le faible niveau de scolarisation et le faible taux d'urbanisation.

Les régions de Nzérékoré (74 %), Labé (73,8 %), Kankan (73,8 %), et Mamou (72,5 %) ont un taux d'activité supérieur à la moyenne nationale. Conakry se distingue par le taux d'activité le plus faible (49,2 %).

Le taux d'activité est plus élevé pour les hommes (66,4 %) que pour les femmes (62,8 %).

Graphique 7.2: Taux d'activité (%) de la population de 15 ans et plus par groupes d'âge selon le sexe



L'évolution du taux d'activité par groupes d'âge et par sexe révèle:

- une précocité de l'emploi (le taux d'activité à 15-29 ans est de 57,5 % chez les femmes et près de 50 % chez les hommes) ;
- un départ tardif du marché du travail (49,1 % pour les hommes et 27,8 % pour les femmes, à 65 ans et plus).

7.1.1 Occupation au cours des 7 derniers jours

Cette partie cerne les caractéristiques de la population active occupée (taux d'occupation, statut dans l'emploi, type d'employeur, branche d'activité).

Le taux d'occupation est la proportion de personnes qui ont exercé une activité économique au cours de la période de référence parmi la population en âge de travailler.

Tableau 7.2 : Taux d'occupation (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge.

Ensemble	61,5
Milieu de résidence	
Rural	70,2
Rural pauvre	69,0
Urbain	43,5
Urbain pauvre	40,1
Région de résidence	
Boké	54,0
Conakry	41,3
Faranah	60,4
Kankan	72,7
Kindia	52,5
Labé	72,6
Mamou	72,1
N'Zérékoré	72,6
Sexe et âge	
Homme	
15-29	46,0
30-49	82,3
50-64	78,9
65+	47,9
Femme	
15-29	54,7
30-49	73,8
50-64	62,5
65+	27,6

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

La majorité de la population active (61,5 %) a déclaré avoir exercé une activité économique au cours des sept derniers jours précédant leur interview (voir tableau 7.2). Les hommes sont légèrement plus occupés que les femmes (62,6 % et 60,6 %, respectivement).

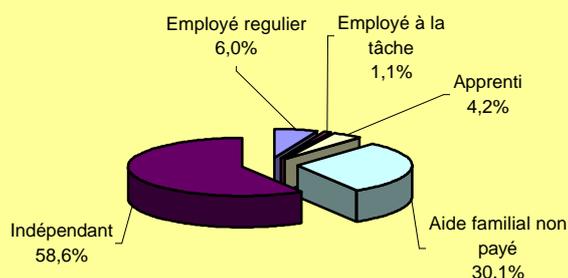
A l'instar du taux d'activité, le taux d'occupation est fonction de l'âge. Il est à la fois précoce et tardif.

Le taux d'occupation est nettement plus élevé en milieu rural (70,2 %) qu'en milieu urbain (43,5 %). Le milieu pauvre est relativement moins favorisé autant dans les villes que dans les campagnes.

Dans les régions, les taux d'occupation les plus élevés sont enregistrés à Kankan (72,7 %), Labé (72,6 %), Nzérékoré (72,6 %) et Mamou (72,1 %) contre 54 % à Boké, 52,5 % à Kindia et 41,3 % seulement à Conakry.

La population occupée est répartie en employés réguliers (personnes qui sont employées à plein temps), employés à la tâche (personnes qui travaillent à temps partiel), apprentis (personnes qui exercent une activité économique dans le cadre de l'apprentissage et qui ne reçoivent pas de salaire), aides familiaux (personnes travaillant dans une entreprise familiale sans aucune rémunération) et personnes travaillant à leur propre compte (indépendants).

Graphique 7.3 : Répartition (%) de la population occupée selon le statut dans l'emploi



La population en activité est principalement constituée d'indépendants (58,6 %) et d'aides familiaux (30,1 %). Les employés réguliers et ceux à la tâche représentent 7,1 % et les apprentis, 4,2 %.

Quel que soit le statut de l'emploi considéré, on compte toujours plus d'hommes que de femmes, à l'exception des aides familiaux où les femmes sont majoritaires (38,8 % contre 19,8 % chez les hommes).

Tableau 7.3 : Répartition (%) de la population occupée par statut de l'emploi selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence, le niveau de pauvreté et la région.

	Employé					Total
	Employé régulier	à la tâche	Apprenti	Aide familial	À son compte	
Ensemble	6,0	1,1	4,2	30,1	58,6	100,0
Sexe et âge						
Homme	10,7	1,7	6,0	19,8	61,8	100,0
15-29	4,7	1,3	15,5	45,3	33,2	100,0
30-49	15,0	2,3	2,3	9,8	70,7	100,0
50-64	14,3	1,6	0,4	3,8	79,9	100,0
65+	3,4	0,9	0,2	6,0	89,6	100,0
Femme	2,1	0,5	2,7	38,8	55,9	100,0
15-29	1,0	0,3	5,6	48,2	44,9	100,0
30-49	3,4	0,6	1,0	32,4	62,6	100,0
50-64	1,9	0,6	0,3	34,1	63,1	100,0
65+	0,1	0,2	1,2	30,3	68,2	100,0
Milieu de résidence						
Rural	1,8	0,3	1,6	38,3	58,0	100,0
Rural-pauvre	0,9	0,3	1,7	41,4	55,6	100,0
Urbain	20,2	3,5	12,9	2,8	60,5	100,0
Urbain-pauvre	12,1	2,9	15,2	4,8	64,9	100,0
Région						
Boké	6,7	0,6	3,1	26,0	63,6	100,0
Conakry	24,0	4,3	14,1	1,6	56,0	100,0
Faranah	4,3	0,7	3,0	26,6	65,5	100,0
Kankan	2,2	0,4	2,1	55,7	39,5	100,0
Kindia	4,5	0,9	2,8	16,6	75,1	100,0
Labé	2,6	1,0	3,6	32,2	60,6	100,0
Mamou	2,5	0,6	3,2	19,1	74,5	100,0
N'Zérékoré	3,8	0,4	3,0	38,7	54,2	100,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

La structure par âge montre que:

- Les travailleurs indépendants augmentent régulièrement avec l'âge ;
- Les travailleurs réguliers et ceux à la tâche sont plus nombreux parmi les personnes dont l'âge est compris entre 30 et 49 ans ;
- La majorité des apprentis ont moins de 30 ans ;
- Les aides familiaux, de sexe masculin sont majoritairement représentés aux jeunes âges (15-29 ans) mais à partir de 30 ans la proportion diminue considérablement (9,8 %). Ceux de sexe féminin restent importants quel que soit l'âge même si une diminution lente est observée à partir de 30 ans.

Les indépendants sont majoritaires tant en milieu urbain (60,5 %) qu'en milieu rural (58 %). Par ailleurs, si on note une prédominance des aides familiaux en milieu rural (38,3 %), les employés réguliers, les apprentis et les employés à la tâche et, sont plus nombreux en milieu urbain (20,2 %, près de 13 % et 3,5 %, respectivement).

Les indépendants sont majoritairement représentés dans toutes les régions à l'exception de Kankan où les aides familiaux sont les plus nombreux (55,7 %). Pour Conakry, il faut noter la part non négligeable d'employeurs réguliers (24 %) et des apprentis (14,1 %).

Le QUIBB a retenu les catégories d'employeurs suivantes: Gouvernement, sociétés parapubliques (mixtes), sociétés privées, individus/ménages.

Tableau 7.4 : Répartition (%) de la population occupée par employeur selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la région.

	Gouvernement	Parapublic	Société privée	Individu/Ménage	Total
Ensemble	3,0	0,6	1,9	94,4	100,0
Sexe et âge					
Homme	5,2	1,2	3,2	90,4	100,0
15-29	1,3	0,7	2,5	95,5	100,0
30-49	7,0	1,7	4,3	87,0	100,0
50-64	9,6	1,4	2,7	86,2	100,0
65+	0,7	0,1	1,4	97,7	100,0
Femme	1,2	0,2	0,8	97,9	100,0
15-29	0,3	0,1	0,6	99,0	100,0
30-49	2,1	0,2	1,1	96,6	100,0
50-64	1,1	0,2	0,4	98,3	100,0
65+	0,3	0,0	0,1	99,6	100,0
Milieu de résidence					
Rural	1,0	0,2	0,5	98,3	100,0
Rural- pauvre	0,4	0,1	0,4	99,1	100,0
Urbain	9,6	2,2	6,5	81,6	100,0
Urbain pauvre	5,0	1,0	3,7	90,2	100,0
Région					
Boké	2,8	1,9	1,4	94,0	100,0
Conakry	10,5	2,0	9,1	78,4	100,0
Faranah	2,0	0,2	0,7	97,1	100,0
Kankan	1,0	0,0	1,2	97,7	100,0
Kindia	2,9	0,6	1,1	95,4	100,0
Labé	1,5	0,4	0,7	97,4	100,0
Mamou	1,7	0,0	0,8	97,5	100,0
N'Zérékoré	2,5	0,5	0,7	96,4	100,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Plus de 9 travailleurs sur 10 sont employés par les individus ou les ménages (voir tableau 7.4). Le Gouvernement emploie 3% des travailleurs, tandis que les sociétés privées et parapubliques en embauchent respectivement, 1,9% et 0,6 %.

En outre, les données indiquent que les individus et les ménages emploient plus les femmes (près de 98 %) que les hommes (90,4 %) contrairement au Gouvernement et aux sociétés privées et parapubliques qui ont une plus grande préférence pour les hommes (9,6 % contre 2,2 % de femmes).

La prédominance des individus et des ménages en tant qu'employeur est plus marquée en milieu rural (98,3 %). A l'opposé, les employés du Gouvernement, ceux des sociétés privées et parapubliques résident presque essentiellement en milieu urbain (18,3 % contre 1,7 % en milieu rural), notamment à Conakry où 10,5 % sont employés par le Gouvernement.

L'enquête a distingué 10 branches d'activité: agriculture, mines, production, construction, transports, commerce, services, éducation/santé, administration et autres.

Tableau 7.5 : Répartition (%) de la population occupée par branche d'activité selon le sexe et l'âge.

	Agriculture	Mines	Production	Construct.	Transport.	Commerce	Services	Éducation/santé	Admin.	Autre	Total
Ensemble	69,3	0,6	2,8	1,9	1,8	14,5	3,6	2,0	1,3	2,2	100,0
Homme	64,0	1,0	4,5	4,1	3,8	8,5	5,1	3,3	2,3	3,4	100,0
15-29	65,6	0,5	5,9	5,6	4,7	7,0	5,3	1,1	0,6	3,7	100,0
30-49	57,5	1,3	4,1	4,1	4,5	11,2	5,9	4,8	3,1	3,6	100,0
50-64	67,8	1,6	3,1	2,9	2,1	7,1	3,5	4,9	3,9	3,1	100,0
65+	83,3	0,3	3,9	0,8	0,8	3,9	3,8	0,6	0,4	2,2	100,0
Femme	73,8	0,3	1,4	0,0	0,1	19,5	2,3	0,9	0,5	1,2	100,0
15-29	72,8	0,2	2,4	0,0	0,1	18,0	4,1	0,3	0,1	2,0	100,0
30-49	71,3	0,5	0,7	0,0	0,1	23,0	1,5	1,6	0,8	0,6	100,0
50-64	82,5	0,4	0,5	0,1	0,0	14,1	0,4	0,7	0,6	0,7	100,0
65+	82,6	0,1	0,6	0,0	0,0	14,3	0,1	0,4	0,0	2,0	100,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

La répartition des travailleurs dénombrés par branche d'activité montre que 69,3 % des travailleurs sont occupés dans l'agriculture, 14,5 % dans le commerce et 15,5 % dans les autres branches d'activité (voir tableau 7.5).

Proportionnellement, les femmes sont plus nombreuses (73,8 %) que les hommes (64 %) dans l'agriculture. Le même constat est vérifié dans le commerce où la proportion des femmes représente plus du double de celle des hommes (19,5 % contre 8,5 %). Toutes les autres branches d'activité recrutent beaucoup plus les hommes.

Le tableau 7.6 montre que le milieu rural est évidemment la zone de prédilection des travailleurs dans l'agriculture (87,9 %). Cette proportion atteint même 89,3 % dans le milieu rural pauvre. Les travailleurs des autres branches d'activité sont nettement plus nombreux en zone urbaine.

Tableau 7.6: Répartition (%) de la population occupée par milieu de résidence, niveau de pauvreté et la région administrative selon la branche d'activité

	Agriculture	Mines	Production	Construct.	Transport.	Com- merce	Services	Éduc./ santé	Admin.	Autre	Total
Milieu de résidence											
Rural	87,9	0,3	1,3	0,9	0,4	5,8	1,1	1,0	0,3	1,0	100,0
Rural pauvre	89,3	0,2	1,1	0,8	0,4	5,4	1,0	0,5	0,1	1,2	100,0
Urbain	7,6	1,9	7,6	5,0	6,4	43,5	11,8	5,5	4,6	6,2	100,0
Urbain pauvre	11,9	0,9	7,5	5,0	5,8	46,0	11,0	4,0	1,8	6,0	100,0
Région											
Boké	68,6	2,2	1,7	1,4	1,2	15,2	2,7	1,7	1,4	3,9	100,0
Conakry	3,1	0,7	8,4	6,4	7,3	42,0	14,3	5,5	5,6	6,6	100,0
Faranah	79,8	0,4	1,5	0,7	1,0	11,4	1,4	1,4	0,5	1,9	100,0
Kankan	82,8	1,2	2,9	0,9	0,8	8,6	1,1	0,9	0,3	0,4	100,0
Kindia	70,4	0,4	2,6	1,7	1,2	15,8	1,6	2,5	1,3	2,6	100,0
Labé	79,7	0,1	1,8	2,5	1,4	7,4	4,9	1,0	0,5	0,9	100,0
Mamou	81,2	0,0	3,0	1,2	1,1	7,8	2,3	1,2	0,8	1,5	100,0
N'Zérékoré	79,8	0,2	1,1	1,0	1,0	11,0	1,8	2,0	0,6	1,5	100,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

La proportion de personnes travaillant dans l'agriculture est très importante dans toutes les régions et varie de 68,6 % à Boké à 82,8 % à Kankan. Les activités agricoles sont, par contre, très peu développées à Conakry (3,1%) au profit du commerce (42 %).

7.1.2 Sous-emploi

Tableau 7.7: Taux de sous-emploi (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge

Ensemble	11,8
Milieu de résidence	
Rural	13,2
Rural pauvre	12,6
Urbain	9,0
Urbain pauvre	8,1
Région de résidence	
Boké	20,0
Conakry	8,6
Faranah	10,1
Kankan	13,6
Kindia	15,7
Labé	5,4
Mamou	8,5
N'Zérékoré	11,6
Sexe et âge	
Homme	13,3
15-29	8,2
30-49	21,1
50-64	15,8
65+	6,6
Femme	10,6
15-29	9,3
30-49	14,6
50-64	8,6
65+	2,8

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

La population sous-employée est constituée de personnes qui ont travaillé à temps partiel au cours des sept derniers jours précédant l'enquête (sous-emploi visible).

Le niveau de sous-emploi est relativement important dans le pays. Il concerne 11,8 % de la population active (13,3 % pour les hommes et 10,6 % pour les femmes) et un cinquième de la population active occupée. Le sous-emploi touche particulièrement les individus âgés de 30-49 ans.

La population active sous-employée est plus présente en milieu rural (13,2 % contre 9 % en milieu urbain).

La région de Boké se distingue avec une proportion de travailleurs sous-employés plus importante (20 %). Conakry (8,6 %), Mamou (8,5 %) et Labé (5,4 %) sont les régions où le sous-emploi est moins marqué.

7.1.3 Chômage

Les chômeurs sont toutes les personnes qui n'ont pas travaillé au cours des 7 derniers jours et qui ont cherché un emploi au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'enquête.

Tableau 7.8 : Taux de chômage (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge

Ensemble	2,9
Milieu de résidence	
Rural	1,3
Rural pauvre	1,3
Urbain	6,4
Urbain pauvre	7,2
Région de résidence	
Boké	2,0
Conakry	7,9
Faranah	3,5
Kankan	1,2
Kindia	3,6
Labé	1,2
Mamou	0,3
N'Zérékoré	1,4
Sexe et âge	
Homme	3,8
15-29	3,9
30-49	4,9
50-64	2,9
65+	1,2
Femme	2,2
15-29	2,8
30-49	2,4
50-64	1,1
65+	0,2
Source :/MP/DNS/QUIBB-2002	

Près de 3 % de la population active est concernée par le chômage. Ce phénomène touche plus les hommes (3,8 %) que les femmes (2,2 %). Chez les hommes, le taux de chômage reste au-dessus ou est égal à la moyenne nationale jusqu'à 64 ans révolus; tandis que chez les femmes, le chômage diminue progressivement avec l'âge.

Le chômage est un phénomène essentiellement urbain (6,4%). En milieu urbain pauvre, 7,2 % de la population active est touchée par le chômage.

Conakry se démarque avec un taux de chômage de 8 %, alors que dans les autres régions, moins de 4 % de la population active est touchée par ce phénomène, en particulier Mamou (0,3 %).

Le QUIBB, a également recueilli des informations sur les raisons du chômage (voir tableau 7.9).

Tableau 7. 9 : Répartition (%) de la population au chômage par sexe et âge, milieu de résidence, niveau de pauvreté selon la raison de chômage

	Pas travail disponible	Inactivité saisonnière	Étudiant	Obligations famille/ménage	Âge	Infirmité	Autre	Total
Ensemble	60,6	15,7	1,3	4,3	0,7	0,3	17,1	100,0
Homme	68,1	11,7	1,9	1,2	0,8	0,0	16,3	100,0
15-29	70,8	10,0	4,3	2,0	0,0	0,0	13,0	100,0
30-49	72,3	9,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18,7	100,0
50-64	48,4	27,0	0,0	2,6	0,8	0,0	21,1	100,0
65+	45,8	16,1	0,0	0,0	22,1	0,0	16,0	100,0
Femme	50,2	21,1	0,5	8,7	0,7	0,7	18,1	100,0
15-29	59,5	15,3	1,0	7,2	0,6	0,0	16,5	100,0
30-49	43,8	27,4	0,0	12,3	0,0	0,0	16,5	100,0
50-64	16,1	22,9	0,0	0,0	6,1	11,2	43,7	100,0
65+	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Milieu de résidence								
Rural	24,3	52,4	1,1	7,4	2,2	0,7	11,7	100,0
Rural pauvre	23,3	57,6	1,1	3,9	3,3	0,0	10,9	100,0
Urbain	75,3	0,7	1,4	3,1	0,1	0,1	19,2	100,0
Urbain pauvre	71,6	0,6	0,5	3,8	0,4	0,0	23,1	100,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Plus de 6 chômeurs sur 10 (60,6 %) ont évoqué le manque de travail comme principale raison du chômage. La deuxième raison est l'inactivité saisonnière (15,7 %). Les obligations familiales, l'âge trop élevé et l'infirmité ont été très peu évoqués comme raison du chômage. Mais, on relève que 17,1 % des chômeurs ont indiqué d'autres raisons que celles citées plus haut.

Les chômeurs qui accusent le manque de travail sont plus nombreux parmi les hommes (68,1 %) que les femmes (50,2 %). C'est le constat inverse que l'on observe au niveau des personnes qui ont évoqué l'inactivité saisonnière (21,1 % de femmes contre 11,7 % d'hommes). Une part non négligeable de femmes (8,7 %) évoque les obligations familiales comme raison de chômage. En milieu urbain, le manque de travail est la raison fondamentale du chômage (75,3 %) alors qu'en milieu rural, c'est l'inactivité saisonnière qui est la plus évoquée (52,4 %), surtout pour les plus pauvres (57,6 %).

7.2 Population inactive

Tableau 7.10 : Répartition (%) de la population inactive selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région, le sexe et l'âge

Ensemble	35,6
Milieu de résidence	
Rural	28,5
Rural pauvre	29,7
Urbain	50,1
Urbain pauvre	52,7
Région de résidence	
Boké	44,0
Conakry	50,8
Faranah	36,1
Kankan	26,2
Kindia	43,9
Labé	26,2
Mamou	27,5
N'Zérékoré	26,0
Sexe et âge	
Homme	33,6
15-29	50,1
30-49	12,8
50-64	18,2
65+	50,9
Femme	37,2
15-29	42,5
30-49	23,7
50-64	36,5
65+	72,2
Source :/MP/DNS/QUIBB-2002	

La population inactive est constituée des élèves et étudiants, des femmes au foyer, des retraités et rentiers, des infirmes et des personnes trop âgées. On relève qu'un peu plus du tiers de la population totale est constitué d'inactifs (35,6 %). Cette proportion est relativement plus importante chez les femmes (37,2 %) que chez les hommes (33,6 %).

Par ailleurs, quel que soit le sexe, la proportion d'inactifs diminue sensiblement avec l'âge jusqu'à 49 ans, âge à partir duquel elle augmente à nouveau. Aux âges avancés, l'écart entre la proportion des femmes inactives (72,2 %) et celle des hommes (près de 51 %) devient plus importante au fur et à mesure que l'âge augmente.

En milieu urbain, plus de la moitié de la population (50,1 %) est inactive alors qu'en milieu rural un peu plus d'une personne sur quatre (28,5 %) seulement se retrouve dans cette situation. La proportion des inactifs est plus élevée chez les pauvres, notamment en milieu urbain (52,7 %).

C'est à Conakry que l'on décompte le plus d'inactifs (50,8 %) à cause probablement du nombre élevé d'élèves et d'étudiants. Elle est suivie de Boké (44 %) et Kindia (43,9 %).

Au cours de l'enquête, il a été demandé à chaque personne inactive la raison pour laquelle elle ne travaille pas. (voir tableau 7.11)

Tableau 7.11: Répartition (en %) de la population économiquement inactive par raison d'inactivité

	Pas travail disponible	Inactivité saisonnière	Étudiant	Obligations famille/mén.	Âge	Infirmité	Autre	Total
Ensemble	5,0	13,7	29,0	14,4	11,6	4,0	22,3	100,0
Homme	6,4	12,4	45,7	2,3	8,9	5,0	19,4	100,0
Femme	4,0	14,7	16,7	23,2	13,6	3,4	24,4	100,0
Source :/MP/DNS/QUIBB-2002								

Dans l'ensemble, 29 % de la population économiquement inactive ne travaille pas pour des raisons d'études. Les obligations familiales (14,4 %), l'inactivité saisonnière (13,7%) et l'âge (11,6 %) sont des raisons secondaires de l'inactivité économique. Le manque de travail et l'infirmité interviennent dans une proportion très faible (5 % et 4 % respectivement). D'autres raisons qui n'ont pas été spécifiées par l'enquête (22,3 %) ont été évoquées par les individus interrogés.

Les hommes ont principalement évoqués les études (45,7 %), l'inactivité saisonnière (12,4 %) et l'âge (près de 9 %) pour justifier leur inactivité. Chez les femmes, l'inactivité s'explique par les obligations familiales (23,2 %), les études (16,7 %) et l'inactivité saisonnière (14,7 %).

ANNEXE: 1

Tableau 2.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, taille du ménage, groupe socio-économique et sexe du chef de ménage selon la personne qui contribue principalement au revenu du ménage

	Personne contribuant principalement au revenu				Total
	Chef	Époux(se)	Enfant	Autre	
Ensemble	84,3	4,7	3,7	7,3	100,0
Milieu de résidence					
Rural	84,9	4,2	3,9	7,0	100,0
Rural pauvre	83,7	4,4	4,9	7,0	100,0
Urbain	82,6	6,1	3,1	8,2	100,0
Urbain pauvre	75,5	8,0	6,3	10,2	100,0
Région de résidence					
Boké	89,5	2,3	3,0	5,2	100,0
Conakry	84,6	5,6	1,9	7,9	100,0
Faranah	85,1	5,6	3,3	6,1	100,0
Kankan	84,5	4,1	6,9	4,5	100,0
Kindia	85,6	4,6	2,9	6,9	100,0
Labé	83,3	4,4	3,2	9,1	100,0
Mamou	76,7	5,9	2,9	14,5	100,0
N'Zérékoré	84,1	5,0	5,1	5,8	100,0
Taille du ménage					
1-2	82,5	3,6	1,2	12,7	100,0
3-4	82,2	4,5	3,3	9,9	100,0
5-6	85,6	5,3	2,2	6,9	100,0
7+	84,6	4,7	4,9	5,8	100,0
Groupe socio-économique					
Salarié secteur public	96,5	1,7	0,0	1,8	100,0
Salarié secteur privé	91,1	2,0	0,7	6,2	100,0
Indépendant agricole	91,0	2,3	1,9	4,8	100,0
Autres Indépendants	92,9	2,1	0,9	4,1	100,0
Apprentis, aides familiaux	76,2	4,1	7,0	12,7	100,0
Inactifs, chômeurs	56,1	14,5	12,1	17,2	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	87,1	5,2	2,8	4,9	100,0
Féminin	69,9	2,4	8,4	19,3	100,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Tableau 2.5: Répartition (%) des ménages ruraux et des ménages urbains par groupe socio-économique, sexe et niveau d'instruction du chef de ménage

	Ménages pondérés	Pourcentages pondérés
Total	1 261 667	100,0
Rural	898 669	71,2
Groupe socio-économique		
Salarié secteur public	22 407	2,5
Salarié secteur privé	12 281	1,4
Indépendant agricole	588 688	65,5
Autres Indépendants	76 327	8,5
Apprentis, aides familiaux	19 687	2,2
Inactifs, chômeurs	171 986	19,1
Sexe		
Masculin	745 711	83,0
Féminin	152 958	17,0
Niveau d'instruction		
Aucun	766 451	85,3
Primaire partiel	50 270	5,6
Primaire complet	16 721	1,9
Secondaire partiel	42 216	4,7
Secondaire complet	1 641	0,2
Ecole professionnelle	16 509	1,8
Supérieur	4 862	0,5
Urbain	363 001	28,8
Salarié secteur public	53 506	14,7
Salarié secteur privé	52 881	14,6
Indépendant agricole	15 458	4,3
Autres Indépendants	139 980	38,6
Apprentis, aides familiaux	5 221	1,4
Inactifs, chômeurs	86 014	23,7
Sexe		
Masculin	306 004	84,3
Féminin	56 997	15,7
Niveau d'instruction		
Aucun	201 368	55,5
Primaire partiel	24 831	6,8
Primaire complet	11 777	3,2
Secondaire partiel	44 863	12,4
Secondaire complet	3 251	0,9
Ecole professionnelle	35 291	9,7
Supérieur	41 621	11,5

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Tableau 2.6 : Répartition (en %) de la population par sexe et de la population rurale et urbaine par région de résidence

	Population pondérée	Pourcentages pondérés
Total	9 214 072	100,0
Sexe		
Masculin	4 374 012	47,5
Féminin	4 840 142	52,5
Rural	6 491 313	70,4
Région de résidence		
Boké	782 684	12,1
Conakry	0	0,0
Faranah	681326	10,5
Kankan	1 187 321	18,3
Kindia	987 851	15,2
Labé	807 511	12,4
Mamou	670 179	10,3
N'Zérékoré	1 374 372	21,2
Urbain	2 722 946	29,6
Région de résidence		
Boké	235 532	8,6
Conakry	1 412 143	51,9
Faranah	152 223	5,6
Kankan	221 826	8,1
Kindia	197 313	7,2
Labé	86 138	3,2
Mamou	82 739	3,0
N'Zérékoré	334 930	12,3

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Tableau 2.8 : Répartition (%) de la population et rapport de masculinité par groupes d'âges quinquénaux selon le milieu de résidence

	Urbain (%)	Urbain R.M.	Rural (%)	Rural R.M.	Ensemble (%)	Ensemble R.M.
0-4	5,4	107,3	7,7	102,0	7	103,2
5-9	7,4	94,0	9,3	105,2	8,8	102,4
10-14	7,4	96,2	6,7	103,1	6,9	100,9
15-19	6,8	105,2	4,8	86,0	5,4	93,1
20-24	4,9	107,3	3,3	68,7	3,8	83,5
25-29	4,1	90,0	3,7	52,7	3,8	64,4
30-34	3,3	89,9	3,3	61,6	3,3	70,0
35-39	3,1	79,9	3,1	59,3	3,1	65,4
40-44	2,1	101,3	2,6	58,9	2,5	69,5
45-49	1,7	123,5	1,9	75,5	1,8	88,4
50-54	1,1	150,4	2	73,0	1,7	87,1
55-59	0,8	112,8	1,2	97,7	1,1	101,1
60-64	0,7	113,5	1,5	84,7	1,2	89,2
65-69	0,4	115,2	0,8	114,6	0,7	114,7
70-74	0,4	88,7	0,8	90,1	0,7	89,9
75-79	0,2	129,7	0,4	133,1	0,3	132,6
80-84	0,1	84,0	0,3	112,1	0,3	108,3
85+	0,1	71,1	0,3	105,9	0,2	100,3

R.M : rapport de masculinité

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Tableau 2.10 - Répartition (en %) des ménages ruraux et urbains par région administrative selon les quintiles de pauvreté

	1er Quintile	2nd Quintile	3è Quintile	4è Quintile	5è Quintile	Total
Ensemble	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	100,0
Rural	23,7	23,0	21,8	19,2	12,4	100,0
Région						
Boké	19,0	25,5	20,1	20,7	14,8	100,0
Conakry	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Faranah	27,7	25,4	20,7	15,9	10,2	100,0
Kankan	21,0	21,5	22,0	21,6	14,0	100,0
Kindia	22,1	24,6	22,7	17,2	13,3	100,0
Labé	18,6	20,8	25,0	25,0	10,5	100,0
Mamou	14,5	22,6	26,1	23,4	13,4	100,0
N'Zérékoré	35,0	22,2	17,8	13,7	11,3	100,0
Urbain	11,1	12,3	15,7	22,0	38,9	100,0
Région						
Boké	9,6	13,2	15,3	20,8	41,1	100,0
Conakry	8,2	9,2	13,2	22,9	46,4	100,0
Faranah	17,0	18,7	19,3	18,3	26,8	100,0
Kankan	11,4	18,1	23,2	22,4	24,9	100,0
Kindia	9,8	11,4	16,0	22,2	40,5	100,0
Labé	10,4	15,2	18,8	17,3	38,3	100,0
Mamou	11,1	13,9	19,5	20,2	35,2	100,0
N'Zérékoré	24,8	19,9	19,7	21,2	14,5	100,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Tableau 2.11: Répartition (%) des ménages ruraux et urbains par taille, sexe, état matrimonial, niveau d'instruction et groupe socio-économique du chef de ménage selon les quintiles de pauvreté.

	1er Quintile	2è Quintile	3è Quintile	4è Quintile	5è Quintile	Total
Ensemble	20,0	19,9	20,0	20,0	20,0	100,0
Rural	23,7	23,0	21,8	19,2	12,4	100,0
Taille du ménage						
1-2	0,0	0,0	0,0	42,2	57,8	100,0
3-4	0,0	18,0	33,0	29,6	19,4	100,0
5-6	16,2	30,7	25,1	19,1	8,9	100,0
7+	39,5	23,9	18,5	12,4	5,7	100,0
Sexe						
Masculin	22,2	22,8	22,3	19,7	13,0	100,0
Féminin	30,8	23,9	19,2	16,7	9,4	100,0
État matrimonial						
Jamais marié(e)	25,9	11,8	20,9	18,2	23,2	100,0
Marié(e) monogame	22,2	23,2	21,5	20,3	12,9	100,0
Marié(e) polygame	23,2	23,5	23,3	18,9	11,1	100,0
Divorcé(e)/Séparé(e)	25,5	28,8	10,1	17,0	18,6	100,0
Veuf(Veuve)	34,1	19,1	17,3	15,5	13,9	100,0
Plus haut niveau d'instruction						
Aucun	24,8	23,1	21,2	19,3	11,5	100,0
Primaire partiel	19,2	20,8	25,3	22,1	12,7	100,0
Primaire complet	15,6	23,4	33,2	15,0	12,9	100,0
Secondaire partiel	17,8	29,5	23,3	12,7	16,7	100,0
Secondaire complet	0,0	0,0	48,5	23,1	28,4	100,0
Ecole professionnelle	10,3	10,9	21,0	28,5	29,2	100,0
Supérieur	14,0	26,4	11,1	7,9	40,6	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié secteur public	7,2	13,8	27,4	21,2	30,5	100,0
Salarié secteur privé	19,3	18,2	26,1	24,6	11,7	100,0
Indépendant agricole	25,5	23,0	21,8	19,0	10,8	100,0
Autres Indépendants	15,1	23,7	20,8	19,6	20,8	100,0
Apprentis, aides familiaux	38,5	18,1	17,2	15,3	10,9	100,0
Inactifs, chômeurs	21,9	24,6	21,5	19,8	12,1	100,0
Urbain	11,1	12,3	15,7	22,0	38,9	100,0
Taille du ménage						
1-2	0,0	0,0	0,0	5,5	94,5	100,0
3-4	0,0	3,1	13,8	28,6	54,6	100,0
5-6	3,5	11,4	17,7	35,9	31,6	100,0
7+	19,5	17,8	18,4	17,7	26,6	100,0
Sexe						
Masculin	8,7	11,7	15,5	22,8	41,3	100,0
Féminin	23,9	15,9	16,3	17,6	26,2	100,0
État matrimonial						
Jamais marié(e)	1,6	1,7	5,1	9,9	81,7	100,0
Marié(e) monogame	8,0	10,1	15,8	25,1	41,0	100,0
Marié(e) polygame	13,9	17,7	17,3	20,8	30,4	100,0
Divorcé(e)/Séparé(e)	12,5	6,8	15,6	18,0	47,1	100,0
Veuf(Veuve)	29,4	18,1	17,1	16,4	19,0	100,0
Plus haut niveau d'instruction						
Aucun	15,2	16,1	18,1	22,9	27,7	100,0
Primaire partiel	10,1	9,8	16,3	24,4	39,4	100,0
Primaire complet	6,3	9,3	11,2	24,9	48,2	100,0
Secondaire partiel	5,8	10,1	11,9	21,6	50,5	100,0
Secondaire complet	1,1	1,9	25,7	9,5	61,9	100,0
Ecole professionnelle	5,5	6,7	16,1	18,3	53,4	100,0
Supérieur	4,4	4,3	7,8	19,9	63,6	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié secteur public	4,6	7,9	11,4	17,4	58,7	100,0
Salarié secteur privé	6,1	8,7	11,3	23,6	50,4	100,0
Indépendant agricole	22,1	21,0	25,2	16,3	15,3	100,0
Autres Indépendants	11,4	13,7	16,8	23,7	34,3	100,0
Apprentis, aides familiaux	9,1	17,8	16,4	18,9	37,7	100,0
Inactifs, chômeurs	16,0	13,7	17,7	22,0	30,6	100,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Tableau 4.2 : Répartition des ménages (%) par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, taille du ménage et superficie des terres possédées selon la variation des terres possédées par rapport à l'année écoulée.

	Pas de terres	Moins	Les mêmes	Plus	Ne sait pas	Total
Milieu de résidence						
Rural	13,2	5,1	70,3	11,3	0,1	100,0
Rural pauvre	10,7	5,7	72,2	11,2	0,2	100,0
Urbain	89,6	0,5	8,6	1,2	0,1	100,0
Urbain pauvre	82,1	1,0	14,6	1,8	0,4	100,0
Région de résidence						
Boké	31,7	4,3	54,7	9,3	0,1	100,0
Conakry	97,8	0,0	2,0	0,2	0,0	100,0
Faranah	19,0	3,0	67,3	10,3	0,4	100,0
Kankan	20,2	4,5	54,7	20,6	0,0	100,0
Kindia	29,7	5,8	55,6	8,7	0,2	100,0
Labé	9,1	3,2	77,7	9,8	0,2	100,0
Mamou	23,0	4,3	68,0	4,7	0,0	100,0
N'Zérékoré	27,6	5,1	60,0	7,2	0,1	100,0
Taille du ménage						
1-2	53,5	2,3	41,2	2,9	0,0	100,0
3-4	35,1	3,7	55,1	6,1	0,0	100,0
5-6	33,3	4,4	54,9	7,2	0,2	100,0
7+	33,4	3,7	52,2	10,6	0,1	100,0
Superficie de terres possédées par le ménage						
Aucune	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
< 1 ha	0,0	6,1	84,1	9,5	0,3	100,0
1-1.99 ha	0,0	6,5	80,1	13,3	0,0	100,0
2-3.99 ha	0,0	5,9	78,2	15,5	0,4	100,0
4-5.99 ha	0,0	4,9	82,5	12,6	0,0	100,0
6+ ha	0,0	4,1	81,2	14,6	0,1	100,0

Source : MP/DNS/QUIBB-2002

Tableau 4.8 : Répartition (en %) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, taille, superficie de terres possédées, type de bétail, groupe socio-économique, sexe du chef de ménage, état matrimonial et niveau d'instruction du chef de ménage selon leur perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport à la situation un an avant l'enquête

	Nettement pire	Pire	La même	Nettement Meilleure	Meilleure	Ne sait pas	Total
Ensemble	9,7	26,7	45,6	14,7	1,3	1,9	100,0
Milieu de résidence							
Rural	9,7	27,6	45,8	14,2	1,2	1,6	100,0
Rural pauvre	9,1	30,0	46,6	11,8	0,8	1,7	100,0
Urbain	9,9	24,5	45,1	16,1	1,8	2,6	100,0
Urbain pauvre	15,8	24,3	43,9	11,9	0,8	3,2	100,0
Région							
Boké	7,2	24,2	42,5	22,3	1,3	2,5	100,0
Conakry	9,6	24,5	48,9	13,2	1,4	2,3	100,0
Faranah	8,3	27,8	45,1	14,5	0,7	3,6	100,0
Kankan	20,9	34,8	28,5	10,2	4,0	1,5	100,0
Kindia	5,7	31,1	46,3	14,0	0,6	2,3	100,0
Labé	5,9	27,0	52,9	13,0	0,6	0,6	100,0
Mamou	5,2	17,9	45,6	28,8	1,5	1,0	100,0
N'Zérékoré	12,6	25,4	49,8	9,7	0,9	1,7	100,0
Taille du ménage							
1-2	9,9	25,0	49,5	12,9	1,1	1,6	100,0
3-4	10,3	25,9	46,5	13,8	1,6	1,9	100,0
5-6	8,5	27,4	46,4	14,9	0,9	2,0	100,0
7+	10,1	27,0	44,2	15,3	1,5	1,9	100,0
Superficie de terres possédées par le ménage							
Aucune	9,6	24,5	45,5	16,3	1,9	2,3	100,0
< 1 ha	7,0	28,2	47,6	15,1	1,0	1,2	100,0
1-1.99 ha	8,8	27,3	47,0	14,3	0,3	2,3	100,0
2-3.99 ha	10,6	28,1	45,1	13,6	0,9	1,7	100,0
4-5.99 ha	13,2	27,3	44,5	12,4	0,6	2,0	100,0
6+ ha	12,9	28,8	40,9	12,7	3,3	1,4	100,0
Type de bétail possédé par le ménage							
Aucun	10,4	25,9	45,9	14,0	1,4	2,3	100,0
Petit seulement	8,7	28,0	46,0	15,1	0,4	1,8	100,0
Gros seulement	9,5	30,3	44,5	12,5	1,9	1,3	100,0
Les deux	8,6	25,5	44,4	18,6	1,8	1,0	100,0
Groupe socio-économique							
Salarié secteur public	4,3	19,6	45,0	25,2	4,2	1,7	100,0
Salarié secteur privé	7,1	24,3	48,7	13,9	2,0	3,9	100,0
Indépendant agricole	10,8	27,6	44,3	14,4	0,8	2,1	100,0
Autres Indépendants	8,8	24,3	47,3	16,9	1,4	1,3	100,0
Apprentis, aides familiaux	9,5	29,5	49,2	8,0	2,3	1,5	100,0
Inactifs, chômeurs	10,5	29,5	45,5	11,5	1,5	1,5	100,0
Sexe du chef de ménage							
Masculin	9,6	26,7	45,7	14,8	1,3	1,9	100,0
Féminin	10,5	26,8	45,0	14,4	1,5	1,8	100,0
État matrimonial du chef de ménage							
Jamais marié(e)	5,1	23,9	54,8	14,3	1,6	0,4	100,0
Marié(e) monogame	10,2	25,5	46,2	14,7	1,2	2,2	100,0
Marié(e) polygame	8,9	27,4	44,8	15,9	1,4	1,6	100,0
Divorcé(e)/Séparé(e)	16,4	29,8	45,2	7,2	0,4	1,1	100,0
Veuf(Veuve)	10,8	30,6	42,5	11,2	2,5	2,3	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage							
Aucun	10,4	27,3	45,4	14,1	1,1	1,6	100,0
Primaire partiel	9,8	23,8	46,3	15,5	0,1	4,5	100,0
Primaire complet	8,6	27,8	46,9	14,5	0,2	2,0	100,0
Secondaire partiel	9,0	25,7	47,2	13,3	2,4	2,4	100,0
Secondaire complet	0,0	23,1	57,4	18,6	0,0	0,9	100,0
Ecole professionnelle	5,4	24,2	42,0	21,9	4,3	2,3	100,0
Supérieur	3,5	22,6	47,1	21,3	3,3	2,2	100,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Tableau 4.9 : Répartition des ménages (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, taille, superficie de terres possédées, type de bétail, groupe socio-économique, sexe du chef de ménage, état matrimonial et niveau d'instruction du chef de ménage selon la difficulté à satisfaire les besoins alimentaires du ménage au cours de l'année précédant l'enquête

	Jamais	Rarement	Quelques fois	Souvent	Toujours	Total
Ensemble	14,5	12,6	43,2	22,8	7,0	100,0
Milieu de résidence						
Rural	11,1	11,1	44,7	25,5	7,6	100,0
Rural pauvre	9,0	9,2	45,6	28,1	8,1	100,0
Urbain	22,9	16,4	39,4	15,9	5,4	100,0
Urbain pauvre	16,2	10,1	38,7	25,1	9,9	100,0
Région de résidence						
Boké	13,7	13,1	43,3	23,1	6,8	100,0
Conakry	25,8	15,3	41,5	13,2	4,2	100,0
Faranah	10,8	11,8	39,4	30,5	7,5	100,0
Kankan	16,1	9,9	31,7	32,2	10,0	100,0
Kindia	8,3	16,3	50,8	19,5	5,0	100,0
Labé	16,4	15,2	46,9	15,7	5,9	100,0
Mamou	14,5	15,2	49,1	16,1	5,1	100,0
N'Zérékoré	9,3	6,5	42,5	31,5	10,2	100,0
Taille du ménage						
1-2	16,5	15,7	35,5	22,0	10,3	100,0
3-4	13,5	13,3	43,5	22,1	7,7	100,0
5-6	11,1	12,4	46,1	24,0	6,4	100,0
7+	16,1	12,0	42,8	22,6	6,5	100,0
Superficie de terres possédées par le ménage						
Aucune	20,3	14,6	40,7	18,0	6,5	100,0
< 1 ha	10,7	14,7	46,5	20,9	7,2	100,0
1-1.99 ha	10,1	10,8	46,8	25,3	7,0	100,0
2-3.99 ha	11,5	11,0	42,8	27,8	7,0	100,0
4-5.99 ha	13,8	8,2	40,8	28,4	8,7	100,0
6+ ha	12,5	10,1	43,0	27,0	7,3	100,0
Type de bétail possédé par le ménage						
Aucun	15,4	12,6	41,1	23,0	7,9	100,0
Petit seulement	10,4	10,1	50,2	22,8	6,5	100,0
Gros seulement	15,7	14,5	41,8	23,6	4,4	100,0
Les deux	15,3	14,4	42,9	21,2	6,1	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié secteur public	29,3	22,8	35,6	11,0	1,3	100,0
Salarié secteur privé	22,3	21,0	36,5	13,8	6,4	100,0
Indépendant agricoles	11,2	10,2	45,6	25,7	7,4	100,0
Autres Indépendants	19,2	14,9	43,5	18,2	4,2	100,0
Apprentis, aides familiaux	8,5	5,3	36,9	37,9	11,5	100,0
Inactifs, chômeurs	12,1	11,8	42,4	24,0	9,8	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	14,7	12,7	43,5	22,6	6,6	100,0
Féminin	13,4	12,1	41,7	23,9	9,0	100,0
État matrimonial du chef de ménage						
Jamais marié(e)	25,2	13,3	40,9	16,9	3,7	100,0
Marié(e) monogame	14,2	12,3	43,0	23,0	7,6	100,0
Marié(e) polygame	14,3	13,9	44,3	21,8	5,7	100,0
Divorcé(e)/Séparé(e)	13,4	8,8	37,5	28,8	11,5	100,0
Veuf(Veuve)	13,5	8,3	40,8	27,4	10,1	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun	12,2	11,5	43,6	25,0	7,7	100,0
Primaire partiel	18,7	11,8	42,1	20,7	6,7	100,0
Primaire complet	17,4	14,6	47,0	14,6	6,4	100,0
Secondaire partiel	17,9	14,1	44,9	17,7	5,5	100,0
Secondaire complet	21,9	12,8	44,7	20,5	0,0	100,0
Ecole professionnelle	23,8	22,6	40,5	11,4	1,7	100,0
Supérieur	36,1	20,9	33,3	7,8	1,9	100,0

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Tableau 5.6: Pourcentage d'élèves fréquentant actuellement l'école primaire non satisfaits de l'école par milieu de résidence, région administrative, groupe socio-économique, sexe du chef de ménage et type d'école fréquentée selon les raisons de non satisfaction

	Non satisfaits	Livres/fournitures	Enseignement	Manque enseignants	Etablissement	Manque discipline
Ensemble	65,9	65,5	9,1	27,6	13,4	3,4
Milieu de résidence						
Rural	78,0	67,6	9,3	36,6	16,8	1,8
Rural-Pauvre	78,7	67,9	8,7	33,2	18,1	1,5
Urbain	48,9	60,9	8,8	7,7	5,9	6,9
Urbain Pauvre	52,4	60,9	9,3	9,0	6,8	5,5
Région						
Boké	59,0	43,7	12,9	19,1	26,0	1,1
Conakry	44,5	60,1	6,8	2,3	2,0	10,4
Faranah	74,9	72,8	11,2	36,2	18,5	4,7
Kankan	68,6	71,6	13,2	36,6	11,3	2,1
Kindia	63,8	62,1	4,3	26,6	8,2	2,3
Labé	75,3	65,5	11,9	41,1	9,4	1,6
Mamou	78,5	57,3	17,7	43,8	8,5	2,2
N'Zérékoré	79,3	77,0	5,1	28,6	19,8	2,0
Groupe socio-économique						
Salarié secteur public	51,0	64,0	6,7	16,2	11,6	4,8
Salarié secteur privé	48,8	60,9	5,7	14,8	5,5	6,9
Indépendant agricole	79,3	68,3	9,6	37,4	18,1	1,9
Autres Indépendants	56,4	62,9	9,3	18,5	9,8	5,1
Apprentis, aides familiaux	83,4	63,8	5,3	7,0	8,4	1,4
Inactifs, Chômeurs	62,1	62,9	10,3	23,0	9,7	4,5
Sexe						
Masculin	67,8	65,6	9,2	27,5	14,3	3,6
Féminin	63,4	65,4	9,1	27,8	12,3	3,2
Type d'école						
Public	69,9	66,0	9,9	30,3	12,2	3,2
Privée	50,6	61,6	4,6	11,8	18,8	4,4

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Tableau 5.7: Pourcentage d'élèves fréquentant actuellement l'école secondaire non satisfaits de l'école par milieu de résidence, région administrative, groupe socio-économique, sexe du chef de ménage et type d'école fréquentée selon les raisons de non satisfaction

	Mécontents	Livres/fournitures	Enseignement	Manque enseignants	Etablissement	Manque discipline
Ensemble	62,9	53,8	9,0	20,7	7,8	5,4
Milieu de résidence						
Rural	80,1	59,2	9,3	30,4	10,1	1,7
Rural-Pauvre	81,1	56,6	7,7	28,2	10,1	2,0
Urbain	56,4	50,9	8,8	15,5	6,5	7,5
Urbain Pauvre	59,4	52,3	10,0	18,4	4,7	5,1
Région						
Boké	57,7	34,4	12,5	33,7	15,3	7,1
Conakry	48,7	52,3	5,6	4,8	3,0	9,8
Faranah	74,6	44,6	17,1	34,5	10,9	5,1
Kankan	79,1	56,4	17,4	27,5	13,5	3,9
Kindia	63,6	54,8	5,2	12,5	1,9	1,5
Labé	74,7	50,1	10,7	34,0	3,3	1,5
Mamou	82,9	56,4	12,8	31,2	7,3	12,1
N'Zérékoré	79,3	68,3	6,7	26,3	14,6	0,9
Groupe socio-économique						
Salarié secteur public	57,0	54,4	7,5	16,5	7,2	6,9
Salarié secteur privé	52,9	47,0	5,0	14,0	6,6	6,5
Indépendant agriculteur	78,7	61,2	10,3	30,3	11,4	1,0
Autres Indépendants	63,4	55,9	9,3	19,5	9,5	5,8
Apprentis, aides familiaux	75,6	34,3	18,8	19,8	2,2	4,4
Inactifs, Chômeurs	60,6	48,4	9,1	18,2	4,5	7,8
Sexe						
Masculin	65,1	56,4	9,0	20,6	8,0	5,2
Féminin	58,7	47,9	9,0	20,9	7,1	6,0
Type d'école						
Gouvernement	65,7	53,1	9,5	21,7	8,0	5,6
Privée	44,4	58,6	3,2	8,0	4,3	4,3

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Tableau 6.6 : Pourcentage de personnes qui ont consulté un praticien de la santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaites par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique, sexe et type de praticien selon la raison de non satisfaction

	% non satisfait	Raisons de non satisfaction						
		Service pas propre	Longue attente	Pas personnel formé	Coût	Pas de médicaments	Traitement inefficace	Autre
Ensemble	53,2	2,8	15,6	4,9	48,9	18,6	28,2	7,5
Milieu de résidence								
Rural	56,5	3,2	12,7	5,5	47,4	21,0	33,1	7,9
Rural pauvre	56,9	3,4	12,0	4,8	47,7	21,2	32,7	8,0
Urbain	45,3	1,4	24,4	2,9	53,4	11,3	13,1	6,2
Urbain pauvre	46,3	1,6	22,8	2,9	53,8	13,0	12,3	6,8
Région de résidence								
Boké	43,4	4,0	10,8	3,9	45,9	11,7	33,5	6,3
Conakry	43,1	1,1	25,3	1,9	53,4	9,7	9,9	5,6
Faranah	52,2	0,7	13,4	2,9	47,1	19,5	34,3	7,2
Kankan	48,8	1,3	9,0	8,1	46,4	20,0	32,6	4,9
Kindia	51,8	0,7	21,7	2,7	37,6	10,5	29,8	11,6
Labé	47,0	1,2	23,0	5,0	46,7	20,6	25,1	13,1
Mamou	61,7	0,9	19,2	3,6	60,4	31,3	28,9	11,5
N'Zérékoré	67,2	5,5	12,3	6,7	51,1	22,8	29,4	5,9
Groupe socio-économique								
Salarié secteur public	43,6	2,8	20,0	4,7	51,8	16,4	18,0	5,1
Salarié secteur privé	46,9	1,3	30,2	3,2	50,3	13,3	16,1	6,2
Indépendant agricole	58,7	3,4	12,0	5,9	47,9	22,3	33,0	7,9
Autres Indépendants	49,4	1,6	22,4	3,7	50,5	15,8	18,2	6,4
Apprentis, aides familiaux	60,3	1,9	10,1	2,8	44,9	13,4	29,1	8,3
Inactifs, chômeurs	47,8	2,5	15,0	3,5	48,9	13,2	29,5	7,8
Sexe								
Masculin	52,0	3,1	14,9	5,1	49,0	18,5	28,2	7,6
Féminin	54,2	2,5	16,1	4,7	48,8	18,7	28,2	7,3
Type de praticien								
Poste de santé	56,5	3,6	11,3	8,4	51,2	28,1	28,7	8,1
Centre de santé/C.S. comm.	57,1	3,3	19,7	4,9	51,4	23,1	19,4	7,6
Hôpital préf./C. M. Comm.	60,9	1,3	20,8	2,5	51,8	13,7	28,7	5,3
Hôpital régional/CHU	57,3	0,9	26,5	4,8	53,7	10,4	22,6	5,6
Dispensaire/Clinique privée	44,5	0,0	13,1	2,9	65,3	11,1	14,9	3,7
Medecin/Dentiste privé	44,6	1,5	16,2	3,8	54,0	13,7	15,8	6,0
Centre de soins/Infirmier privée	55,7	15,0	9,6	9,5	49,6	29,0	19,5	6,3
Pharmacien	54,2	3,1	3,7	1,4	67,9	10,9	20,1	3,5
Guérisseur trad./Marabout	44,6	1,1	10,6	3,1	28,0	7,9	56,0	9,8
Autre	44,1	4,1	6,7	3,5	38,2	16,6	38,0	13,7

Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

ANNEXE 2:

Bien que le QUIBB soit couplé à l'EIBEP qui a un volet budget consommation, il n'est pas possible d'utiliser les données de cette enquête pour classer les ménages selon le niveau de pauvreté à cause du décalage dans le traitement des données de ces deux opérations.

Les ménages ont été classés par quintiles de pauvreté en utilisant une fonction de <score> estimée à partir de variables explicatives fortement corrélées avec la dépense des ménages. Ces variables sont déterminées en utilisant les données de l'EIBC de 1994-1995. La seule contrainte est que ces variables soient disponibles au niveau du QUIBB.

Ces variables sont classées en deux groupes :

- Les variables de possession ou avoirs du ménage au nombre de 9 (réfrigérateur, téléviseur, fusil de chasse, radio/radio-cassette, machine à coudre, cuisinière moderne, bicyclette, motocyclette et voiture). et;
- Les variables qui déterminent les caractéristiques du ménage (nombre d'épouses, ratio des enfants en âge scolaire, disponibilité d'électricité pour l'éclairage, possession de terres, niveau d'instruction du chef de ménage, nombre de personnes par pièces, disponibilité d'une toilette avec chasse d'eau, disponibilité d'un robinet intérieur).

Les variables de possession sont fortement corrélées avec le revenu du ménage. Pour capter leur effet, une variable score a été créée avec ces 9 variables. Elle varie de 0 pour le ménage qui ne possède aucun bien à 10 pour celui qui possède tous les biens.

La fonction de dépense s'écrit :

$$\text{Log } Y_j = a_0 + a_1 X_1 + a_2 X_2 + a_3 X_3 + a_4 X_4 + a_5 X_5 + a_6 X_6 + a_7 X_7 + a_8 X_8 + a_9 X_9$$

Où:

X_1 représente le vecteur des variables de possession et X_i ($i=2\dots9$), les variables des caractéristiques du ménage.

Une régression linéaire multiple permet de déminer les coefficients a_i ($i=0, 1, 2, \dots, 10$).

Régression

Variables Entered/Removed^a

Model	Variables Entered	Variables Removed	Method
1	ROBINT, RATAGESC, NBEPOUS, PERSPIEC, CMINSTR, TOILCHAS, POSTERRE, POSSES _a , ELECTR	,	Enter

a. All requested variables entered.

b. Dependent Variable: LOGDEP

Model Summary

Model	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error of the Estimate
1	,748 ^a	,559	,558	,54956

a. Predictors: (Constant), ROBINT, RATAGESC, NBEPOUS, PERSPIEC, CMINSTR, TOILCHAS, POSTERRE, POSSES, ELECTR

ANOVA^b

Model		Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
1	Regression	1686,083	9	187,343	620,307	,000 ^a
	Residual	1330,683	4406	,302		
	Total	3016,765	4415			

a. Predictors: (Constant), ROBINT, RATAGESC, NBEPOUS, PERSPIEC, CMINSTR, TOILCHAS, POSTERRE, POSSES, ELECTR

b. Dependent Variable: LOGDEP

Coefficients^a

Model		Unstandardized Coefficients		Standardized Coefficients	t	Sig.
		B	Std. Error	Beta		
1	(Constant)	13,907	,025		555,586	,000
	POSSES	,260	,008	,421	34,473	,000
	NBEPOUS	,212	,010	,229	21,182	,000
	RATAGESC	,505	,041	,128	12,228	,000
	ELECTR	,265	,024	,156	11,147	,000
	POSTERRE	-,184	,021	-,110	-8,628	,000
	CMINSTR	,145	,020	,080	7,188	,000
	PERSPIEC	2,508E-02	,006	,044	4,167	,000
	TOILCHAS	,277	,039	,079	7,188	,000
	ROBINT	,150	,025	,075	5,969	,000

a. Dependent Variable: LOGDEP

Variables	Libellé
POSSES	Constante
	Possessions du ménage
	Réfrigérateur
	Télévision
	Fusil de chasse
	Radio/radiocassette
	Machine à coudre
	Cuisinière moderne
	Bicyclette
	Motocyclette
	Voiture
NBEPOUS	Nombre d'épouses
RATAGESC	Ratio des enfants en age scolaire
ELECTR	Source d'éclairage en électricité
POSTERRE	Possession de terres
CMINSTR	Instruction du chef de ménage
PERSPIEC	Nombre de personnes par pièce
TOILCHAS	Toilette avec chasse déau
ROBINT	Robinet intérieur

Log Y=13,907+ 0,260 POSSES+ 0,212 NBEPOUS+0,505 RAAGESC+0,266 ELECTR-0,184 POSTERRE + 0,145 CMINISTR + 2,50 E-02 PERSPIEC + 0,277 TOILCHAS + 0,150 ROBINT

La dépense estimée du ménage s'écrit :

$$Y = \text{EXP}(13,907 + 0,260 \text{ POSSESS} + 0,212 \text{ NBEPOUS} + 0,505 \text{ RAAGESC} + 0,266 \text{ ELECTR} - 0,184 \text{ POSTERRE} + 0,145 \text{ CMINISTR} + 2,50 \text{ E-02 PERSPIEC} + 0,277 \text{ TOILCHAS} + 0,150 \text{ ROBINT})$$

L'indicateur estimé de niveau de vie, étant la dépense par tête s'écrit :

$$Y = \text{EXP}(13,907 + 0,260 \text{ POSSESS} + 0,212 \text{ NBEPOUS} + 0,505 \text{ RAAGESC} + 0,266 \text{ ELECTR} - 0,184 \text{ POSTERRE} + 0,145 \text{ CMINISTR} + 2,50 \text{ E-02 PERSPIEC} + 0,277 \text{ TOILCHAS} + 0,150 \text{ ROBINT}) / T$$

Où T est la taille du ménage

A partir de cette fonction estimée, les ménages sont classés par quintiles des pauvreté.